Le Monde

Télévision Radio Multimédia
Tous les programmes

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15965 – 7 F | DIMANCHE 26 - LUNDI 27 MAI 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Une cordée en abandonne une autre sur les pentes de l'Everest

UNE POLÉMIQUE a éclaté après la disparition de trois alpinistes dans l'ascension de l'Everest, à la fin de la deuxième semaine de mai, lors d'une violente tempête, qui a fait, au total, douze morts, représentant la plus grave catastrophe survenue sur le toit du monde. Aveuglée par l'esprit de compétition qui anime de plus en plus les alpinistes en quête d'exploit, une cordée japonaise a refusé de porter secours à une expédition indienne.

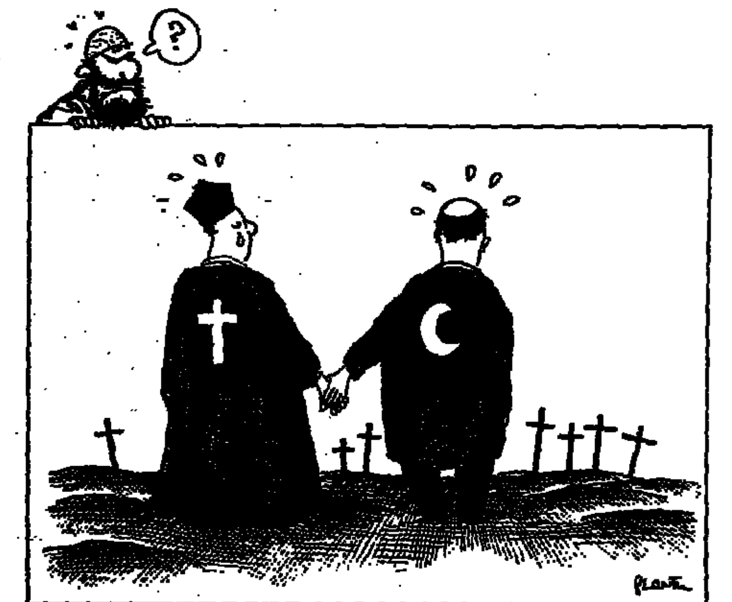
Trois hommes sont ainsi morts, abandonnés parce que, selon les propos d'un alpiniste japonais : *« Au-dessus de 8 000 mètres, on ne peut pas se permettre d'avoir de la morale. »* Selon le célèbre alpiniste Fausto De Stefani, cette *« fin de la morale est la fin du véritable alpinisme »*.

Lire page 16

Mgr Lustiger : « Les musulmans ne sont pas porteurs de haine »

Un entretien au « Monde » après l'assassinat des sept moines français

LA CLASSE POLITIQUE française, de droite à gauche, a exprimé sa *« révolte »* et son *« horreur »* après l'issue tragique du rapt des sept moines français, dont l'assassinat a été revendiqué, jeudi 23 mai, par le Groupe islamique armé (GIA). Dans un entretien accordé au *Monde*, le cardinal Lustiger revient sur sa déclaration de jeudi, qui avait suscité critiques et incompréhension au sein de la communauté musulmane. Selon l'archevêque de Paris, *« les musulmans – particulièrement en France – ne sont porteurs ni de haine ni de violence. Avec eux, les chrétiens veulent travailler à la réconciliation et la paix »*. S'adressant aux autorités coraniques, il leur demande de *« clairement enseigner à tous leurs fidèles que le respect des droits de l'homme et particulièrement la liberté religieuse n'est pas contraire au Coran »*. Le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, a fait, vendredi, devant ses militants de l'Yonne, un parallèle entre la place accordée par la presse à cet événement et le *« silence »* qui entoure *« la mort de centaines de milliers d'enfants irakiens »*. Une manifestation silencieuse à la mémoire des religieux assassinés est prévue, mardi, sur le parvis des Droits-de-l'Homme, place du Trocadéro, à Paris. La plupart des grandes formations politiques françaises s'associeront à cette initiative prise par François Bayrou, président de France Démocrate.



Lire pages 2 et 8

Corse : la justice intervient dans le conflit nationaliste

Les policiers de l'île expriment leur malaise

UN MILITANT nationaliste de l'ANC, Yves Manunta, a été placé en garde en vue au SRPJ d'Ajaccio vendredi 24 mai. Mis en cause par François Santoni, l'un des principaux dirigeants de la Cuncolta naziunalista, vitrine légale du FLNC-canal historique, dans l'assassinat en février de l'un de ses gardes du corps, Jules Massai, M. Manunta pourrait être mis en examen et écroué par un juge d'instruction d'Ajaccio.

La Cuncolta accorde une grande importance à cette affaire. Or le FLNC-canal historique a menacé, le 13 mai, de rompre la trêve des attentats qu'il observe depuis janvier et exigé des faits *« concrets »* de la part du gouvernement.

Dans ce contexte, le maintien en détention d'Yves Manunta, s'il risque d'être très mal perçu par l'ANC, pourrait être l'un des éléments susceptibles d'inciter le FLNC-canal historique à prolonger sa trêve. On considérait vendredi au ministre de l'intérieur que, de cette affaire, dépendait *« la reconduction de la trêve* [du FLNC-canal historique] *ou la continuation des attentats en Corse »*. Yves Manunta avait lui-même failli être tué lors d'une fusillade dirigée contre lui le 7 mars à Ajaccio.

Cette affaire montre, une nouvelle fois, que policiers et juges en poste en Corse sont désormais au cœur de la tourmente insulaire. Une soixantaine d'enquêteurs et de personnels administratifs du Service régional de police judiciaire (SRPJ) de Corse se sont rassemblés, vendredi devant la préfecture d'Ajaccio pour exprimer leur malaise.

Ils ont dénoncé l'*« apathie »* de leur hiérarchie face aux *« menaces directes émises à leur encontre »* et, dans une motion, appelé *« solennellement l'attention des autorités de l'Etat et de* [leur] *autorité de tutelle sur le climat de violence et d'insécurité régnant en Corse »*. Ce mouvement a regroupé un bon tiers du total des effectifs du siège ajaccien du SRPJ et de ses antennes de Bastia, Calvi et Porto-Vecchio.

Lire page 6

■ Ouverture politique en Centrafrique

A Bangui, où la peur continue de régner, le président Ange-Félix Patassé a proposé la formation d'un gouvernement *« de très large ouverture »*. p. 3

■ Le Sénat adopte la loi sur l'air

Les sénateurs ont voté sans la modifier une loi sur l'air que le ministre de l'environnement a qualifié de *« strict minimum »*. De son côté, la ville de Paris propose une charte du vélo. p. 7

■ Le Dow Jones, centenaire vigoureux

A Wall Street, l'indice Dow Jones a fêté ses cent ans en battant encore deux fois son record au cours de la semaine. p. 12

■ Polémique sur le Rafale

Une note confidentielle mettrait en cause l'avenir du programme de l'avion Rafale. p. 22

■ L'état du cinéma en France

Les statistiques publiées pour la première fois par l'Observatoire du cinéma français confirment l'avantage donné aux films américains par la distribution. p. 19

La vache folle enflamme la presse britannique

LONDRES
de notre correspondant

Alors que la presse britannique, depuis la crise de la « vache folle », soumet ses lecteurs à un matraquage anti-européen sans précédent, l'hebdomadaire *The Economist*, dans son édition du 25 mai, lance une vigoureuse charge contre le sentiment « patriotiquement correct ».

Après s'être livré à un sévère réquisitoire des incohérences de la politique européenne de M. Major, l'hebdomadaire s'interroge : *« A qui la faute, si l'embargo sur le bœuf nous a été imposé ? Au gouvernement britannique, qui a grossièrement sous-estimé la panique qu'allait susciter, en Grande-Bretagne comme à l'étranger, l'annonce faite le 20 mars d'un possible lien entre la maladie de la vache folle et celle, humaine, de Creutzfeldt-Jakob ; qui a omis de prévenir de ses futures déclarations la Commission européenne ou les gouvernements européens ; qui a échoué à prendre les mesures propres à convaincre les consommateurs que la maladie avait été éliminée des troupeaux comme des aliments. »* Insolence peu courante, la première page de l'hebdomadaire est ornée d'une photo d'un John Major hilare, la tête surmontée d'une paire de cornes bovines, agrémentée de cette légende radicale : *« Fou, mauvais et dangereux pour la Grande-Bretagne »*.

La prise de position de *The Economist* tranche avec le ton dominant de la presse britannique lorsqu'elle traite de la « vache folle ». *« Gros hypocrite de Kohl, tu es venu manger notre bœuf et maintenant tu veux nous empêcher de l'exporter »*, écrivait récemment le *Daily Star* en souhaitant au chancelier allemand de tomber malade. Jeudi 23 mai, le *Sun* citait les propos d'un barman, Thomas Gladwin : *« Nous avons déjà vaincu les Allemands et nous sommes prêts à recommencer. »* Le même *Sun* avait déjà dit *« Bullocks à l'Union européenne »*, se livrant à un jeu de mot délicat entre *« bullocks »* (littéralement « bœuf ») et *« bollocks »*, terme que l'on peut traduire, au choix, par *« foutaises »* ou par *« couilles »*. Le *Daily Mirror* donne la parole aux eurosceptiques, qui parlent de *« IVᵉ Reich »* à propos d'une Allemagne qui, revanche de l'Histoire, ne rêverait que de mettre à genoux les Anglais.

Piquée par les déclarations guerrières de John Major et de son secrétaire au Foreign Office, Malcolm Rifkind, la presse conservatrice de qualité n'est pas toujours en reste. L'éditorialiste Boris Johnson propose, dans le *Daily Telegraph*, de saboter la monnaie unique ; dans le courrier des lecteurs, Dennis Hoare annonce qu'il n'achètera plus ni Mercedes ni biscuits Balsen, tandis que, dans le *Times*, un certain Jeffrey Green, constatant que *« le nombre de Britanniques fauchés chaque année par des voitures allemandes est supérieur à celui des Allemands tués par nos vaches »*, conclut qu'il faut décimer les véhicules d'outre Rhin.

Le patriotisme des Britanniques est certes toujours à fleur de peau, mais, en 1995, dix millions d'entre eux se sont rendus en France, enfreignant l'avertissement que Lord Cadogan, à la fin du siècle dernier, lançait à ses compatriotes : *« N'allez pas à l'étranger, c'est un endroit horrible ! »*

Patrice de Beer

● Bêtes de télé

IL N'Y A PLUS DE JOURS sans bêtes à la télévision. Toutes les chaînes multiplient les documentaires animaliers, dont le genre connaît un véritable renouveau et que les téléspectateurs plébiscitent. Notre supplément « Télévision, radio, multimédia » consacre cette semaine une enquête de Catherine Humblot à ce phénomène qui s'empare de toutes les télévisions du monde. Dans les pages Multimédia, notre correspondant au Japon, Philippe Pons, décrit une nouvelle gamme de jeux électroniques qui permettent *« le flirt virtuel »*. Du côté des radios, on assiste à une vive concurrence entre les stations chrétiennes.

Lire notre cahier « Télévision, radio, multimédia »

Nouvelle stratégie économique en Europe

L'EUROPE a changé de politique économique. En l'espace de quelques mois, et d'une manière plus affirmée depuis quelques semaines, les principaux Etats du Vieux Continent ont opéré un *« changement radical »* dans la conduite de leurs affaires, pour reprendre l'expression utilisée par l'économiste Jean-Paul Fitoussi dans *Libération* du 20 mai. A l'initiative de l'Allemagne et sous l'effet d'une crise profonde et prolongée, les grands pays européens ont complètement modifié l'équilibre entre les deux armes à leur disposition, la monnaie et le budget. Après plusieurs années de monnaie plutôt rare et de budget généreux, ils ont décidé d'inverser les doses du cocktail, de changer ce que les économistes appellent leur *« policy mix »*.

Au cours des dernières années, deux stratégies économiques différentes ont en effet été adoptées dans les grands pays industriels. Les modèles en sont les Etats-Unis et, dans une moindre mesure, la Grande-Bretagne d'une part, l'Allemagne de l'autre.

Pour sortir de la récession de 1990-1991, l'Amérique a eu recours, dans une première phase, à un assouplissement de sa politique monétaire, qu'elle a accompagné, dans une seconde, d'un vigoureux effort de rigueur budgétaire. Pour relancer l'activité et permettre au système financier en crise de se rétablir, elle a préféré le crédit de la banque centrale aux crédits publics. Bill Clinton n'a pas hésité à renoncer à ses promesses électorales. En 1992, encore keynésien, il avait promis de mettre rapidement en place un vigoureux plan de relance conjoncturelle avec l'argent de l'Etat fédéral. Sous la pression d'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, et des responsables des autres pays du G7, il y a renoncé pour adopter une approche complètement inverse. Il a mené une politique de réduction rapide du déficit budgétaire par une réduction drastique des dépenses publiques. Dans le cadre d'une réforme de l'Etat gérée par son vice-président Al Gore, il n'a pas hésité à diminuer fortement les effectifs de l'administration fédérale.

Le résultat de ce dosage – une monnaie faible, un crédit facile, un budget serré – est tout à l'avantage de l'Amérique.

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 11

Un Albanais en campagne



SALI BERISHA

ALORS QUE trois anciens dirigeants du régime communiste ont été condamnés à mort vendredi 24 mai à Tirana, le président albanais Sali Berisha a mené la campagne de son parti en vue des élections législatives de dimanche. Si l'Albanie reste le pays le plus pauvre d'Europe, les transformations accomplies y sont impressionnantes.

Lire page 4



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0146 - 0526 - 7,00 F

ALGÉRIE L'assassinat des sept moines français en Algérie, revendiqué, jeudi 23 mai, par le Groupe islamique armé (GIA), et confirmé, le lendemain, par Jacques Chirac et Alain Juppé, a provoqué une vague d'indignation sur tout l'échiquier politique. Le chef de l'Etat s'est ainsi incliné devant la mémoire de ces religieux. ● UNE MANIFESTATION silencieuse sera organisée, mardi, sur le parvis des droits de l'Homme, au Trocadéro, à Paris, à l'initiative de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale et président de Force démocrate. La plupart des formations politiques, de droite comme de gauche, participeront à ce rassemblement. De son côté, le Haut conseil des musulmans de France devait organiser, ce samedi, une *« journée œcuménique »* en souvenir des trappistes. ● LES AUTORITES ALGERIENNES, pas davantage que les médias publics locaux, n'avaient encore réagi, samedi en fin de matinée, au meurtre des religieux.

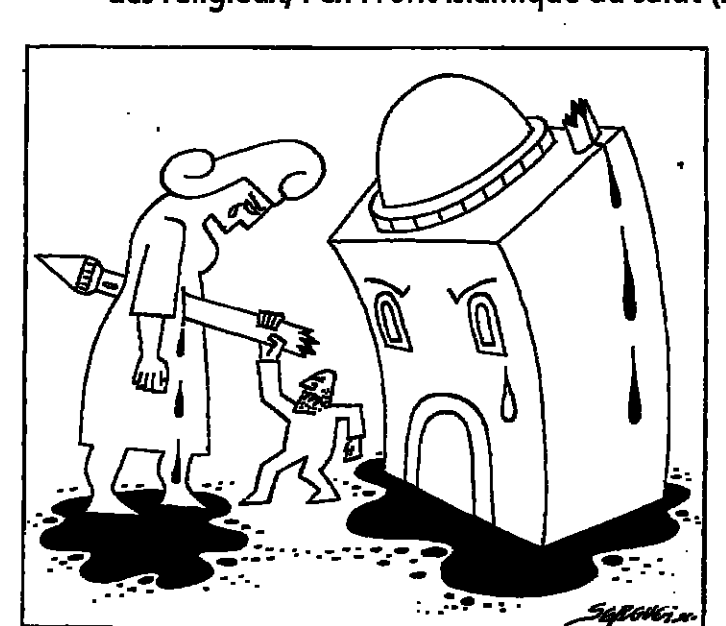
Unité de la classe politique après l'assassinat des moines français

Alors que les autorités algériennes et les médias publics locaux n'avaient pas encore réagi, samedi 25 mai, en fin de matinée, au meurtre des religieux, l'ex-Front islamique du salut (FIS) a dénoncé cet « acte odieux et gratuit »

PARTAGEANT la même stupeur, la même émotion, la même indignation, l'ensemble de la classe politique française a exceptionnellement fait taire ses divergences pour condamner unanimement l'assassinat des sept moines trappistes français, revendiqué, jeudi 23 mai, par le Groupe islamique armé (GIA). Les communautés musulmane et chrétienne de France partagent, également, le sentiment d'*« horreur »* soulevé par l'issue tragique du rapt des religieux, enlevés, le 27 mars, dans leur monastère de Notre-Dame-de-l'Atlas, près de Médéa, à quelques encablures de la capitale algérienne.

Le glas sonnera, dimanche 26 mai, avant la grand-messe, dans toutes les églises de France, en signe de deuil. En annonçant, vendredi, cette manifestation de solidarité, Mgr Joseph Duval, président de la Conférence des évêques, a déclaré : *« Nous prierons pour les moines assassinés, pour leurs familles, pour les chrétiens d'Algérie et pour la paix »*.

Témoignage supplémentaire de cette intense émotion, une grande manifestation *« de solidarité et de protestation nationale »* rassemblera, mardi, sur le parvis des droits de l'homme du Trocadéro, à Paris, à l'initiative de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale et président de France démocrate, la



plupart des partis politiques. *« J'ai joint les responsables des grandes forces politiques françaises*, a-t-il précisé, *et ils m'ont donné leur accord pour que cette manifestation dépasse les clivages politiques traditionnels. »*

LES RÉSERVES DE M. LE PEN

Pour sa part, le groupe communiste au Palais-Bourbon a proposé que l'Assemblée nationale observe une minute de silence, mardi, lors de sa séance. Ce geste, le Sénat l'a fait, vendredi.

De son côté, Jacques Chirac s'est incliné devant la mémoire des sept religieux qui *« incarnaient la tolérance, la fraternité, la solidarité »*. Exprimant, dans un communiqué, *« la tristesse et les condoléances de la nation »*, le chef de l'Etat a déclaré que *« la présence de ces hommes de paix au sein de la population algérienne signifiait l'espoir, la confiance dans l'avenir, la foi dans l'homme et sa vérité »*, et que *« leur sacrifice nous donne une leçon »*.

C'est un message similaire qu'ont voulu exprimer, à quelques nuances près, la plupart des chefs des grandes formations politiques de la majorité et de l'opposition pour qui l'intolérable a été franchi dans la barbarie en s'attaquant à des homme *« d'amour et de prières »*. Le numéro un du Parti socialiste, Lionel Jospin, s'est dit convaincu que la paix l'emporterait malgré tout en Algérie. Pour le secrétaire national du Parti communiste, Robert Hue, *« la France a le devoir de soutenir tous les efforts »* des forces progressistes qui refusent *« le terrorisme intégriste »*. Quant au RPR, il a exprimé *« sa confiance au gouvernement dans son action auprès des autorités algériennes pour que les auteurs de cet acte de barbarie soient identifiés et châtiés »*.

De cette indignation quasi unanime, le Front national se démarque quelque peu. Son président, Jean-Marie Le Pen, qui rendait visite à ses militants, vendredi, à Saint-Clément, dans l'Yonne, a souligné, dans un premier temps, que l'exécution des religieux représentait *« comme un défi au gouvernement algérien et à ceux qui le soutiennent, c'est-à-dire le gouvernement français »*. Mais, plus tard dans la soirée, il devait souligner que, pendant la guerre d'Algérie, les moines *« soignaient les fellaghas et les soldats français. Une conception différente de la nôtre du loyalisme civique »*. *« La presse est pleine de ce tragique incident*, a-t-il ajouté. *Mon Dieu, quelle comparaison, quel contraste avec le silence sur la mort de centaines de milliers d'enfants irakiens, quel contraste ! »*

Chrétiens et musulmans, unis dans un deuil commun, ont fait part du grand choc qu'a représenté pour eux l'annonce de la mort des moines et s'attachent à démontrer que l'épreuve ne peut que resserrer les liens qui existent entre les deux communautés. Recevant, vendredi, Mgr Claude Frikart, évêque auxiliaire de Notre-Dame de Paris, le recteur de la Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, a souligné que cette rencontre symbolisait *« la convergence entre l'Islam et le christianisme, et leur fraternité et solidarité dans l'épreuve »*. *« Les chrétiens sont confiants qu'il ne s'agit nullement d'une guerre de religion entre des chrétiens et des musulmans »*, a pour sa part déclaré le représentant du cardinal Jean-Marie Lustiger. Le Haut Conseil des musulmans de France (HCMF) a de son côté appelé à une journée de recueillement, samedi, à la mémoire des moines, à la Mosquée de Paris.

Pas de consignes au Vatican

Au Vatican, l'annonce de l'assassinat des sept moines français a été qualifiée d'*« un des chapitres les plus tristes de l'histoire de l'Algérie »*. Hommage a été rendu, par le porte-parole Joaquin Navarro-Valls, à *« ces hommes de foi et d'espérance qui ont choisi de témoigner l'amour et la fraternité, au sein d'une population frappée par une violence qui n'a pas de nom »*. Il a précisé que le pape était *« spirituellement proche de l'ordre cistercien, des familles des moines et de l'Eglise tout entière en Algérie »*.

De source vaticane, on affirme qu'aucune directive de caractère général n'est jamais donnée aux missionnaires exposés à des risques graves pour leur vie. Chaque ordre religieux se charge d'élaborer des recommandations, demandant à ses membres de ne pas courir de risques inutiles, mais laissant le supérieur de la communauté locale et chaque religieux individuellement décider de rester ou non dans un pays à risques.

Le mutisme des autorités d'Alger

NI LES AUTORITÉS algériennes ni les médias publics n'avaient réagi, samedi 25 mai en fin de matinée, à la revendication par le GIA du meurtre des sept moines français. Les services de sécurité avaient annoncé, le 27 mars, dans un communiqué laconique, l'enlèvement des trappistes, puis avaient maintenu un black-out sur cette affaire.

Sitôt connu le rapt, l'armée avait lancé de vastes opérations de recherche dans la région montagneuse de Médéa, où était installé le monastère de Tibéhirine. Au fil des jours, plusieurs quotidiens privés avaient affirmé disposer d'informations de *« sources sûres »* indiquant que les moines étaient toujours vivants et les services de sécurité *« sur une bonne piste »*. Paris avait déclaré faire *« confiance »* à Alger pour obtenir la libération des religieux. Le ministre algérien des affaires étrangères, Ahmed Attaf, avait promis que tout serait fait pour sauver les moines.

LE FIS CONDAMNE

Secrétaire général du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Saïd Sadi a jugé, dans un communiqué, que, *« parce qu'il a pris pour cible des hommes qui se vouèrent à l'entente entre les religions, l'intégrisme islamiste n'a pas seulement blessé les cœurs, mais il a atteint les âmes. »* Pour sa part, le président du bureau exécutif provisoire du Front islamique du salut (FIS) à l'étranger, Rabah Kébir, a condamné *« fermement »*, vendredi, *« cet acte criminel »*. *« Je le considère*, a-t-il ajouté, *comme absolument contraire aux principes de l'islam. »* Des collaborateurs de cheikh Abdelbaki Sahraoui, membre fondateur de l'ex-FIS, assassiné le 11 juillet 1995 à Paris, ont, de leur côté, dénoncé *« ce crime odieux et gratuit* [qui] *ne fait avancer aucune cause »*.

Cité samedi par Radio-Téhéran, le porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères a qualifié le meurtre des moines d'*« acte inhumain et contraire aux valeurs islamiques »*, rejetant *« les allégations selon lesquelles cet assassinat a été l'œuvre des islamistes »*. – *(AFP.)*

Les musulmans de France plaident l'innocence de l'islam

LA COMMUNAUTÉ musulmane en France est triplement choquée par la cruauté d'un assassinat de moines chrétiens commis au nom de l'islam, par l'amalgame qu'elle a cru trouver dans les propos du cardinal Jean-Marie Lustiger appelant les musulmans à *« chasser la haine »* et par les divisions de ses propres responsables. A l'heure de la prière, vendredi 24 mai, à la Mosquée de Paris, près de trois mille personnes partagent leur *« accablement »* et leur *« humiliation »*. *« C'est comme si on avait tué mon père »*, dit Kalidja Kadi, étranglée par l'émotion. Originaire de la région de Médéa, elle a connu les moines de Tibéhirine : *« Ce sont eux qui soignaient les bébés, qui faisaient les accouchements. Ils cultivaient le vignoble, les ruchers. Ils étaient nos* babas (nos pères), *adorés des gens. »* L'islam n'est pas coupable, plaident les fidèles. *« Il n'est pas vrai que des hommes de foi puissent assassiner des serviteurs de Dieu »*, dit l'un. *« C'est du banditisme »*, renchérit l'autre. *« Un crime odieux qui n'est prévu ni par le Coran, ni par la sunna* (la tradition), *ni même par la plupart des islamistes*, affirme Djelloul Sediki. *Rien, absolument rien ne peut permettre d'abattre aussi froidement, avec préméditation, un homme, en particulier un homme de Dieu. »* Ghaleb Bencheikh, fils de l'ancien recteur algérien de la Mosquée de Paris, cite une sourate du Coran (v. 82) : *« Chez ceux qui sont proches des croyants par l'amitié, tu trouveras ceux qui disent : « Nous sommes chrétiens. » Il y a parmi eux des prêtres et des moines dont le cœur ne s'enfle pas d'orgueil et dont les yeux s'inondent de larmes à la récitation de la parole de Dieu. »*

« ILS NE SONT PAS DES NÔTRES »

Comme si leur chagrin ne suffisait pas, les musulmans se disent *« blessés »* par les paroles du cardinal Lustiger, la veille, à Notre-Dame de Paris, s'adressant à eux pour leur demander de *« chasser la haine »* et d'*« ouvrir leur cœur et leur intelligence »*. *« Je regrette qu'une si haute personnalité catholique*, riposte Djaouida Jazerli, *nous assimile aux psychopathes criminels de l'Algérie. Ceux-ci ne sont pas des nôtres. Ils veulent tuer au nom de Dieu. Mais de quel Dieu s'agit-il ? Ce n'est certainement pas le Dieu auquel je crois. »* Ghaleb Bencheikh *« supplie »* l'archevêque de Paris : *« Par justice et par pitié, Monseigneur, ne nous confondez pas avec eux. »* A la Grande Mosquée, accueilli par une nuée de photographes, Mgr Claude Frikart, évêque auxiliaire de Paris, tente d'apaiser l'émotion et, avec le recteur Boubakeur, souhaite que *« cet événement ne retentisse pas, de manière négative et perverse, sur les rapports entre les chrétiens et les musulmans »*.

On aurait pu s'attendre à ce qu'un tel événement ressoude une communauté minée par ses divisions. Mais depuis l'enlèvement des moines, le récent Haut Conseil des musulmans de France, composé de dissidents de la Mosquée de Paris et à la recherche d'une légitimité, s'est placé à la pointe de la protestation. Au point que son conseil d'imams a lancé une fatwa contre les ravisseurs des moines. Initiative sévèrement jugée par la Grande Mosquée : *« Une fatwa obéit à des règles bien précises d'une législation coranique. Or nous sommes ici dans le droit français, qui sépare strictement la religion et la République. Pourquoi ne lancerait-on pas demain en France une fatwa pour exiger la polygamie ? »*

Le Haut Conseil des musulmans devait organiser, ce samedi, une « journée œcuménique » à la mémoire des moines assassinés. D'où la riposte, la veille, de la Grande Mosquée, qui avait invité le cardinal Lustiger à s'associer à une cérémonie. Celui-ci avait décliné l'offre pour éviter d'être mêlé à des camps qui revendiquent également la représentativité de l'islam.

Ainsi va la communauté musulmane de France, ballottée au gré de ses humeurs et de ses divisions, sans direction incontestée, soumise aux amalgames de l'opinion, et que des événements comme ceux d'Algérie rendent encore plus désireuse de s'intégrer en France, mais qui se montre aussi de moins en moins capable de faire face à ses responsabilités. *« Nous sommes dans une inertie totale*, se lamentait, vendredi, un universitaire à la sortie de la Mosquée. *Nous n'avons pas les hommes pour prendre position, réagir, condamner quand il le faut le GIA et les intégrismes qui nous rongent tous. »*

Henri Tincq

Lire aussi l'entretien avec Mgr Lustiger, page 8

« Non, rien de rien, non, je ne regrette rien... »

ANGERS
de notre envoyé spécial

Il ne manquait rien. Ni la ferveur, ni le recueillement, ni la douceur des mots pour conjurer l'horreur de la mort, ni l'espoir d'une vie éternelle matérialisé en sept bougies allumées, sept flammes dansantes, fragiles comme les moines assassinés, fragiles et pourtant si puissantes qu'elles ont paru réchauffer, un instant, la cathédrale Saint-Maurice d'Angers, vendredi 24 mai, pendant la messe dite et chantée en mémoire des disparus.

Dom Etienne Baudry, prieur de l'abbaye de Bellefontaine, s'est avancé au plus près des fidèles. Trois des sept victimes avaient été ses compagnons de prières et d'existence monastique, au tout début des années 80. Ils les a vus grandir dans la foi, il a senti s'affirmer leur voeu d'un ailleurs, au sein d'une communauté plus petite, plus pauvre. Une semaine d'avril 1984, ils sont venus le voir séparément, l'un le lundi, l'autre le mardi, un troisième le vendredi ; Frère Michel, Frère Bruno, Frère Célestin. Sans jamais s'être concertés, ils voulaient partir au même endroit, à Notre-Dame-de-l'Atlas, en Algérie, aux confins isolés de la chrétienté. Ils seraient ensemble *« signum montibus »*, le signe sur la montagne. *« J'ai accueilli ce choix, je l'ai accueilli avec un coup à l'estomac »*, confesse dom Etienne quelques minutes avant la célébration.

Maintenant, il est là face aux fidèles. Il a troqué son habit blanc et noir de trappiste contre une longue aube immaculée qui boit la lumière tombée des vitraux. *« Une sœur de Notre-Dame-des-Gardes m'a envoyé un billet*, commence-t-il. *Elle me dit : « On a enlevé nos frères et on ne sait pas où on les a mis. » Ce matin, je lui ai répondu simplement : « Ils sont dans la main de Dieu. »* A la foule qui l'écoute, dom Etienne ne confierait pas ses doutes sur les ressorts mystérieux de la diplomatie.

Il se contente de ramener les victimes à leur juste dimension : *« L'un d'eux a écrit : « Je ne suis pas un héros, j'ai tout d'un zéro. » La formule est familière. Mais dans ce vide s'est coulée la force du Saint-Esprit. »* Une force qui leur a permis de tenir cinquante-six jours, une sorte de cinquantaine pascale. *« Nos frères trappistes n'ont pas été des imprudents*, a repris en écho Mgr Jean Orchampt, l'évêque d'Angers. *Ils n'ont pas joué avec leur vie. Ils ont été tout simplement fidèles. »*

Fidèles ? Sûrement, et aussi courageux ; courageux d'être là quand ne régnait que le désert de la mort, de la violence, de la vengeance. Qu'ont-ils payé au juste ? Leur qualité d'hommes de Dieu ouverts au monde, refusant la clôture monastique dans ce qu'elle a d'étanche avec la souffrance humaine.

Avant la communion, l'évêque a demandé : « Y a-t-il quelqu'un pour dire le « Notre-Père » en arabe ? »

Le Groupe islamique armé (GIA) a clairement dénoncé le comportement de ces trappistes : *« Si un moine sort de son ermitage et se mêle aux gens, son meurtre devient licite*, dit le communiqué numéro 43 du 18 avril. *Ce ne sont plus des religieux, mais des combattants qui méritent soit la mort, soit l'esclavage, soit d'être échangés avec des prisonniers musulmans. »*

Aucune de ces paroles de haine n'a franchi les portes de la cathédrale d'Angers. Avant la communion, l'évêque a demandé : *« Y a-t-il quelqu'un pour dire le* Notre-Père *en arabe ? »* Deux prêtres libanais se sont avancés. Leurs voix mêlées ont jailli dans un respectueux silence, puis la foule a récité en français le *Notre-Père*. Un prêtre à longue barbe blanche a lu ensuite un texte *« extrait des prières musulmanes pour accompagner le pèlerinage »*. On a entendu cette supplique : *« Mon Dieu, faites que le meilleur de ma vie en soit la fin. »*

Plus tard, dans l'auto qui le ramenait à l'abbaye de Bellefontaine, dom Etienne s'est émerveillé de cette messe si simple, impromptue, de ces sept bougies qui brillent désormais *« d'une autre lumière »*. Il s'est souvenu d'une réflexion du Père Christian, l'abbé de Notre-Dame-de-l'Atlas. C'était au moment des premières menaces du GIA, en janvier 1993. Les moines allaient-ils rester et devenir des martyrs ? *« Etre martyr, c'est désirer que quelqu'un s'érige en bourreau. Nous ne pouvons le vouloir »*, répétait le Père Christian. Il ajoutait : *« Nous sommes les obscurs témoins d'une espérance. Mais « témoin », en grec, se dit « martyr ». »*

Il était déjà tard, dans la nuit, quand dom Etienne a regagné son abbaye. Il a appris qu'Alain Juppé avait confirmé la terrible nouvelle. Il gardait pourtant un mince espoir, comme pour se protéger. *« Je ne peux pas me représenter les frères la gorge tranchée. S'ils sont morts, ce sera toujours assez tôt de le dire. Je voudrais avoir la preuve... »*

Il s'est retiré en laissant un papier du Frère Christophe racontant le dernier Noël dans l'Atlas, louant la force, dans le psaume, contre la violence, l'angoisse, le mensonge et l'injustice. La force de la *lectio divina*, des Ecritures saintes. La force d'être unis autour d'un abbé. La force aussi de ne pas dire trop vite qu'on aime ses ennemis. A quatre-vingt-deux ans, le Frère Luc, médecin de son état, avait diffusé au réfectoire la cassette qu'il gardait en réserve pour le jour de son enterrement. Une voix s'était élevée, la voix d'Edith Piaf : *« Non, rien de rien, non, je ne regrette rien. »*

Eric Fottorino

■ **Le président de la Fédération protestante de France, Jacques Stewart, s'est déclaré *« écœuré par cette exécution barbare »*, mais *« plein d'espérance à la suite de l'humble témoignage, donnée par les moines, de fraternité, d'amour et de réconciliation en Algérie »*.**

Le président centrafricain propose la formation d'un gouvernement « de très large ouverture »

Paris encourage la reprise du dialogue entre le pouvoir et les contestataires

Au septième jour de la crise, la France tentait encore, samedi 25 mai, de renouer le dialogue entre les mutins de l'armée centrafricaine et le gouvernement du président Ange-Félix Patassé, tout en continuant d'assurer le maintien d'un ordre précaire à Bangui. M. Patassé a esquissé un premier pas, vendredi, en appelant à la formation d'un gouvernement de *« très large ouverture »*, qui devrait *« réunir les états généraux de l'armée »*.

LE GOUVERNEMENT français a appris sans surprise, vendredi 24 mai, que le président centrafricain, Ange-Félix Patassé, avait pris la décision de faire un geste à l'intention des contestataires. On est tout a fait conscient à Paris que la solution à la crise n'est pas seulement de ramener à la raison les mutins et qu'il faut une démarche politique nouvelle pour apaiser un large mécontentement, sans pour autant remettre en cause l'essentiel : l'autorité d'un président *« démocratiquement élu »*.

Dans un communiqué, M. Patassé a appelé *« le peuple tout entier (...) à se rassembler dans un mouvement de réconciliation pour la reconstruction du pays »* et proposé la tenue des états généraux de l'armée, *« conformément aux engagements* [qu'il a] *pris le 22 avril »*, à l'issue d'une première mutinerie. Le président a d'autre part émis l'idée de la formation d'un gouvernement de *« très large ouverture »*. Mais, samedi matin, un seul dirigeant de l'opposition, l'ancien président David Dacko, avait répondu favorablement.

Vendredi, le général Bernard Thorette, commandant le dispositif français à Bangui, a repris les pourparlers avec les représentants des mutins, après s'être entretenu la veille avec le chef de l'Etat. Paris espère ainsi parvenir à renouer le dialogue, interrompu depuis mercredi, entre les délégués du gouvernement de M. Patassé et les insurgés, afin de faciliter une négociation étendue à l'ensemble de la classe politique et de la *« société civile »*.

Le porte-parole du Quai d'Orsay a indiqué que Paris était *« en contact étroit avec les pays de la région »*, qui *« sentent que la République centrafricaine traverse une crise exceptionnelle, dans laquelle le concours et l'aide de tous sont fondamentaux »*. Comme en écho, le Gabon et le Sénégal ont soutenu la *« position courageuse de la France »*. Le président gabonais, Omar Bongo, a même demandé aux chefs d'Etat de l'Afrique centrale *« d'appuyer l'action de la France »* en se réunissant à Libreville dans les jours qui viennent.

La situation n'est pas encore stabilisée à Bangui. Des coups de feu ont été entendus, au cours de la nuit de vendredi à samedi, dans le secteur de la radio nationale, proche du palais présidentiel. En outre, dans le centre-ville, des soldats de la sécurité présidentielle, fidèles à M. Patassé, ont tiré sur des pillards. Un homme a été tué d'une balle en pleine tête. Les hommes de l'opération « Almandin 2 », 2 300 au total (contre 1 400 avant les troubles), dont 500 appartenant à des unités de combat, continuent leur mission de maintien de l'ordre ainsi que celle de regrouper et d'évacuer les étrangers encore présents à Bangui. Il ne restait plus vendredi que 150 à 200 étrangers à rapatrier, 1 600 personnes ayant déjà quitté Bangui.

Francis Cornu

Angoisse et confusion à Bangui

BANGUI
de notre envoyée spéciale

Ville fantôme, rideaux baissés, magasins saccagés. La population se terre, la nourriture devient difficile à trouver et les étrangers se font rares, maintenant que 1 600 d'entre eux ont été évacués. En dépit des patrouilles françaises, les *« godobés »*, ces *« jeunes des quartiers »*, continuent leurs pillages. Aucun taxi ne se risque à circuler et les bus restent au garage. Seuls, les véhicules de la Croix-Rouge sillonnent les rues de Bangui, ramassant encore de nombreux blessés. La morgue est pleine, dit-on, en avançant le nombre de deux cents morts depuis le début de la mutinerie.

Les troubles avaient commencé, samedi 18 mai, dans le centre-ville, où, selon tous les témoignages recueillis, *« de vraies batailles ont eu lieu »*. Aujourd'hui, Bangui s'est réfugiée dans un calme apparent dont personne n'ose se satisfaire. En une semaine, tout a basculé. De la simple mutinerie, déclenchée par quelque trois cents soldats qui voulaient obtenir le respect des accords conclus avec la présidence, un mois auparavant, après une première révolte, la ville est passée à l'insurrection.

Et la peur persiste, alimentée par l'annonce tardive, vendredi, d'un incident survenu, deux jours plus tôt. Mercredi, les mutins sont allés jusqu'à attaquer la résidence du président Ange-Félix Patassé. Il a fallu que les soldats français tirent des missiles téléguidés sur les assaillants pour repousser le danger.

Vendredi, le chef de l'Etat a proposé la formation d'un gouvernement *« de large ouverture »*, mais il a refusé énergiquement le principe d'une négociation avec ceux qu'il qualifie désormais de *« putschistes »*. Dans ces conditions précaires, les militaires français ne ménagent pas leurs efforts pour tenter de rétablir un minimum de sécurité. Ils patrouillent sans arrêt dans les rues en évitant de tirer sur les mutins ou les pillards.

Avec la bénédiction de Mgr Joachim N'Dayen, archevêque de la ville, le général de brigade Bernard Thorette a de nouveau rencontré, vendredi, les porte-parole des mutins pour tenter de mettre sur pied un processus de négociation avec les autorités légales. Mais, étant donné le refus du président – qui semblait n'être que tactique –, des heures de discussions n'ont pas permis d'aboutir. 2 300 militaires français sont désormais sur place et deux hôpitaux de campagne ont été installés à Bangui, *« pour être prêts, s'il le faut »*, confie un médecin de l'armée.

Sur la base française de M'Poko, proche de l'aéroport, quelques familles attendent encore l'heure du départ sous les tentes dressées à leur intention. Cependant, 150 étrangers restent toujours, malgré eux, enfermés dans leurs villas. *« Leur extraction devient délicate »*, confirme-t-on au QG des forces françaises. Une jeune coopérante d'une agence des Nations unies vient enfin d'arriver à la base. *« Je n'aurais jamais cru être heureuse d'une intervention militaire française*, dit-elle, *mais entre les balles des mutins et celles de la Garde présidentielle on a dû se réfugier dans les toilettes de la maison pour ne pas être touchés. »*

Pour leur part, 100 000 Tchadiens, qui vivent et travaillent en Centrafrique, restent pour le plus grand nombre bloqués dans leurs quartiers et s'interrogent sur leur sort. Selon divers témoins, ces Tchadiens, qui sont en majorité des petits commerçants, *« sont devenus la principale proie des pilleurs »*.

La confusion continue de régner à Bangui. Dans un quartier traditionnellement hostile à la présence militaire de la France en Centrafrique, des habitants, partisans des mutins, se sont mis, vendredi, à applaudir au passage des convois de l'armée française. La veille, pourtant, une manifestation avait réuni, dans le centre-ville, aux cris de *« A mort la France ! »*, des centaines de personnes.

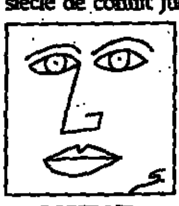
Danielle Rouard

Benyamin Netanyahou, « meilleur porte-parole des peurs d'Israël »

Le chef du Likoud se pose en candidat unique de toutes les droites aux élections du 29 mai

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Pressé ? Besoin de saisir sur-le-champ toutes les subtilités d'un siècle de conflit judéo-arabe ? Plus fort que son rival Shimon Pérès, grand professionnel pourtant de la formule qui claque, plus élégant et ô combien plus « moderne » que ce vieux grincheux d'Itzhak Shamir, le dernier chef de gouvernement nationaliste dont les téléspectateurs fuyaient les apparitions sur le petit écran : tel est Benyamin Netanyahou, dit « Bibi l'Américain ».


PORTRAIT

Le premier « télépoliticien » de l'ère postsioniste *« est beau, jeune, intelligent et dynamique »*, clament ses thuriféraires. *« Il est vaniteux et superficiel »*, rétorquent ses adversaires. Les critiques les plus dures émanent de son propre camp. *« Pas sérieux »*, commentait Beni Begin, fils de Menahem et « prince » patenté du Likoud. *« Napoléon au petit pied »*, lâchait méchamment l'ancien ministre des affaires étrangères, David Lévy.

Graciensetés aujourd'hui tues, sinon oubliées. En avril 1993, Benyamin Netanyahou, vainqueur à l'audimat, a été élu président du Likoud par-dessus la tête de tous les notables et de tous les *« jeunes princes »* qui attendaient leur tour. En trois ans, manœuvrier redoutable et « grand communicateur » devant l'Eternel, il a réussi, nul ne sait comment, à remettre sur pied un parti en faillite, et même à lui donner une unité de façade qui tiendra au moins jusqu'aux élections générales du 29 mai.

Pour la première élection au suffrage universel direct d'un premier ministre d'Israël, « Bibi » s'est débrouillé pour être le candidat unique de toutes les droites. Pour le moment, silence dans les rangs ! Car, à trois jours d'un scrutin plus personnalisé que jamais, tous les sondages donnent à *« Bibi-bluff »* – gentille formule signée David Lévy –, une sérieuse chance de l'emporter face à M. Pérès.

Né, il y a quarante-sept ans, à Tel Aviv, éduqué à Boston, aux Etats-Unis, détenteur de la double nationalité, coqueluche des chaînes de télévision américaines, « Bibi » est le premier produit politique israélien presque entièrement « made in USA ». Rien de rédhibitoire en cela, bien au contraire. Pour les jeunes de Tel Aviv et de Jérusalem, branchés sur MTV à longueur de journée, l'épithète « américain » vaut superlatif.

« LE SOUS-MARIN »

« Ce type, disait naguère David Lévy, *n'est rien d'autre qu'une bulle soufflée par CNN. »* La formule a fait florès. Pas un portrait de l'intéressé dans les médias qui ne fasse référence à son *« absence de profondeur »*, à son côté *« opportuniste »*, à son habileté à *« changer de cheval au gré des modes et des événements »*. A en croire certains, l'homme ne serait rien d'autre qu'un produit de marketing, habilement lancé à droite parce que l'autre marché serait saturé. Benyamin Netanyahou laisse dire.

A la limite, cette réputation de « télépoliticien » invertébré, prêt à mettre l'idéologie sous le boisseau au moindre coup de sifflet de Washington, fait parfaitement son affaire. Il annonce qu'il n'est *« pas question »* de rendre à la Syrie le plateau du Golan en échange de la paix. Il laisse clairement entendre que s'il est élu, les *« Arabes Palestiniens »* devront se contenter de l'autonomie sur les 6 % de territoires occupés qui leur ont été jusqu'alors consentis. Il promet qu'avec lui, la colonisation juive de ces territoires s'accélérera.

Tout le monde ne croit pas à ce que promet « Bibi ». *« S'il est élu*, entend-on même à gauche, *il ne mettra pas la moitié de son programme en œuvre. Il fera ce que ses maîtres Américains lui diront de faire, et Bill Clinton a trop investi dans le processus de paix pour laisser Bibi couler tout cela sans broncher. »* Voire. Car le *« grand communicateur »* qui sut si bien défendre, en tant que vice-ministre des affaires étrangères, les inflexibles positions d'Itzhak Shamir lors du lancement du processus de paix, à la fin de 1991, à Madrid, a les pieds sur terre.

« Son ascension, écrivait le magazine *Jerusalem Report*, en avril 1993, *a été méthodiquement préparée pendant les années 80 par un syndicat d'hommes puissants et riches, Israéliens et Américains (...). Parmi ses soutiens financiers, on trouve un certain Morad Zamir, millionnaire juif américain (...). Au Likoud*, ajoutait le journal, *on appelait ce syndicat, le "sous-marin". »*

En clair, « Bibi », qui a commencé sa carrière publique en 1982, comme numéro deux de l'ambassade israélienne aux Nations unies, à New York, serait financé par la partie la plus conservatrice du groupe de pression américain, celle qu'Itzhak Rabin, peu avant son assassinat par un extrémiste de droite, invitait fortement, si elle tenait tant à voir Israël garder le contrôle de tous les territoires palestiniens occupés, à venir s'engager dans Tsahal pour y prendre des tours de garde.

« ACHETER LA PAIX »

Petit-fils d'un rabbin de Lithuanie nommé Nathan Mileikowsky, qui immigra en Palestine dans les années 20, et prit le nom de Netanyahou – *« don de Dieu »* en hébreu –, et fils de Benzion Netanyahou, l'un des théoriciens les plus fervents du « sionisme révisionniste », celui qui prétend que la Palestine toute entière appartient au peuple d'Israël et à lui seul, « Bibi » a en réalité passé toute son enfance avec les écrits de Jabotinsky.

De ce *« héros »* dont son père fut le compagnon d'armes et le disciple, « Bibi » connaît tout ou presque. De cet homme, dont le credo forme aujourd'hui encore le socle idéologique du Likoud, et qui prenait Ben Gourion et les autres pionniers socialisants pour de *« dangereux rêveurs »*, aveugles *« à la haine des Arabes »*, Benyamin Netanyahou possède tous les écrits.

« Inconstant », vraiment, « Bibi » ? En amour peut-être. A quarante-sept ans, marié trois fois, ses frasques conjugales font régulièrement le bonheur des gazettes à sensation. Mais les deux ouvrages qu'il a signés – *Terrorisme : comment l'Occident peut vaincre* et *Israël, une place parmi les nations* –, sans être d'inoubliables chefs-d'oeuvre, ni des modèles de vérité historique, ruissèlent d'une vulgate révisionniste parfaitement digérée qui peut se résumer ainsi : *« La survie d'Israël passe par le contrôle permanent de la Judée-Samarie »*, c'est-à-dire la Cisjordanie occupée depuis 1967.

Benyamin Netanyahou n'est pas *« creux »*, il en a simplement l'air. Bien que l'intéressé se soit solennellement engagé à respecter les accords intérimaires conclus avec Yasser Arafat par Ytzhak Rabin – un homme qu'il comparait, juste avant son assassinat, en novembre, à *« Neville Chamberlain, l'Anglais qui pensait lui aussi acheter la paix maintenant en abandonnant des territoires* [la Tchécoslovaquie] *à Hitler »* –, il est resté *grosso modo* fidèle à lui-même.

« Il est sans doute, résume Yossi Klein Halevy, célèbre journaliste local, *le meilleur porte-parole des peurs d'Israël. Reste à savoir si nous n'avons pas plutôt besoin, en ce moment, d'un chef qui sache évoquer nos espoirs. »*

Patrice Claude

Plus de 800 morts dans un naufrage en Tanzanie

DAR ES SALAAM. Le gouvernement tanzanien a lancé, vendredi 24 mai, un nouvel appel à l'aide après le naufrage, mardi, sur le lac Victoria, du navire *Bukoba*, qui a fait des centaines de morts. Selon une estimation du gouvernement, plus de 700 adultes avaient pris place sur le bateau, dont la capacité était d'environ 400 passagers. La Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a estimé que la catastrophe avait fait plus de 800 morts, alors que les premières estimations faisaient état de plus de 500 victimes. – (*AFP.*)

Niveau record des investissements allemands à l'étranger

BONN. Les investissements directs des entreprises allemandes à l'étranger ont atteint le niveau record de 48 milliards de marks (163 milliards de francs) en 1995 et progressé de 78 % par rapport à 1994 (27 milliards de marks, soit 92 milliards de francs). Environ 75 % des investissements ont été effectués en Europe, 20 % en Amérique et les 5 % restants en Asie et en Afrique. Les investissements dans les pays d'Europe de l'Est ont atteint 4,2 milliards de marks en 1995 (14 milliards de francs), contre 2,9 milliards (10 milliards de francs) en 1994. La part de l'Asie a, contre toute attente, légèrement diminué, celle de l'Afrique restant à un niveau très bas, exception faite de l'Afrique du Sud. Les entreprises étrangères, européennes et américaines pour l'essentiel, ont investi en Allemagne 13,9 milliards de marks en 1995, contre 11,2 milliards en 1994 (+ 24 %). Presque la moitié des investissements réalisés l'ont été par la Grande-Bretagne, la Suisse et la France.

AFRIQUE

■ **RWANDA/BURUNDI :** Kigali et Bujumbura se sont mis d'accord avec leurs voisins pour accélérer le retour volontaire des millions de réfugiés qui ont fui les violences ethniques dans leur pays, ont annoncé, vendredi 24 mai, les Nations unies. Selon le HCR, il y aurait 1,7 million de réfugiés rwandais et plus de 200 000 Burundais.

■ **Dix-neuf civils** ont été tués, jeudi 23 mai, dans une attaque lancée par des hommes armés à Gitega, dans le centre du Burundi, a-t-on appris vendredi de source militaire burundaise. Un porte-parole du ministère burundais de la défense a accusé des rebelles hutus d'être les auteurs de cette tuerie. – (*AFP.*)

■ **NIGERIA :** les autorités nigérianes ont annoncé à l'ONU une série de mesures de conciliation d'ordre judiciaire et politique, en particulier l'exclusion des militaires des tribunaux spéciaux, selon un document diffusé vendredi 24 mai à New York. Après la pendaison de l'écrivain Ken Saro-Wiwa et de ses huit compagnons, l'Assemblée générale de l'ONU avait souhaité l'envoi d'une mission d'enquête au Nigeria. – (*AFP.*)

MAGHREB

■ **TUNISIE :** la Ligue française des droits de l'homme a dénoncé, vendredi 24 mai, à Paris, un *« recul démocratique en Tunisie »*. La veille, le président de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), Patrick Baudoin, et le président de la Ligue sénégalaise des droits de l'homme, Me Sidiki Kaba, avaient été refoulés à leur arrivée à l'aéroport de Tunis. – (*Reuter.*)

ASIE

■ **AFGHANISTAN : le président Burhanuddin Rabbani** et le chef intégriste Gulbuddin Hekmatyar ont formellement signé, vendredi 24 mai, un accord de paix, a annoncé Radio Kaboul. Cet accord prévoit la cessation des hostilités entre les deux camps, la formation d'un *« réel gouvernement islamique »*, la mise en place à terme d'un gouvernement élu et la décision de maintenir l'unité du pays. – (*AFP.*)

■ **HONGKONG : deux missiles et des équipements** de fabrication de bombes ont été découverts, vendredi 24 mai, dans la partie de l'aéroport de Kai Tak réservée aux marchandises, a annoncé la police. Les pièces détachées de bombes provenaient de Chine et devaient être exportées, a précisé un porte-parole de la police. – (*AFP.*)

■ **TAÏWAN/ÉTATS-UNIS :** le Pentagone a averti le Congrès que Taïpeh souhaitait acquérir des armements pour un montant évalué à 84 millions de dollars, en particulier 465 missiles Stinger RMP, selon un communiqué du département américain de la défense. *« La vente de cet équipement n'affectera pas l'équilibre militaire dans la région »*, précise le communiqué. – (*AFP.*)

■ **BIRMANIE : le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme**, M. José Ayala Lasso, a protesté auprès de la junte birmane contre l'arrestation de dizaines d'opposants à Rangoun, a annoncé, vendredi 24 mai, un porte-parole de l'ONU. M. Ayala Lasso a convoqué l'ambassadeur de Birmanie auprès des Nations unies, M. M. Aye, pour lui exprimer *« sa profonde et vive préoccupation »*. – (*AFP.*)

La renaissance de l'Albanie, le « pays des Aigles »

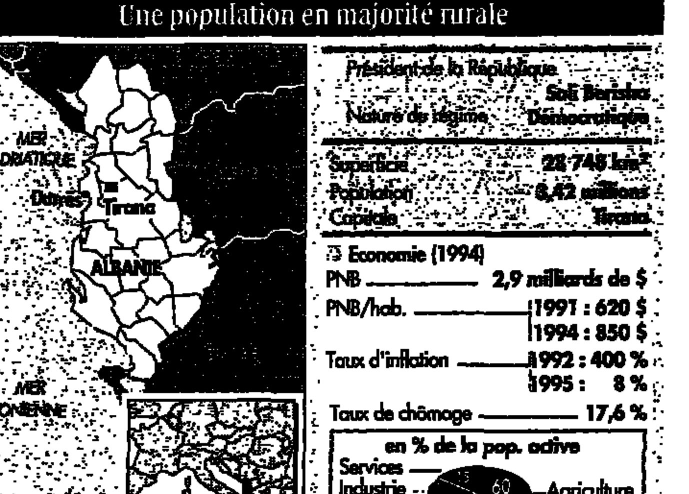
La nation la plus pauvre d'Europe a considérablement changé en quelques années. Elle vote, dimanche 26 mai, pour la troisième fois depuis la chute du régime communiste en 1991

Pour le troisième scrutin libre depuis la chute du régime communiste en 1991, les Albanais se rendent aux urnes dimanche 26 mai pour élire un nouveau Parlement. Le Parti démocratique du président Sali Berisha, qui avait recueilli 65,7 % des voix lors des élections de mars 1992, affronte une coalition dominée par le Parti socialiste (ex-Parti du travail, communiste). Sur les 140 sièges à pourvoir, 25 le seront à la proportionnelle à un tour, et le reste au scrutin majoritaire à deux tours. En dépit de ses réussites indéniables en matière économique et du soutien international dont ils bénéficient, Sali Berisha et son parti doivent affronter une vague de mécontentement. Celle-ci porte notamment sur la corruption, les difficultés de la transition et le caractère trop autoritaire du régime, et pourrait se traduire par une remontée du Parti socialiste, dont les dirigeants ont dénoncé le caractère électoraliste de la condamnation à mort, vendredi 24 mai, de trois anciens responsables communistes.

TIRANA
de notre envoyé spécial

A dix heures du soir, Skander, aidé par sa famille et quelques voisins, travaille encore dans la cour de sa maison du centre de Tirana. Le jeune *« entrepreneur »* de vingt-cinq ans veut absolument honorer la commande d'une centaine de réverbères pour la municipalité. Dehors, le manège installé sur la grand-place de la capitale tourne encore, là où naguère – il y a mille ans ! – une immense statue d'Enver Hodja dominait une ville tétanisée par une des dictatures les plus absurdes et les plus atroces du monde communiste. Le seul lecteur de français qui y travaillait ne devait-il pas, sous peine de censure, parler de l'écrivain « Exupéry », toute allusion à un quelconque saint étant bannie ? Sur la rue principale, les centaines de cafés-restaurants brillent encore de tous leurs feux. Les voitures – 150 000 contre 3 000 en 1991 – donnent du klaxon et les belles de Tirana, fières de leurs jeans bien coupés, risquent des œillades assassines en direction des groupes de garçons attablés.

Rarement ville aura tant changé et en si peu de temps. Et les quelques étrangers qui avaient pu la visiter au temps de la dictature n'en reviennent toujours pas. Alors que l'aéroport de Tirana voyait arriver tout au plus quelques milliers de visiteurs par an, ils ont été 130 000 en 1995 à débarquer au « pays des Aigles ». Le phénomène dépasse les paillettes de Tirana. Il y a un miracle albanais. En 1992, après la dissolution des immenses *« agro-combinats »*, *Sheme Daja, quarante ans*, a obtenu un hectare de terre, comme la quasi-totalité des paysans albanais (60 % des 3,4 millions d'habitants du pays vivent à la campagne). Sheme et ses voisins avouent, en riant, avoir tiré l'attribution des terres à la courte paille. S'ils reconnaissent tous que leur situation a changé *« comme entre le jour et la nuit »* depuis deux ans, ils savent combien elle est encore précaire. *« Le plus dur, c'est pour exploiter la terre*, dit Sheme, *nous sommes obligés de louer un tracteur, et cela revient très cher. »*



« Je suis sidéré par le développement agricole de ce pays, lance un expert international, *les paysans albanais ont retroussé leurs manches malgré des conditions souvent très défavorables et réussi à éliminer toute malnutrition et tout déficit alimentaire. »* Confirmation de Sheme : *« Notre production nous permet d'abord de manger, le reste nous le vendons sur les marchés »*, dit-il, fier des 50 000 leks (environ 2 500 francs) qu'il a réussi à gagner la saison dernière. Quant au reste de ses économies, ce sont les sommes que lui envoient régulièrement deux de ses frères partis travailler en Grèce. Cette manne, chiffrée à plus de 400 millions de dollars par an (2 milliards de francs), dispensée par les centaines de milliers d'Albanais travaillant, le plus souvent épisodiquement, à l'étranger, est une des explications de ce miracle albanais. D'autant que ces émigrés *(voir ci-dessous)* reviennent, dès qu'ils le peuvent, au pays pour y investir ce qu'ils ont gagné. Quant à l'aide de la communauté internationale, elle atteint 420 millions de dollars par an, somme considérable pour un pays si peu peuplé.

RELIGION : LE FMI !

Sans oublier les dons des différentes Eglises, organisations caritatives, voire des sectes qui sont arrivées à Tirana depuis la chute du communisme, attirées par cette terre en friche. Si, dans certaines statistiques officielles, 70 % des Albanais sont musulmans, c'est-à-dire qu'ils portent des noms musulmans, la réalité est radicalement différente. On compte tout au plus 20 % de musulmans, 6 % d'orthodoxes et 3 % de catholiques. Le reste de la population est tout simplement athée, ce qui ne l'empêche pas de demander, quand la possibilité s'en présente, l'aide des « frères » venus apporter la bonne parole. Beaucoup avaient souri en 1994 en apprenant que le président Sali Berisha avait obtenu l'entrée de son pays dans l'Organisation de la conférence islamique. Depuis, si les mosquées se multiplient, elles sont toujours aussi vides.

La véritable religion de Sali Berisha, ironisent ses adversaires, c'est d'abord celle du Fonds monétaire international. Ce dernier met en avant la croissance de 11 % du PNB en 1995, soit le taux le plus haut de tous les pays ex-communistes d'Europe de l'Est, une inflation de 8 % en 1995 contre 400 % en 1992, une privatisation menée tambour battant.

Cet accouchement aux forceps d'un nouveau pays n'est pas allé sans mal. 1991 et 1992 ont été des années terribles. En décembre 1991, à Fushe-Arrëz, une ville de quatre mille habitants à 150 km au nord de Tirana, trente-huit personnes périssent au cours du pillage d'un entrepôt où était stockée l'aide aimentaire internationale. Tous les arbres des routes menant à Tirana étaient coupés la nuit par des personnes voulant se chauffer. Le pain était volé et l'eau inexistante. La thérapie de choc du FMI a aussi totalement cassé un appareil industriel « heureusement » bien maigre et totalement obsolète. Les chiffres sont éloquents : de 1990 à 1994, la production de pétrole est passée de 1,7 à 0,5 million de tonnes, celle de charbon de 2 millions à 169 0000 tonnes, celle du cuivre de 930 000 à 178 000 tonnes. Conséquence : 80 % de l'emploi non agricole a été touché, et le chômage se situe entre 14 % et 20 % de la population.

Quant à la rigueur budgétaire, elle a empêché l'entretien des maigres infrastructures existantes qui se délabrent. Ainsi, Tirana l'uniformément grise est maintenant devenue une ville où les contrastes s'accentuent entre des habitations de plus en plus lépreuses et des maisons flambant neuves. *« Voilà la moquette offerte par Berisha »*, plaisantait ainsi un paysan du nord de l'Albanie en montrant le chemin boueux qui servait de route. La misère est encore grande dans ce pays qui a un revenu par habitant de 850 dollars par an (620 dollars en 1991) contre 10 000 dollars environ pour la Grèce, considérée pourtant comme le pays le plus pauvre de l'Union européenne.

71 % des Albanais reconnaissent, selon un sondage réalisé récemment par une institution américaine, que leur situation s'est améliorée depuis 1992, 21 % estimant que leur niveau de vie n'a pas changé et 8 % seulement déclarant *« vivre moins bien »*. Dimanche 26 mai, pour le premier tour des élections législatives, ils ne semblent pourtant pas disposés à plébisciter Sali Berisha et le Parti démocratique. Ce dernier pourrait être talonné par le Parti socialiste, succédané du Parti du travail (communiste), bras armé d'Enver Hodja et de son successeur Ramiz Alia. Déjà, en 1995, la population albanaise avait rejeté, par référendum, la Constitution proposée par Sali Berisha.

Le Parti socialiste est dirigé par le dernier premier ministre de l'ancien régime, Fatos Nano, condamné en 1994 à quatorze ans d'emprisonnement pour corruption et dont les partisans dénoncent le *« procès politique »*. Si son programme se veut résolument *« eurosocialiste »* et exclut tout retour en arrière, l'histoire et le discours de certains de ses dirigeants, cadres efficaces de l'ancien régime, peuvent laisser douter de cet engagement. D'autres responsables, les plus jeunes notamment, peuvent témoigner de leur résistance à la dictature. Quoi de commun entre Gramos Ruçi, ancien ministre de l'intérieur, ancien membre du comité central du Parti du travail, numéro deux du PS, et Ilir Meta, un des responsables de la révolte étudiante de décembre 1990 qui avait donné les premiers coups à la dictature mais qui se présente aussi sous la bannière socialiste ?

L'accaparement du pouvoir par les amis de Berisha, la corruption qui sévit – *« il faudrait plutôt parler d'une* combinazione *généralisée »*, rectifie un observateur international –, les difficultés de la transition pourraient expliquer l'écho recueilli par la campagne socialiste. Sans oublier un très élémentaire, et déjà très démocratique, goût de la contestation d'une population qui en a été sevrée pendant des dizaines d'années.

José-Alain Fralon

Trois anciens responsables communistes condamnés à mort

Zylyftar Ramizi, Aranit Cela et Rrapi Mino, respectivement vice-ministre de l'intérieur, président de la Cour suprême et procureur général du temps du régime communiste, ont été condamnés à mort, vendredi 24 mai à Tirana, pour *« génocide et crimes contre l'humanité »*. Deux autres ex-dirigeants, Manush Myftiu et Haxhi Lleshi, ont été condamnés à la réclusion à perpétuité. Tous sont notamment accusés d'avoir *« organisé des déportations massives de citoyens pour des raisons politiques, idéologiques et religieuses »*. Depuis l'installation du communisme en 1945, 400 000 personnes – soit plus d'un Albanais sur dix – ont été internées, certaines pendant plus de vint ans, et 6 000 d'entre elles ont été exécutées. Ces condamnations interviennent alors que Tirana s'était engagé à abolir la peine de mort lors de son admission au Conseil de l'Europe, en juin 1995.

Le glorieux retour des réfugiés

DURRËS
de notre envoyé spécial

Jeans élégants, chemise à fleurs, tennis neuves, Pellumb trône devant son épicerie-droguerie-café-bureau de tabac de Durrës. *« Les affaires marchent, mais un peu moins bien que l'an dernier. Avec les impôts qu'ils nous font maintenant payer ! »*, lâche-t-il avec la moue désabusée de tout commerçant digne de ce nom. Il y a un peu plus de cinq ans, le 5 mars 1991 très exactement, Pellumb faisait partie de ces milliers d'Albanais qui, dépenaillés, affamés, avaient pris d'assaut plusieurs cargos à Durrës pour arriver à Brindisi, en Italie, dans des conditions épouvantables. Cette armée de gueux avait été refoulée par les autorités italiennes, mais le monde entier avait eu le temps de découvrir le vrai visage d'un pays massacré par la dictature communiste.

Pellumb ne voulait pas rentrer en Albanie. Echappé du centre de tri mis en place à Brindisi, il réussit à gagner Milan. Pendant dix-huit mois, il travaille sur des chantiers et réussit à économiser 1 million de lires (environ 3 300 francs). Ce pactole lui permet, en revenant à Durrës, d'acheter un kiosque et, grâce à son ingéniosité et quelques petits trafics, de l'agrandir pour en faire son « multiservice » d'aujourd'hui. Mais celui-ci ne lui permet pas encore de réaliser un autre de ses rêves : construire sa maison, semblable à ces milliers de nouvelles constructions qui poussent comme des champignons dans les faubourgs de Durrës. Qu'à cela ne tienne : Pellumb a bien l'intention de repartir bientôt pour quelques mois en Italie. Mais, cette fois, *« comme un homme normal »*.

« Bien sûr que nous retournerons un jour en Suisse, mais en touristes », répondent, comme en écho, Enver et Refia, propriétaires d'un hôtel cossu à Durrës. En 1991, ils quittent l'Albanie, en possession, certes d'un visa, mais *« sans rien, sinon une grande nostalgie, la peur au ventre et la quasi-certitude de ne jamais revenir chez* [eux] *tant la situation y était désespérée »*. Il a vingt et un ans, elle, dix-neuf et, déjà, un enfant de quatre ans. Près de Zurich, elle trouve du travail, comme femme de ménage, dans un hôtel. Lui est embauché sur des chantiers. Ils apprennent l'allemand, travaillent *« comme des bêtes »*, vivent dans une pièce. En 1993, ils reviennent et se lancent dans la construction de leur hôtel. Un étage, puis deux. *« Nous avons été les premiers à construire »*, disent-ils fièrement. Fiers, aussi, de dire qu'ils ont maintenant six employés et *« une clientèle choisie »*.

J.-A. F.

Sali Berisha, l'impétueux

« SI JE POUVAIS, j'irais frapper à la porte de tous les paysans d'Albanie pour les convaincre » : Sali Berisha, président de la République depuis mars 1992, ne comprend pas du tout les critiques qui lui reprochent son activité débordante au cours de cette campagne électorale et les entorses faites à un certain devoir de réserve. *« Bien sûr que suis le président de tous les Albanais*, s'emporte-t-il, c'est pour cela que je dois les convaincre que la voie de la transformation radicale de notre pays que nous avons empruntée est la seule possible. »


PORTRAIT

Le 8 décembre 1990, le destin de ce cardiologue élégant, né en 1945 dans une famille de paysans des montagnes du nord de l'Albanie, bascule. Ce jour-là, les étudiants de Tirana manifestent contre leurs conditions de travail. La police intervient. Les étudiants font appel à l'écrivain Besnik Mustafaj et à Sali Berisha pour qu'ils soient leurs porte-parole. Les deux hommes comprennent qu'il faut aller plus loin et que l'Albanie, après tous les autres pays communistes, est peut-être prête pour le grand changement. Le 11 décembre, Ramiz Alia autorise le multipartisme et une semaine plus tard, Berisha, qui a rendu sa carte du Parti communiste, crée le Parti démocratique, qui perdra les premières élections libres en décembre 1991, avant de prendre une revanche éclatante en mars 1992.

Tenant jusqu'à quatre meetings par jour depuis le début de la campagne, intervenant – plus souvent qu'à son tour – à la télévision, recevant les délégations étrangères, Sali Berisha ne semble pas fatigué. *« C'est la bataille*, dit-il, *et il faut y aller. »* Impétueux jusqu'à l'imprudence, autoritaire jusqu'à exaspérer ses propres amis, Sali Berisha a un credo – le régime communiste a plongé l'Albanie dans la misère, – un remède – le libéralisme – et une ambition : être l'homme qui aura redonné à l'Albanie sa place en Europe. Pas question, dans ces conditions d'envisager, s'il perd les élections, une cohabitation avec les socialistes, *« le bloc rouge »*. *« Ce ne sera pas une cohabitation mais une mort douce de la démocratie, car les socialistes ont un programme marxiste et, au pouvoir, les marxistes ont toujours engendré des dictatures. »*

Quelle que soit la langue qu'il emploie, l'albanais, le français, l'anglais, l'italien ou le russe, et quel que soit son auditoire, diplomates étrangers ou foule de paysans, Sali Berisha a le verbe haut et ne fait jamais dans la nuance. Il suit de trop près les recommandations du FMI ? *« Le pire ennemi des pauvres gens*, répond-il, *c'est l'inflation. C'est vrai que l'on a adopté des mesures bien dures, mais compte tenu de la misère dans laquelle nous nous trouvions, il le fallait. Nous avons accepté la thérapie de choc mais les grandes douleurs sont maintenant passées et nous venons de vivre une année calme. »*

Si, au moment de la crise de septembre 1995 avec Athènes à propos du sort de la minorité grecque d'Albanie, le tribun populiste se laissa aller à d'inquiétantes dérives nationalistes, il a, depuis, réussi à redresser la barre et, baissant pour une fois le ton, négocié avec les autorités grecques. Même mesure aujourd'hui en ce qui concerne le Kosovo, cette région de Serbie, peuplée à 90 % d'Albanais, dont il ne fait, pas plus d'ailleurs que ses adversaires, pratiquement aucune allusion dans la campagne électorale. *« la guerre c'est la pire option*, dit-il, *il faut donc continuer à maintenir un principe de paix. Ce qui ne m'empêche pas, bien au contraire, de soulever la question du Kosovo dans toutes les réunions internationales et auprès de toutes les chancelleries. »* Si on lui parle de l'indépendance du Kosovo, il répond par un habile tour de passe-passe : *« Pour construire une maison, on ne commence pas par le toit mais par les fondations. Il faut d'abord construire une société civile, créer des institutions démocratiques et après, on ne sait pas, à travers un vote libre ce que Serbes et Albanais construiront ensemble. »*

J.-A. F.

Bosnie : les élections à Mostar risquent d'entériner la partition ethnique

MOSTAR
de notre envoyé spécial

Un nouveau compromis entre Zagreb et Sarajevo devrait permettre d'organiser fin juin le scrutin municipal initialement prévu pour le 31 mai à Mostar, ville divisée entre Croates et Bosniaques, a annoncé vendredi 24 mai l'administrateur européen Ricardo Perez Casado. L'accord, qui porte essentiellement sur le vote des Mostariens exilés à l'étranger, devait être signé, samedi 25 mai, sous les auspices de l'Union européenne (UE). A Mostar, les observateurs estiment que les élections ne couronneront pas la réunification de la ville, mais entérineront au contraire sa division ethnique.

Les partis politiques bosniaques sont à l'origine de ce report du scrutin municipal, pour avoir refusé de déposer leurs listes de candidats à la date prévue. Ils estimaient que les règles électorales et l'atmosphère tendue qui règne à Mostar ne permettaient pas d'organiser sereinement le scrutin. Les formations bosniaques, dont le Parti d'action démocratique (SDA) du président Izetbegovic, ont réclamé des éclaircissements sur *« la composition du corps électoral »* et *« la constitution des registres de vote »*. Sarajevo réclame que les Mostariens inscrits sur les listes du recensement de 1991 soient autorisés à voter, quel que soit leur lieu actuel de résidence.

Le mode de scrutin, tel qu'il avait été défini par l'administration européenne chargée d'organiser les élections, aurait certainement avantagé, selon des experts juridiques occidentaux, les partis séparatistes croates. Or, malgré un discours public favorable au renforcement de la fédération croato-bosniaque, les nationalistes croates d'Herzégovine ne cessent de militer pour une division définitive de Mostar. Régulièrement, des Bosniaques téméraires qui s'aventurent en zone croate sont victimes de passages à tabac, sous l'oeil amusé des policiers. Et le bus « inter-ethnique » financé par l'UE demeure désespérément vide, le chauffeur solitaire étant souvent victime de jets de pierres.

SEPT CANTONS

Le nouvel accord devrait permettre à certains réfugiés de voter. L'Union européenne a accepté d'ouvrir des bureaux de vote en Allemagne, en Norvège, en Suède et en Suisse, où se sont exilés de nombreux Mostariens. Leurs voix pourraient bénéficier aux partis républicains qui, dans le camp bosniaque, combattent l'influence des mouvements nationalistes. Aucun parti multi-ethnique n'existe en revanche côté croate, où l'Union démocratique croate (HDZ) du président Tudjman a instauré un régime dictatorial. Peu de diplomates pensent donc que le scrutin pourra renverser la tendance à la séparation ethnique, héritée du sanglant conflit.

L'Union européenne a divisé Mostar en sept cantons : six cantons ethniques et un minuscule « district central » théoriquement mixte. L'ancien administrateur, Hans Koschnick, refusant de voir sa proposition d'un vaste centre-ville multi-ethnique rejetée par l'UE, avait démissionné en mars. *« La situation ne s'est pas améliorée,* commente un diplomate européen. *La mafia de Mostar-Ouest est toujours la main des extrémistes croates. Il n'y aura pas plus de réunification de Mostar qu'il n'y a de fédération croato-musulmane. La réalité, ici, est qu'il est impossible de traverser la rivière Neretva sans risquer sa vie. »*

Rémy Ourdan

Lire aussi notre éditorial page 11

Tansu Ciller porte le coup de grâce à la coalition gouvernementale en Turquie

La fin de l'alliance entre les deux partis conservateurs fait le jeu des islamistes

Onze semaines seulement après la poignée de main scellant l'union forcée entre le Parti de la mère patrie (ANAP) du premier ministre Mesut Yilmaz et celui de la Juste Voie (DYP) de Mme Ciller, la méfiance, les accusations réciproques de corruption et les échanges d'insultes ont finalement eu raison de la fragile coalition formée par les deux partis conservateurs rivaux pour empêcher l'arrivée aux pouvoir des islamistes.

ISTANBUL
de notre correspondante

A l'issue d'une longue réunion de l'exécutif de son DYP, Tansu Ciller a porté le coup de grâce à la coalition, du moins dans sa forme actuelle. *« L'exécutif du parti a décidé de retirer son soutien au gouvernement, qui est de toute manière un gouvernement minoritaire, incapable de légiférer et d'offrir au pays et à la population les services qu'ils attendent »*, a déclaré Mme Ciller, samedi 25 mai, ajoutant que son parti se mettrait au travail immédiatement pour obtenir la formation d'un gouvernement majoritaire.

Le premier ministre Yilmaz n'ayant pas démissionné, la coalition est cependant officiellement en place. Mme Ciller a confirmé que ses collègues poursuivraient leurs tâches gouvernementales jusqu'à ce que le divorce soit prononcé. Une réunion du cabinet, composé de ministres des deux partis, devrait avoir lieu dimanche à Diyarbakir, la capitale de la région à majorité kurde.

La coalition entre l'ANAP et le DYP avait été formée le 6 mars sous la pression de la *« Turquie institutionnelle »*, un terme discret qui désigne l'armée, les institutions étatiques et le secteur privé, qui tous voulaient éviter l'arrivée au pouvoir des islamistes du Parti de la prospérité (RP, Refah), vainqueurs des élections de décembre 1995. Les deux partenaires, qui se déclaraient *« condamnés à réussir »* et qui portaient les espoirs de ceux qui sont résolument opposés à toute participation du Refah au gouvernement, loin de remplir leur tâche, n'ont fait que confirmer l'influence puissante des islamistes du RP. En obtenant le soutien de l'ANAP pour l'ouverture d'enquêtes sur des irrégularités qu'auraient commises Mme Ciller, les islamistes ont exploité avec succès l'hostilité latente entre les deux formations rivales.

Dans une semaine, des élections municipales partielles permettront de mesurer l'atmosphère politique du pays, mais il est déjà clair que le comportement irresponsable des hommes politiques, les disputes rocambolesques qui ont paralysé le gouvernement, n'ont fait qu'accélérer l'érosion des partis conservateurs. De nouvelles élections générales risqueraient de profiter avant tout aux islamistes.

Quelle sera la réaction des *« cercles influents »*, qui avaient insisté sur la formation de la coalition ? C'est actuellement une question débattue dans les milieux de l'élite turque. Un article, publié mardi 21 mai dans le *Turkish Daily News*, affirmait que le chaos politique poussait certaines membres de ces « cercles » à envisager des solutions non-démocratiques pour pallier la vacance du pouvoir.

Dans l'immédiat, la recherche d'une solution *« politique »* sera privilégiée. Au cours des derniers jours, Mme Ciller et plusieurs membres de son parti ont mentionné la possibilité de renégocier l'alliance avec l'ANAP en ajoutant un troisième parti – soit le Parti démocratique de gauche (DSP), qui jusqu'à présent avait accordé un soutien conditionnel à la coalition, soit le Parti populaire républicain (CHP) avec lequel le DYP avait cohabité pendant quatre ans – pour former un gouvernement majoritaire capable de s'attaquer aux problèmes du pays.

Fragilisée par des accusations de corruption, abandonnée par ses partenaires et même par le Président de la République, qui l'avait introduite sur la scène politique en 1991 mais a maintenant pris parti pour son rival Mesut Yilmaz, Mme Ciller lutte pour sa survie politique. Elle s'est récemment rapprochée des islamistes, avec lesquels elle s'est même alliée pour obtenir la fermeture du Parlement jusqu'aux élections municipales du 2 juin. Va-t-elle jouer son va-tout en formant une coalition avec le RP, ou espère-t-elle utiliser cette carte pour obtenir des conditions plus favorables – et des garanties personnelles – au sein d'une nouvelle alliance des partis conservateurs ? Un nouvel épisode du feuilleton politique turc est sur le point de commencer.

Nicole Pope

Les derniers stocks du virus de la variole détruits... en 1999

GENÈVE
de notre envoyé spécial

En décidant, le vendredi 24 mai, de faire procéder à la destruction des derniers stocks de virus de la variole existant dans le monde, le comité *ad hoc* de l'Assemblée mondiale de la santé a retenu une analyse faite par de nombreux spécialistes de virologie. Non sans avoir rencontré l'opposition des tenants de la thèse selon laquelle ce virus hautement pathogène pour l'espèce humaine est partie du patrimoine biologique universel ; à ce titre, l'homme n'aurait pas le droit de le faire à tout jamais disparaître.

Sauf événement de dernière minute, l'Assemblée mondiale de la santé qui réunit à Genève les délégués de cent quatre-vingt pays, devait confirmer, samedi, cette décision. La controverse était née dans les années qui suivirent l'éradication mondiale de la variole, spectaculaire réussite obtenue au prix d'un large effort financier et politique qui n'a jamais pu être reproduite pour d'autres maladies infectieuses. Le programme d'éradication avait été lancé alors que l'on comptait encore plus de dix millions de cas annuels de cette maladie virale, fréquemment mortelle et hautement contagieuse. Grâce à une coopération internationale exemplaire et deux cent mille agents sanitaires utilisant près de deux milliards et demi de doses vaccinales, on vint à bout du fléau. Le dernier cas de variole fut identifié en octobre 1977, en Somalie. Le coût de l'opération fut estimé à plus de 300 millions de dollars (plus de 1,5 milliard de francs) en dix ans. Le 8 mai 1980, l'OMS publiait le bulletin de victoire historique : la variole était éradiquée.

Fallait-il dès lors conserver les stocks de virus qui avaient été constitués en différents points du globe ? Dix années après l'annonce de la victoire, un comité spécialisé de l'OMS déclarait que tous les stocks de virus variologiques à travers le monde devaient être détruits avant la fin 1993. Ce ne fut pas le cas. A l'époque, les virus n'étaient plus officiellement conservés que dans deux centres collaborateurs de l'OMS : les Centers for disease control d'Atlanta (Géorgie) et le Centre d'Etat de recherche en variologie et biotechnologie situé à Koltsovo (Russie). Outre les opposants à la destruction irrévocable d'une espèce vivante, des experts faisaient valoir que les stocks de virus variologiques pouvaient avoir un intérêt scientifique en permettant l'étude des bases structurelles de la dangerosité et de la très grande infectiosité de ce virus vis-à-vis de l'homme. Certains se demandaient aussi si les stocks américains et russes étaient vraiment les seuls et si d'autres échantillons viraux n'étaient pas secrètement conservés, qui auraient pu être utilisés dans une guerre biologique.

DEUX SIÈCLES APRÈS

En 1994, l'OMS annonça à nouveau la destruction de ces stocks de virus avant 1995. Là encore, ce ne fut pas possible. Il aura donc fallu attendre deux siècles après la première vaccination contre la vaccine (un virus proche de la variole) – c'était le 17 mai 1796 – pour que la décision soit prise de manière irrévocable. La destruction ne se fera toutefois, sous le contrôle de nombreux experts et avec un grand luxe de précautions et de mise en scène, qu'en juillet 1999. Des lambeaux de la mémoire génétique du virus variolique seront conservés sous forme de fragments clonés du germe du virus, fragments qui ne sont pas en eux-mêmes infectieux et qui constituent un matériel précieux pour l'analyse des gènes viraux, ainsi que de la structure et de la fonction de ces protéines. De plus, cinq cent mille doses de vaccins antivarioliques seront gardés par l'OMS, de même que la souche vaccinale servant à la fabrication de ces vaccins de manière – on ne sait jamais – à faire face à une résurgence épidémique d'un virus disparu.

Jean-Yves Nau

Des signes ténus de reprise apparaissent au Mexique

MEXICO
de notre correspondant

Seize mois après la dévaluation du peso, qui a plongé le Mexique dans une crise économique sans précédent depuis les années 30, les chiffres publiés ces derniers jours par les autorités semblent indiquer que le pire est passé. Plusieurs indicateurs, en particulier le dynamisme des exportations et la création d'emplois, laissent entrevoir une légère amélioration. Il ne s'agit pour l'instant que de simples frémissements et la population, dont le pouvoir d'achat a été substantiellement réduit, n'en ressent pas encore les effets.

En avril, 43 000 à 50 000 emplois, selon les sources, ont ainsi été créés au Mexique, et depuis décembre 1995, le nombre de chômeurs a diminué de 153 000. Ce mouvement, si ténu soit-il – la baisse du chômage ne correspond pas toujours à des créations d'emplois – contraste avec les licenciements massifs qui avaient touché plus de 700 000 personnes en 1995. De leur côté, les exportations continuent à progresser de 3,8 % par mois en valeur depuis le début de l'année, laissant la balance commerciale largement excédentaire, en dépit d'une reprise des importations de produits intermédiaires destinés à l'industrie, pour la première fois depuis le début de la crise. Les experts voient dans cette dernière le signe d'un arrêt de la chute de la production, sinon un redémarrage.

De fait, au premier trimestre le Mexique a enregistré une baisse de 1 % seulement du produit intérieur brut par rapport à la même période de l'an dernier, alors que les autorités, qui péchaient jusque-là par optimisme, prévoyaient une chute de 2 % à 3 %. Cela a permis au président Ernesto Zedillo de justifier la sévérité des mesures adoptées par son gouvernement pour ramener l'inflation de 50 % en 1995 à 30 % cette année. Malgré les pressions exercées par les syndicats et une partie des milieux d'affaires, qui demandent une réduction de la fiscalité et une baisse des taux d'intérêt pour relancer la production et la consommation, le chef de l'Etat a estimé que la reprise passait par le maintien d'une politique monétaire *« rigoureuse »*.

Cette année, le PIB pourrait croître de 3 % alors qu'il avait chuté de 6,9 % l'an dernier. Les premiers signes de véritable reprise sont attendus au prochain trimestre : on devrait enregistrer, selon M. Zedillo, une croissance de 5 % par rapport à la même période de l'année précédente. Il est vrai que le PIB avait alors baissé de 10,5 %, ce qui relativise considérablement les perspectives d'amélioration pour la vie quotidienne de l'immense majorité des Mexicains.

Bertrand de la Grange

Paris et Mexico opposés au renforcement de l'embargo contre Cuba

Paris et Mexico ont annoncé, vendredi 24 mai, la création d'un groupe de travail pour s'opposer au renforcement de l'embargo américain contre Cuba, à l'occasion de la visite au Mexique du ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette. La délégation française a pris acte de la *« préoccupation »* du Mexique, qui estime *« inacceptables »* les menaces exercées par les Etats-Unis à l'égard des entreprises mexicaines présentes à Cuba. Selon la loi Helms-Burton, Washington pourra interdire l'accès à son territoire aux étrangers investissant dans des sociétés confisquées aux ressortissants américains par la révolution cubaine. Deux grandes entreprises mexicaines sont particulièrement visées : Cemex, le géant du ciment, et le Groupe Domos, qui a pris une participation de 40 % dans la société cubaine des téléphones. Alors que 80 % des échanges commerciaux du Mexique sont réalisés avec les Etats-Unis, M. Zedillo a fait part à M. de Charette de son *« souci de diversification »* dans le cadre d'un prochain accord de *« libéralisation commerciale »* avec l'Union européenne.

Offensive russe en Tchétchénie à la veille des négociations de Moscou

MOSCOU. Alors que les forces russes ont lancé, samedi 25 mai, une offensive dans le sud et le sud-est de la Tchétchénie pour *« liquider les groupes »* de combattants, Boris Eltsine confirmait, le même jour, qu'il rencontrerait, lundi à Moscou, le chef des indépendantistes tchétchènes, Zelimkhan Iandarbiev. Les deux dirigeants devraient en principe, selon le président russe, arriver à un *« accord sur la cessation complète des combats »*. M. Eltsine a toutefois précisé qu'il n'accorderait pas l'indépendance à la petite République caucasienne, *« partie intégrante de la Russie »*. Dans un entretien publié samedi par *Libération* et *le Figaro*, Aslan Maskhadov, le chef de l'état-major des forces tchétchènes a indiqué que les indépendantistes étaient prêts *« à mettre de côté la question »* du statut de la Tchétchénie, principale pierre d'achoppement de ces négociations, tout en affirmant ne jamais pouvoir accepter *« que la Tchétchénie soit assujettie à la Russie »*. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ESPAGNE : la justice a condamné l'État espagnol à indemniser** les familles des victimes de l'empoisonnement à l'huile frelatée qui a fait quelque 1 200 morts depuis 1981, d'après un jugement rendu, vendredi 24 mai, par l'Audience nationale, la plus haute instance pénale. L'État devra verser 7,5 millions de pesetas (environ 300 000 F) aux héritiers de chacune des victimes, une *« blague »* selon un porte-parole de l'association des victimes. – *(AFP.)*

■ **GRÈCE : la Grèce a expulsé vers l'Italie**, vendredi 24 mai, Khaled Abdel Rahim, un Palestinien condamné par un tribunal italien à sept ans et demi de prison pour sa participation au détournement du paquebot *Achille Lauro*. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **SURINAM** : le président sortant, Ronald Venetiaan, semble avoir perdu la majorité des deux tiers au Parlement, nécessaire pour qu'il soit réélu chef de l'État. Alors que, vendredi 24 mai, quelque 70 % des bulletins avaient été dépouillés à la suite des élections de jeudi, la formation de M. Venetiaan, le Nouveau front pour la démocratie et le développement, n'enlèverait que 23 des 51 sièges. Desi Bouterse, son principal adversaire, obtiendrait 15 sièges avec son Parti démocratique national (Noirs créoles). Il faut 34 des voix des 51 députés pour élire le président du Surinam. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **GRANDE-BRETAGNE : les ventes de détail** ont progressé de 0,2 % en avril par rapport à mars en données corrigées des variations saisonnières. Sur un an (avril 1996 comparé à avril 1995), la progression est de 2,2 %. Avril est le troisième mois consécutif de progression des ventes. Le gouvernement prévoit que la consommation va sensiblement progresser d'ici à la fin de l'année du fait de la baisse des impôts sur les faibles revenus, de la hausse du pouvoir d'achat et de la réduction du coût du crédit immobilier. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : la Chambre des représentants**, à majorité républicaine, a voté par 281 voix contre 144, jeudi 23 mai, un projet de loi prévoyant une hausse de 21,17 % sur deux ans du salaire minimum (de 4,25 dollars à 5,15 dollars). Cette hausse concernera tous les salariés. La Chambre avait au préalable rejeté un amendement qui prévoyait une dispense pour les petites entreprises. *« On ne peut élever une famille avec 4,25 dollars de l'heure »*, avait déclaré Bill Clinton qui avait prévenu qu'il opposerait son veto à une telle disposition si elle était votée. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

CORSE ***Un juge d'instruction* d'Ajaccio a placé en garde à vue, vendredi 24 mai, un militant de l'ANC *qui venait d'être condamné* à huit mois avec sursis pour port d'arme. Yves Manunta, qui avait échappé à un attentat le 7 mars, est mis en cause par le FLNC-canal historique *dans l'assassinat* d'un de ses membres, Jules Massa. Si cette *intervention judiciaire donne satisfaction* au FLNC-canal historique, certains observateurs redoutent qu'elle ne *relance l'affrontement* entre nationalistes. ● LES POLICIERS du SRPJ de Corse ont manifesté, vendredi, devant la préfecture de police d'Ajaccio, pour protester contre les conditions dans lesquelles ils doivent travailler. ● UN ATTENTAT a visé, dans la nuit de vendredi à samedi, l'appartement du directeur de la prison d'Ajaccio où avait eu lieu une courte mutinerie mercredi contre le transfert de neuf détenus à Marseille.**

Un militant nationaliste de l'ANC a été placé en garde à vue

Un membre de l'ANC soupçonné de l'assassinat d'un adhérent de la Cuncolta, vitrine légale du FLNC-canal historique, est entendu par un juge d'instruction, tandis que les policiers de l'île supportent de moins en moins le climat dans lequel ils doivent travailler

LA JOURNÉE du samedi 25 mai devait marquer une nouvelle échéance cruciale dans les efforts menés par le gouvernement pour ramener la paix civile en Corse et, *plus précisément, pour obtenir* la maintien de la trêve observée par le FLNC-canal historique. Cette organisation clandestine a lancé, le 13 mai, un « *ultimatum* » à l'Etat, en annonçant la suspension de ses discussions avec Paris et en exigeant, dans les quinze jours, des « *faits concrets* ».

Or l'enquête sur l'assassinat, le 16 février à Ajaccio, de Jules Massa, un militant de la Cuncolta naziunalista, vitrine légale du FLNC-canal historique, est apparemment en train de franchir un pas important, avec la mise en garde à vue, vendredi, au SRPJ d'Ajaccio, d'Yves Manunta, militant de l'Accolta Naziunalista Corsa (ANC), l'un des groupes rivaux de la Cuncolta.

Dans le premier procès lié à la guerre fratricide qui décime les rangs des nationalistes corses, Yves *Manunta venait d'être condamné*, le même jour, à huit mois de prison avec sursis pour port d'arme prohibée, à l'occasion – paradoxalement – d'une tentative d'assassinat commise contre lui, le 7 mars à Ajaccio. Accompagné de son épouse, il était revenu ensuite se présenter librement à la police. C'est à ce moment-là qu'il a été mis en garde à vue.

Le juge d'instruction chargé de ce dossier criminel à Ajaccio devait décider, samedi, d'incarcérer M. Manunta dans cette affaire ou de le laisser en liberté. « *De cette décision dépend*, indiquait-on au *Monde* vendredi soir place Beauvau, *la reconduction de la trêve* [du FLNC-canal historique] *ou la continuation des attentats en Corse.* »

> L'affaire Massa constitue, aux yeux de la Cuncolta, la plus grande tentative d'« entrave » au « processus de paix »

Sur place, de source judiciaire, on précisait samedi matin que, compte tenu des éléments retenus contre M. Manunta, il y avait « *huit chances sur dix* » que sa garde à vue soit prolongée. Or il est de notoriété publique que l'affaire Massa constitue, aux yeux de la Cuncolta, la plus grande tentative d'« *entrave* » au « *processus de paix* » engagé le 12 janvier avec l'annonce d'une trêve de trois mois. Aussi bien la Cuncolta que son bras armé le FLNC-canal historique ne manquent pas une occasion de le rappeler publiquement.

Pour le FLNC-canal historique, l'affaire Massa est de même ampleur que le double asssassinat en décembre 1994 de Jean-François Filippi, le président du Sporting-Club de Bastia, suivie deux jours plus tard de celui de Frank Muzzi, ancien militant de la Cuncolta et porte-parole du comité Sozzi, du nom du premier militant nationaliste tué, en juin 1993. Le FLNC-canal historique avait revendiqué son assassinat en expliquant que Robert Sozzi, membre de cette organisation *clandestine, s'était* rebellé contre des ordres qui lui étaient donnés, notamment la protection de Jean-François Filippi.

Dès janvier 1995, l'effet de ces deux assassinats se faisait sentir par l'arrêt des discussions discrètes entre les services de la place Beauvau – dont l'occupant était alors Charles Pasqua – et les responsables de A Cuncolta.

A la suite de l'assassinat de Jules Massa, le 29 février, à l'occasion d'une audition volontaire par la police judiciaire, François Santoni, l'un des deux secrétaires nationaux de la Cuncolta – la victime était l'un de ses gardes du corps –, avait mis en cause plusieurs personnes, parmi lesquelles Yves Manunta, ainsi que deux membres du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), mouvement rival de la Cuncolta, qui auraient menacé Jules Massa.

Une semaine après, le 7 mars, Yves Manunta avait dû à un gilet pare-balles d'échapper à la mort, bien qu'il ait été touché par plusieurs projectiles dans une fusillade nourrie.

Plus de 90 balles avaient été tirées contre lui. Les policiers avaient alors découvert que M. Manunta était lui-même en possession d'une grenade, ce qui lui a valu sa condamnation vendredi pour port d'arme prohibée. Samedi matin, ni l'ANC ni la Cuncolta n'avaient encore réagi à la mise en garde à vue d'Yves Manunta.

Michel Codaccioni et Erich Inciyan

Deux nouveaux plastiquages

L'appartement du directeur de *la maison d'arrêt d'Ajaccio*, dont la voiture avait été plastiquée jeudi 23 mai, et une agence immobilière de Bastelicaccia (Corse-du-Sud) ont été la cible, dans la nuit de vendredi à samedi, *d'attentats qui n'ont pas fait* de victime. Mercredi 22 mai, une mutinerie avait éclaté à la maison *d'arrêt d'Ajaccio lors du* transfert de neuf détenus vers la prison des Baumettes, à Marseille. *Ces neuf hommes, dans* les cellules desquels avaient été récemment découverts des téléphones portables et des scanners permettant notamment de capter les communications de la police, refusaient de quitter leurs cellules. Alors que d'importants effectifs de police prenaient position autour de la prison, plusieurs détenus avaient retenu pendant quelques dizaines de minutes un gardien avant de le relâcher, à l'issue d'une brève négociation, et d'accepter leur transfèrement.

Les accusations de François Santoni contre le Parti socialiste

BASTIA
de notre correspondant

Les accusations du ministre de la justice, évoquant mardi 21 mai devant l'Assemblée nationale les « *valises ouvertes de billets* » qu'auraient employées les socialistes lorsqu'ils étaient au pouvoir pour négocier avec les clandestins du FLNC, ont été depuis *relayées en Corse à de multiples reprises* par François Santoni, l'un des secrétaires nationaux d'A Cuncolta, vitrine *légale du FLNC-canal historique*.

Une contradiction de date semble toutefois opposer les affirmations de Jacques *Toubon, qui évoque les actions de Joseph* Franceschi en 1983 *(Le Monde* du 24 mai), et celles de François Santoni, qui désigne le directeur de cabinet de Pierre Joxe en 1990. Si les preuves de ces « révélations » restent à constituer, les accusations lancées par M. Santoni s'élargissent aujourd'hui à l'indication de pistes immobilières et bancaires. Santoni met en cause, sans les citer, « *certains dirigeants socialistes de Corse dans des récupérations d'argent sur des entreprises niçoises* » intéressées par la construction du port de plaisance de Toga. Des militants nationalistes, « *dirigeants du FLNC de l'époque* », auraient été « *corrompus* » dans cette affaire et « *exclus depuis* ». Le secrétaire national d'A Cuncolta ajoute que ces affaires seraient à l'origine de la scission du FLNC, en novembre 1990, qui avait entraîné, d'un côté, la création du FLNC-canal historique, de l'autre, celle du *FLNC*-canal habituel, bras armé du Mouvement pour l'autodétermination (MPA).

Une filiale du Crédit lyonnais aurait même consenti, selon François Santoni, des avantages bancaires importants à certains de ces anciens *dirigeants clandestins*. L'ouverture d'une information judiciaire, telle que l'a demandé le député RPR de la Haute-Vienne *Alain Marsaud au garde des* sceaux, pourrait éclairer ces révélations, les confirmer ou les infirmer.

« UN IRRESPONSABLE »

Pour l'heure, la banque oppose un démenti formel aux allégations visant des prêts à taux zéro qu'aurait eu à consentir la filiale du Crédit lyonnais en faveur d'un quelconque bénéficiaire. Quant à l'affaire immobilière du port de plaisance de Toga et à l'implication « *d'entreprises niçoises* », M. Santoni évoque dans ses accusations une opération d'urbanisme du quartier nord de Bastia lancée par le district urbain depuis une dizaine d'années. Une zone d'aménagement concerté (ZAC) de treize hectares y a été décidée, en 1990, entre les promoteurs de l'opération et les communes de Bastia et de Ville-Di-Pietrabugno, impliquées pour des superficies respectives de cinq et huit hectares. La convention de ZAC autorise, d'une part, une opération immobilière mixte de commerces, de logements résidentiels et de logements sociaux, bénéficiant de coefficients d'occupation des sols (COS) particulièrement denses et, d'autre part, la construction d'un port de plaisance d'une centaine d'anneaux d'amarrage assorti *d'une zone de commerces de services liés* à la plaisance.

La réalisation du port, pour un montant évalué à 60 millions de francs, a été confiée à la société niçoise, moyennant certains avantages d'exploitation des installations. Selon le président du district de Bastia, cette « *compensation* » a été définie pour équilibrer des charges liées à la mise en œuvre de l'opération immobilière de logements. Jusqu'en 1995, le président du district était l'ancien député MRG de Haute-Corse et maire de Bastia, Jean Zuccarelli (père d'Emile Zuccarelli, qui détient aujourd'hui ces mandats). Le nouveau président est le socialiste Laurent Croce. Le maire de la commune de Ville-Di-Pietrabugno est toujours Jean Baggioni, président RPR de l'exécutif territorial.

Pour Laurent Croce, les accusations de M. Santoni « *sont le fait d'un irresponsable qui devrait savoir que les socialistes n'ont jamais eu de responsabilité dans les décisions concernant Toga. Si des querelles se sont développées entre organisations clandestines au sujet de la perception de l'"impôt révolutionnaire" auprès de telle ou telle entreprise, fût-elle niçoise, M. Santoni est certainement mieux placé pour en connaître.* »

Aujourd'hui, l'aménagement de la zone *de Toga n'est toujours pas achevée. Des* contentieux d'expropriation, notamment pour le tracé d'une route à quatre voies de circulation pour le désenclavement du nord de Bastia, bloquent le développement de l'opération. Les programmes de logements sociaux sont toujours à l'état de projet entre le promoteur et la société HLM pressentie. En revanche, les activités du port de plaisance de la zone de commerces et la réalisation des logements résidentiels attestent de la réussite financière de l'opération... et des convoitises qu'elle peut encore aujourd'hui susciter.

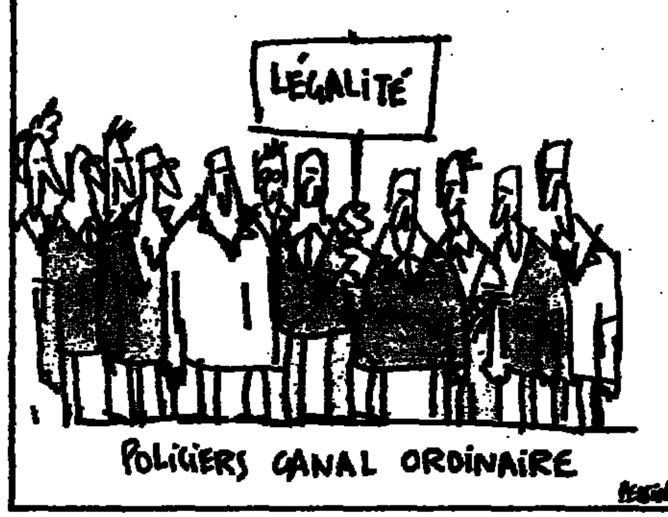
M. Ci

Les policiers en poste dans l'île manifestent leur malaise

UNE SOIXANTAINE d'enquêteurs et de personnels administratifs du service régional de police judiciaire (SRPJ) en Corse se sont rassemblés, vendredi 24 mai devant la préfecture de police d'Ajaccio, afin de dénoncer l'« *apathie* » de leur hiérarchie face aux « *menaces directes émises à leur encontre* ». Une délégation de ces fonctionnaires a été reçue par le préfet délégué à la sécurité pour la région Corse, Gérard Bougrier, auquel ils ont remis une motion. Ce texte reproche notamment à leur hiérarchie son absence de réaction « *suite au communiqué du FLNC-canal historique en date du 13 mai, relayé publiquement par un responsable d'un mouvement nationaliste* ».

Dans son communiqué, l'organisation clandestine avait annoncé la rupture, au moins provisoire, des « *discussions* » engagées avec les autorités au gré d'une trêve des attentats déclarée le 12 janvier en signe de soutien à la politique du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré (*Le Monde* du 15 mai). « *Un délai de quinze jours est donné à l'Etat français pour démontrer publiquement et sans ambiguïté, par des faits concrets, sa volonté de contribuer au processus de paix et au règlement politique de la question corse* », avait énoncé le communiqué. L'ultimatum était assorti d'une sévère mise en garde aux forces de l'ordre : « *Dans l'immédiat, et compte tenu des provocations policières et judiciaires, nous donnons l'ordre à nos militants de riposter par les armes à toute tentative d'arrestation.* »

Cet avertissement était une réaction directe à la série d'interpellations opérées le 13 mai par les gendarmes, sur commission rogatoire d'un juge d'instruction de Bastia, Marie-Pierre Sainte, *qui* avait notamment visé deux militants de A Cuncolta (vitrine légale du FLNC-canal historique) dans des dossiers de droit commun. L'un des deux secrétaires nationaux de cette organisation, François Santoni, avait appuyé le propos en indiquant, mercredi 22 mai sur RMC, que sa condamnation à mort avait été décidée par deux mouvements nationalistes rivaux (le MPA et l'ANC). M. Santoni avait précisé être « *fondé à croire qu'une partie des policiers vont tenter la même chose* », notamment « *par des divulgations sur ses déplacements* ».



C'est dans ce contexte que s'est manifesté le mouvement de grogne policier du 24 mai, qui a regroupé un bon tiers du total des effectifs du siège ajaccien du SRPJ et de ses antennes de Bastia, Calvi et Porto-Vecchio (Haute-Corse). *Le* rassemblement dans le calme de ces fonctionnaires, syndiqués ou non, s'est limité aux fonctionnaires de la police judiciaire, sans toucher leurs collègues de la sécurité publique et des renseignements généraux affectés sur l'île.

AUTORITARISME

La motion des policiers remise au préfet a attiré « *solennellement l'attention des autorités de l'Etat et de* [leur] *autorité de tutelle sur le climat de violence et d'insécurité régnant en Corse, générateur de la déstabilisation, du désarroi et de l'inquiétude, liés à l'exercice quotidien de leurs missions* ». La motion interroge également les autorités, eu égard à « *la multiplication des actions violentes commises récemment à l'encontre de différents corps de l'Etat, sur les mesures envisagées pour que la mission de police judiciaire en Corse puisse être clairement définie et s'exercer sereinement, en accord avec l'autorité judiciaire* ».

UN CLIMAT DE SUSPICION

Caractérisé par les risques encourus par les policiers agissant sur l'île de Beauté, le contexte local est aussi marqué par une conjonction de critiques à propos du SRPJ d'Ajaccio. Émanant, paradoxalement, aussi bien des rangs nationalistes que de certains policiers du SRPJ, ces mises en cause se cristallisent sur la personne du nouveau chef du service, le commissaire divisionnaire Marc Pasotti. Nommé cette année à Ajaccio, en provenance du SRPJ de Marseille, où il avait mené une action résolue contre la criminalité phocéenne, M. Pasotti est cependant contesté pour des raisons de nature diverse. Certains de ses subordonnés lui reprochent un style de commandement autoritaire, tandis que le syndicat majoritaire chez les *commissaires* considère qu'il lui est avant tout reproché de vouloir « *remettre certains de ses hommes au travail* ».

La complexité de l'action policière en Corse ne saurait masquer, selon cette dernière analyse, qui trouve des échos à Paris du côté de la direction centrale de la police judiciaire, que des fonctionnaires installés de longue date en Corse font preuve d'un manque d'entrain professionnel.

Quelques policiers sont, au surplus, soupçonnés d'avoir entretenu des relations privilégiées avec l'un ou l'autre des clans insulaires. Des nationalistes auraient ainsi, à diverses reprises, été prévenus de l'imminence de leur interpellation. Ce climat de suspicion a été renforcé par l'affaire de la diffusion à la presse du procès-verbal d'audition de François Santoni, entendu le 29 février par un enquêteur du SRPJ, dans lequel le dirigeant de la *Cuncolta* mettait en cause deux nationalistes rivaux comme étant les éventuels protagonistes de la mort *de Jules Massa, le garde* du corps du dirigeant de la Cuncolta assassiné le 16 février à Ajaccio. Ce type de soupçons pesant *sur tel ou tel* policier se retrouve enfin du côté des divers mouvements nationalistes. Certains fonctionnaires, a ainsi commenté François Santoni, « *ont été mutés, justement pour avoir donné des renseignements sur* [ses] *déplacements aux parties adverses* ».

Le fait est que plusieurs inspecteurs du SRPJ ont, ces derniers mois, été incités à regagner le continent. En raison de l'inactivité reprochée à certains, de la partialité prêtée à d'autres, ou de la nécessité de les placer à l'abri de menaces nationalistes ? Dans leur motion au préfet délégué à la sécurité en Corse, les policiers n'ont pas tranché entre ces interprétations. S'insurgeant « *contre toutes formes de mesures "pseudo-sécuritaires" prises à l'encontre de certains des leurs, se traduisant notamment par des mutations arbitraires, alors que les procédures judiciaires sont traitées par l'ensemble des personnels, sous l'autorité exclusive de leur hiérarchie* », les policiers indiquent simplement dans leur motion qu'ils « *ne tolèrent plus la mise en cause de leur probité professionnelle et morale* ».

Erich Inciyan

Réactions

● **Henri Emmanuelli (PS)** : en déplacement à Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme), Henri Emmanuelli a affirmé, vendredi 24 mai, que Jacques Toubon, ministre de la justice, « *est en train d'entraîner le gouvernement dans les bas-fonds* », après les déclarations de ce dernier sur la Corse. Il a ajouté qu'« *il faut donner rapidement aux Corses l'occasion de s'exprimer politiquement* », en « *anticipant les élections à l'Assemblée régionale* ».

● **Jean-François Mancel (RPR)** : le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, a demandé aux socialistes, jeudi 23 mai, de « *reprendre leurs esprits* » sur la Corse. « *Que les socialistes arrêtent de nous donner des leçons, d'essayer de s'agripper à ce sujet parce qu'ils n'ont en plus rien à dire sur autre chose.* »

● **Jean-Louis Debré** : les élus corses seront reçus par le ministre de l'Intérieur, mardi 28 mai, juste avant le débat sur la situation en Corse à l'Assemblée nationale. Devraient être présents, le président de l'Assemblée de Corse, le député (RPR) de Corse-du-Sud, Jean-Paul de Rocca Serra, le président (RPR) du conseil exécutif, Jean Baggioni, et les présidents des conseils généraux de Corse-du-Sud, le député UDF José Rossi, et de Haute-Corse, Paul Natali (RPR), les sénateurs François Giacobbi (Rad., Haute-Corse) et Louis-Ferdinand de Rocca Serra (UDF, Corse-du-Sud), et les députés de Haute-Corse, Emile Zuccarelli (Rad.) et Jean-Claude Bonaccorsi (RPR).

Le Sénat juge insuffisant le financement des dispositions de la loi sur l'air

Les élus du Palais du Luxembourg s'en sont tenus au « strict minimum » voulu par Mme Lepage

De nombreux groupes de pression ont obtenu que la *sévérité du texte de loi sur l'air soit revue* à la baisse. Corine Lepage estime qu'elle a réussi à sauver le « strict minimum » et elle a su *convaincre les sénateurs de le préserver.* Ceux-ci, jeudi 23 et vendredi 24 mai, se sont, en revanche, inquiétés du financement du projet. Ils ont refusé que les collectivités locales soient mises à contribution.

DE L'AVEU même de Corinne Lepage, ministre de l'environnement, le projet de loi sur l'air est *« le strict minimum de ce que les pouvoirs publics doivent mener, compte tenu des difficultés économiques qui touchent notre pays* (...), *face aux enjeux des phénomènes de pollution de l'atmosphère ».* Ce texte rend obligatoire la surveillance de la qualité de l'air tout en renforçant, notamment, les mesures de limitation de la circulation en cas d'alerte (*Le Monde* du 4 avril).

Des pétroliers à Bercy, en passant par les constructeurs automobiles, les ministères de l'industrie et des transports, les camionneurs, le Conseil d'Etat et les céréaliers, on ne compte plus les intérêts économiques ou administratifs qui ont cherché – avec un certain succès – à contrôler la mise en œuvre de cette idée. Instruite par cette douloureuse expérience, Mme Lepage a choisi de prendre les devants au Palais du Luxembourg : *« Si la loi votée devait être en retrait par rapport* [au projet] *nous ne répondrions pas de façon satisfaisante aux problèmes de pollution »*, a-t-elle prévenu. Elle a obtenu gain de cause jeudi 23 et vendredi 24 mai, son texte étant approuvé par les sénateurs de la majorité, ceux du PS et du PC s'abstenant.

De fait, l'essentiel du débat a porté sur les modalités de financement du texte, chacun étant convaincu de la légitimité des objectifs poursuivis. L'opposition n'a pas manqué d'enfoncer le clou : *« Une volonté politique se juge surtout aux moyens financiers qu'on lui consacre, et ce projet de loi* (...) *en manque cruellement »*, a noté René Rouquet (PS, Val-de-Marne), Félix Leyzour (PC, Côtes-d'Armor) affirmant, quant à lui, que ce projet *« pèche par l'absence de moyens efficaces permettant de traduire en actes les objectifs affichés ».*

« Si, d'aventure, certains prétendent que cette loi c'est un peu du vent, le Sénat saura lui donner du souffle ! », avait répliqué par avance Philippe François (RPR, Seine-et-Marne), rapporteur de la commission des affaires économiques, non sans prendre soin de sensibiliser ses collègues en faisant circuler dans l'hémicycle un flacon contenant *« les particules émises par un autobus de la RATP bien réglé sur un trajet de 2 kilomètres »* – substance qualifiée de *« noire et pulvérulente »* par les fonctionnaires du compte-rendu analytique. En matière financière, *les sénateurs ont alternativement* soufflé le chaud et le froid.

Regrettant la *« non-pérennité »* du financement des réseaux de surveillance – assuré par une fraction de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), plafonnée à 0,4 centime par litre et déterminée lors de chaque loi de finances, ainsi que par une participation des industriels par le biais de la taxe parafiscale sur la pollution atmosphérique, dans une proportion qui n'est pas déterminée –, la commission des affaires économiques a pointé du doigt *« l'incertitude qui pèse sur les engagements financiers ».*

Quant à la commission des finances, soucieuse de préserver l'orthodoxie budgétaire, elle a vu d'un mauvais œil la *« préaffectation d'une ressource budgétaire »* de la loi de finances. Finalement, les sénateurs *ont adopté un amendement* de compromis prévoyant que *le financement de la surveillance de* la qualité de l'air sera assuré *« dans les conditions prévues par les lois de finances »* et tiendra *« compte du produit de la fiscalité des carburants ». « La pérennité n'est pas définitivement assurée. Tous les ans, nous devrons remonter au créneau au moment de la discussion budgétaire »*, a regretté Philippe Richert (UC, Bas-Rhin) –, auteur, en mai 1995, d'un rapport sur « La surveillance de la qualité de l'air ».

Après avoir ainsi fait part de leurs inquiétudes quant à la pérennité du financement du projet de loi, les sénateurs ont toutefois voté à l'unanimité la suppression de deux articles du texte qui donnaient aux conseils généraux et régionaux la possibilité d'accorder des avantages fiscaux (exonération de la vignette automobile et des cartes grises) aux utilisateurs de véhicules peu polluants, au motif que le texte du gouvernement ne prévoyait pas de compensation de l'Etat aux collectivités locales. Des amendements du gouvernement instituant le principe de cette compensation avaient été rédigés et déposés, mais ils n'ont pas été défendus en séance, certains voyant dans le silence de Mme Lepage l'effet d'une recommandation de Bercy.

Lors d'une seconde délibération, le ministre de l'environnement a obtenu la suppression d'un amendement qui faisait obligation à la SNCF d'accroître ses parts de marché dans le trafic de transport terrestre des marchandises.

Jean-Baptiste de Montvalon

Les écologistes ont tenté de se faire entendre

Faute d'avoir des représentants au palais du Luxembourg, les écologistes ont transmis de nombreuses propositions d'amendement aux sénateurs. Estimant *« menacé »* le *« droit à respirer un air qui ne nuise pas à la santé »*, disposition figurant à l'article premier du texte, les Verts ont affirmé, mercredi 22 mai, qu'il s'agissait là de *« l'essentiel du combat parlementaire. »*

Chef de file de Génération Ecologie, Brice Lalonde n'a pas été en reste. Parmi ses propositions restées sans suite, figuraient, entre autres, la parité fiscale entre le gazole et l'essence ainsi que la création d'un *« péage urbain »*, dont les recettes auraient été affectées notamment à l'amélioration des *« transports collectifs propres ».*

La Ville de Paris propose une charte du vélo

*« **LA CHARTE** du vélo à Paris veut marquer la nouvelle position prise par la municipalité en faveur du vélo »* : telle est la conclusion du projet de six pages, présenté, jeudi 23 mai, aux membres de la commission extra-municipale du vélo. Ce document, un des premiers de genre dans un grande ville française, pourra être amendé par les associations.

Après avoir rappelé qu'actuellement le vélo est utilisé pour environ 2 % des déplacements dans la capitale, ce texte, qui a été élaboré par les services de la Direction de l'aménagement urbain (DAU), fixe cinq objectifs. Le premier, qui est de *« réaliser des aménagements pour les cyclistes »*, prévoit notamment que *« tout projet d'aménagement devra prendre en compte le vélo dès le stade de sa conception »* ; il stipule aussi que des contacts seront pris avec les communes limitrophes pour assurer la continuité du réseau.

Le deuxième objectif consiste à *« assurer la complémentarité du vélo avec les autres modes de transport »*, en favorisant notamment l'usage mixte de la bicyclette avec l'automobile ou les transports en commun.

Le troisième point a pour but *« d'adapter la réglementation aux besoins des cyclistes »*. Il prévoit notamment une modification de l'article 12 du Plan d'occupation des sols afin de *« rendre obligatoire la création d'installations de remisage des vélos pour toute nouvelle construction ».*

Par ailleurs, il relève la nécessité pour les cyclistes de bénéficier d'un système d'assurances. Les opérations ponctuelles en faveur du vélo, comme l'utilisation des quais de la Seine, le dimanche, devraient être développées. Enfin, le document prévoit de *« promouvoir l'usage du vélo »* par des campagnes d'information et de communication qui *« seront menées en faveur d'un changement des comportements ».*

LE « TOUT-AUTOMOBILE »

La Ville de Paris s'engage aussi à encourager *« le développement des services de location de vélos »* pour des usages ponctuels. M. Bernard Plasait (UDF), adjoint au maire chargé de la voirie, des transports et de la circulation, a précisé que ce texte est un projet. Les membres de la commission vélo sont invités à faire connaître les ajouts ou les modifications qu'ils veulent y voir figurer.

Par ailleurs, Jean Tiberi a réaffirmé, dans un communiqué, vendredi 24 mai, *« sa volonté de développer fortement l'usage du vélo dans Paris ».*

En ce qui concerne la réalisation des 50 kilomètres de pistes cyclables (*Le Monde* du 22 mars), il a confirmé que *« les premiers travaux formant le cœur du réseau seront en place avant l'été, avec la partie centrale des axes nord-sud et est-ouest »*. Le reste devrait être achevé *« avant la fin de l'année 1996 »*. En s'appuyant sur les travaux de cette commission extra-municipale, le nouveau maire de Paris agit un peu comme s'il voulait que les choses soient suffisamment avancées avant d'affronter les éventuelles oppositions à l'intérieur de sa majorité, encore imprégnée de la culture du *« tout-automobile ».*

Pour l'instant, le Conseil de Paris n'a pas été saisi de ces mesures qui influeront nécessairement sur la circulation à Paris. En outre, le jour où il aura lieu, ce débat risque d'être compliqué par l'obligation que le projet de loi sur l'air fait aux villes de plus de 250 000 habitants de mettre en place des plans de déplacements urbains.

Ces démonstrations successives du maire en faveur du vélo à Paris n'augmentent pas sa crédibilité auprès de l'opposition. *« Nous n'accepterons pas un plan vélo qui se résumerait à des aménagements sur quelques grands axes »*, rappelle Martine Billard, conseiller de Paris et porte-parole des Verts-Paris.

Les socialistes, eux aussi, sont sceptiques sur la volonté réelle du maire de Paris d'appliquer cette politique. *« Ces propositions nous semblent nettement insuffisantes »* affirme Jean-Marie Le Guen, conseiller de Paris.

Françoise Chirot

M. Chaban-Delmas mis en cause par la chambre des comptes

LA CHAMBRE régionale des comptes d'Aquitaine a examiné le fonctionnement du prestigieux Centre d'arts plastiques contemporains de Bordeaux (CAPC), enfant chéri de Jacques Chaban-Delmas et de sa femme, Micheline.

Aujourd'hui, le CAPC a vu ses subventions sévèrement rognées ; son directeur, Jean-Louis Froment, a été limogé par le nouveau maire, Alain Juppé ; la ville attend un nouveau directeur des musées qui chapeauterait le CAPC. Le travail des magistrats financiers a probablement joué un rôle.

Ainsi, le commissaire du gouvernement auprès de la chambre a livré ses conclusions, le jeudi 23 mai. Il a requis une amende de 30 000 francs contre l'ancien maire de Bordeaux, Jacques Chaban-Delmas, et contre Jean-Louis Froment, tous deux considérés comme *« comptables de fait »*. Il demande aussi 5 000 francs d'amende contre Jean Tignol (président du CAPC), et 3 000 francs contre Jean-Marc Robine (trésorier). La chambre a mis sa décision en délibéré au 30 mai.

Les quatre personnalités épinglées n'étaient ni présentes ni représentées à l'audience du 23 mai.

Le rapport préparatoire stigmatise surtout l'action de Jacques Chaban-Delmas et de Jean-Louis Froment. Ce dernier *« était de fait le véritable gérant du CAPC car il décidait seul de l'engagement des dépenses, y compris quand il en était le bénéficiaire ».* Il percevait par exemple une rémunération mensuelle de 99 623 F, soit *« deux fois celle du directeur du Musée du Louvre »*. Jean-Louis Froment a également dû personnellement rembourser 200 000 francs dont il n'avait pu jusfifier les dépenses.

Quant à Jacques Chaban-Delmas, il est accusé de *« tolérance coupable »*. Il a joué *« un rôle persistant dans la genèse de l'association CAPC »*, et *« n'est pas intervenu pour faire cesser ces errements ».*

Mieux, l'ancien maire, *« qui a participé à maints voyages »* pour le CAPC, *« a eu une participation personnelle au montage des opérations irrégulières »*, affirme le commissaire du gouvernement, Alain Rieuf.

Michel Guerrin

M. Brard pourrait quitter le Parti communiste

JEAN-PIERRE BRARD, député communiste depuis 1988 et maire de Montreuil (Seine-Saint-Denis) depuis 1984, devrait quitter le Parti communiste le 4 juin, assure *Libération* dans son édition datée 25 et 26 mai. L'entourage de M. Brard, qui se trouve actuellement en déplacement, se refusait, samedi, à infirmer ou à confirmer cette information. Depuis plusieurs mois, M. Brard, par ailleurs membre de l'exécutif de la Convention pour une alternative progressiste, s'interrogeait sur son appartenance au PCF. Il y a quelques jours, le maire de Montreuil, que nous avions interrogé sur l'imminence de son départ, nous avait déclaré : *« Ma décision n'est pas définitivement prise. Je suis avec intérêt les débats qui se livrent au sein du Parti communiste, autour de Robert Hue. »*

DÉPÊCHES

■ **VIE PRIVÉE : Mazarine Pingeot, la fille de François Mitterrand,** a décidé de poursuivre le magazine *Gala* pour *« violation de sa vie privée et de son image »*, a indiqué, vendredi 24 mai, Me Laurence Goldgrab, son avocate. Dans un communiqué, l'avocate précise que Mazarine Pingeot *« poursuivra désormais systématiquement toute publication de presse divulguant des faits intéressant sa vie privée ou reproduisant son image ». « Mlle Pingeot,* ajoute le texte, *espère ainsi mettre fin au véritable acharnement médiatique dont elle est l'objet de la part des journalistes, et entend que soit respectée sa volonté de mener sa vie dans la discrétion et la simplicité à laquelle toute personne est en droit de prétendre. »*

■ **IMMOBILIER : le Conseil de Paris devrait voter,** lundi 3 juin, la mise en vente de plusieurs appartements du domaine privé de la Ville de Paris. Parmi ceux-ci, deux logements situés rue Jacob et rue de l'Abbaye, dans le 6e arrondissement, qui avaient été habités par Alain Juppé et Michel Roussin, ancien ministre de la coopération. Pour d'autres cas, notamment dans le 3e arrondissement, l'opposition socialiste réclame que ces locaux soient intégrés au logement social.

■ **CONFLIT : la tour Eiffel a rouvert ses portes au public vendredi 24 mai,** après cinq jours de grève, grâce à l'aboutissement de négociations entre la direction et les syndicats, notamment sur le problème des places de parking, à l'origine du conflit. Lors d'une réunion avec les syndicats CGT et FO, la direction a confirmé *« la mise à disposition de places de parking »* à proximité de la tour, devant l'Ecole militaire, *« pour le personnel en service de soirée, les dimanches et jours fériés et en cas d'horaires exceptionnels »*. La tour Eiffel accueille habituellement 15 000 visiteurs par jour et est ouverte toute l'année.

■ **VACANCES : la Ville de Paris s'est engagée à rembourser** les dépenses de Minitel aux Parisiens qui ont eu des difficultés à inscrire par ce moyen leurs enfants dans les séjours organisés par la municipalité (*Le Monde* du 7 mai). Renseignements tél. : 42-76-37-50.

■ **PYRÉNÉES : Ziva, une ourse slovène** de quatre ans, pesant 104 kilos, a été lâchée dimanche 19 mai dans la forêt de Melles (Haute-Garonne). Cette première transplantation s'inscrit dans le cadre d'un programme de réimplantation des ours dans le massif pyrénéen. – *(Corresp.)*

■ **SERVICE NATIONAL : Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale,** présentera mardi 28 mai au président de la République le rapport de la mission d'information sur le service national. Ce rapport, adopté mercredi 22 mai par la mission, réaffirme *« le principe de la conscription »* et propose un *« rendez-vous citoyen »* obligatoire pour les Français agés de dix-huit à vingt ans.

هكذا من الأمل

RELIGIONS Le cardinal Lustiger s'explique pour la première fois sur les enjeux de la célébration du 1 500e anniversaire du baptême de Clovis, en termes d'histoire et d'identité nationale, d'intégration et d'avenir de la laïcité. Pour lui, le baptême de Clovis est *« un événement culturel et religieux qui dépasse nos fractures politiques et les frontières nationales contemporaines ».* ● UNE POLÉMIQUE s'est engagée à propos de cette commémoration, qui sera marquée par la visite du pape en France, du 19 au 22 septembre. Des partis de gauche et des associations laïques protestent et se mobilisent contre la « récupération » par l'Eglise de cette date. ● CET ENTRETIEN ayant été réalisé avant l'annonce de l'assassinat des moines en Algérie, nous avons posé, vendredi 24 mai au soir, deux questions supplémentaires à l'archevêque de Paris.

Le cardinal Lustiger s'explique sur l'islam et la laïcité

Dans un entretien au « Monde », l'archevêque de Paris estime à propos de la commémoration du baptême de Clovis que « c'est une faute contre l'identité de la France que de réveiller des polémiques »

« Vous avez lancé un appel à tous les musulmans. Vous leur demandiez de chasser la haine. Pourquoi ?

– A Notre-Dame, j'avais en main la traduction du message du GIA. Ils avaient tranché la gorge des sept moines, disaient-ils, au nom de Dieu et du Coran. Cela est insupportable à tout homme qui croit en Dieu. Je connais et respecte les musulmans, avec qui nous partageons cette conviction que Dieu ne veut pas la mort et qu'il est le Miséricordieux. C'est une souffrance et un scandale pour ces musulmans comme pour tous les chrétiens que des autorités religieuses islamiques reconnues ne condamnent pas clairement l'utilisation du Coran pour justifier des assassinats. Il faudra toute l'intelligence et le coeur des vrais musulmans pour faire comprendre, à ceux qui sont ainsi abusés, le sens véritable de la révélation à laquelle ils croient. Les musulmans – particulièrement en France – ne sont porteurs ni de haine ni de violence. Avec eux, les chrétiens veulent travailler à la réconciliation et la paix.

– Certains musulmans ont réagi vivement à votre propos.

– A Notre-Dame, je priais pour ces sept moines ; je pensais aussi à l'assassinat, dans bien des pays, de milliers de femmes, d'enfants, de journalistes, de défenseurs des droits de l'homme, de médecins musulmans systématiquement accompli par des gens fanatisés au nom de Dieu et du Coran. En cet instant, j'ai prié pour les autorités coraniques : que Dieu leur accorde le courage de faire la clarté sur cette dérive horrible dont ils sont les premiers à souffrir et qui fait souffrir leurs croyants. Ils doivent clairement enseigner à tous leurs fidèles que le respect des droits de l'homme, et particulièrement la liberté religieuse, n'est pas contraire au Coran.

– Sur un tout autre sujet, en commémorant le baptême de Clovis, dont certains font *« le baptême de la France »*, ne risquait-on pas de réactiver la polémique sur les origines de la France et la place du catholicisme dans l'identité nationale ?

– Ce n'est pas l'Eglise catholique qui a réveillé cette surprenante polémique. Indépendamment de la visite du pape, l'histoire du baptême de Clovis fait partie du patrimoine national et même du patrimoine de l'Europe. Le réveil artificiel de cette polémique est un très bel exemple d'instrumentalisation de l'Histoire, de sa récupération par des idéologies ou des intentions politiques. Le baptême de Clovis, qui avait été exalté comme l'événement fondateur de la monarchie catholique, constitue aussi un point marquant de l'histoire nationale enseignée par la République : il explique comment les Gaulois sont devenus des Français lors des invasions barbares. Cet événement religieux et culturel dépasse nos fractures politiques et les frontières nationales contemporaines.



JEAN-MARIE LUSTIGER

» La formule selon laquelle le baptême de Clovis équivaut au baptême de la France est équivoque. Les populations de la Gaule étaient déjà en grande partie christianisées lorsque Clovis fut baptisé, en 496-498, et commémorer cet événement la même année que la mort de saint Martin, évangélisateur de campagnes encore païennes, nous invite à nous faire une idée moins simpliste des origines de la France.

– Que diriez-vous à ceux qui font du baptême de Clovis le symbole politique et religieux de l'identité nationale ?

– Pendant les siècles qui ont peu à peu constitué la France, la force unificatrice de l'Etat a toujours compté avec des diversités de tous ordres et a dû gérer une forme de pluralisme ; les langues, les coutumes, les autonomies régionales ont parfois été tragiquement nivelées, mais elles subsistent malgré tout. L'histoire religieuse de la France est elle-même singulière, alors qu'elle a connu de tragiques épisodes. La Réforme protestante a pris sa place dans la culture française, ni à la manière des pays du nord et de l'est de l'Europe ni à celle des pays du Sud. Des guerres de religion à la réconciliation inaugurée par Henri IV, de la révocation de l'édit de Nantes à la Révolution française, le protestantisme a laissé sa marque. Quant aux juifs dont les communautés sont présentes dans la Gaule romaine, ils ont fourni un apport, souvent méconnu, aux sociétés barbares et féodales qui les maintenaient à leurs marges. Leur expulsion n'a pas eu les mêmes effets qu'en Espagne, puisque la Révolution a pu leur accorder les droits de citoyenneté. Comment, enfin, oublier le débat séculaire qui marque la culture française entre le scepticisme et la ferveur religieuse ?

» Combien de guerres, de révolutions, de violences, de controverses religieuses et politiques ont provoqué ces diversités ! Et pourtant la France ne s'est jamais reniée elle-même. Son génie, au contraire, l'a poussée, après chaque secousse, à intégrer toute son histoire, à rassembler tous ses sujets, tous ses citoyens. Les périodes de réconciliation et de recomposition ont toujours voulu réintégrer dans la conscience commune les différents fragments de mémoire de la famille divisée. Il n'y a pas une France née au baptême de Clovis et une autre France née de la victoire de Valmy. Clovis et Valmy appartiennent à la mémoire de tous et tous peuvent les revendiquer. Aucun parti, aucun régime ne peut kidnapper Jeanne d'Arc. Sinon, c'est le principe même de l'identité française que l'on fait voler en éclats.

– Cette conception de l'Histoire, patrimoine commun de tous les Français, éclaire d'un autre jour nos débats sur l'intégration...

– Je connais encore par coeur la première leçon d'histoire apprise à l'école primaire publique : *« Autrefois, notre pays s'appelait la Gaule et ses habitants les Gaulois. Notre pays a bien changé depuis lors et nous ne ressemblons plus guère à nos ancêtres les Gaulois. »* Je savais que mes ancêtres n'étaient pas gaulois. Et pourtant cette leçon d'histoire avait un sens qui n'exigeait pas le reniement de mes ancêtres !

» L'identité de la France n'est pas constituée par la filiation du sang. Elle n'a pas inventé un mythe ethnique comme celui de la germanité, né du romantisme allemand. Elle n'est pas raciale. Elle se concentre dans sa culture indissolublement liée à sa longue histoire. Sa richesse vient de sa complexité qui la rend capable précisément d'incorporer et d'unifier des éléments successifs, voire contradictoires. Chacun de ceux qui s'en réclament doit se considérer comme un héritier légitime de la totalité de l'histoire de la France, de ses souvenirs glorieux aussi bien que de ses obscurités. Sinon, pourquoi les jeunes Beurs français ne feraient-ils pas commencer l'histoire de leur France à l'arrivée de leurs parents ? Il leur faudra, au contraire, assumer tout ce qui précède : Charles Martel et les croisades, la conquête de l'Algérie et la décolonisation, la matrice chrétienne de la culture française et la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Assumer ne veut pas dire approuver en tout. Il faut qu'ils puissent se convaincre que, tout en demeurant musulmans, ils peuvent non seulement entrer dans cette histoire de la France, mais aussi adopter légitimement comme la leur toute l'histoire de la patrie ; car elle les adopte légitimement comme ses enfants sans leur demander d'oublier ou de renier l'histoire de leurs origines. Là réside la paradoxale singularité de la France et de la puissance intégratrice de sa culture.

» Notre pays, à la différence des Etats-Unis, n'est pas un amalgame d'immigrants et de minorités. Notre nation n'est pas faite par l'assemblage de diverses communautés religieuses, ethniques ou culturelles. La laïcité « à la française » trouve ici son plus juste éclairage. Elle demande de reconnaître et de respecter tout citoyen, l'héritage dont il est chargé, sa place dans le devenir de notre pays. Car le respect des droits est la première valeur fondatrice de l'unité nationale. La singularité de la France est précisément de mettre son pouvoir unificateur au service de la liberté. L'intégration permet d'accéder à la citoyenneté, donne part au patrimoine commun que personne ne peut accaparer, oblige au respect des droits des concitoyens et de leurs diversités. Un tel idéal est extraordinairement fragile...

> « Les musulmans – particulièrement en France – ne sont porteurs ni de haine ni de violence »

– Dans ce contexte, quel sens prend la visite du pape à Reims, contre laquelle semble déjà vouloir mobiliser une certaine gauche laïque ?

– Le pape n'est pas un souverain étranger qui viendrait donner des leçons de conduite à notre pays en empiétant sur son autonomie politique. Cet épouvantail, emprunté au gallicanisme des rois et à l'anticléricalisme du XIXe siècle, ferait plutôt rire nos contemporains. Lorsque, en mai 1980, reçu par le président de la République, le pape a exalté la devise républicaine de la France, personne ne s'en est étonné. Ce qui montre bien qu'un siècle s'était écoulé depuis la grande crise antireligieuse.

» Invité par Reims, par Tours, par la Bretagne, le pape vient pour une visite pastorale au moment où, en ces mêmes lieux, les Français commémorent des événements importants de leur histoire, dont nous redécouvrons la signification pour le présent et pour l'avenir. Alors pourquoi une polémique ? Viserait-elle l'Histoire ? Ce serait plutôt en raison d'une manipulation idéologique de l'Histoire et de la mémoire ; l'histoire de la France n'est pas à vendre par appartements ! Viserait-elle les catholiques ? Ne font-ils plus partie du peuple français ? Faut-il effacer ce qu'ils apportent au patrimoine commun dela nation ?

– A travers une telle commémoration, la crainte est celle d'une remise en cause par l'Eglise de la laïcité, comme celle exprimée déjà après la messe à Notre-Dame le jour des obsèques du président François Mitterrand ou après la visite d'Etat de Jacques Chirac au Vatican exaltant le rôle de la France comme *« fille aînée de l'Eglise »*.

– C'est une faute politique et une faute contre l'identité de la France que de réveiller de telles polémiques. Ce serait commettre une faute politique et morale aussi grave que de vouloir confisquer l'histoire de la France au bénéfice du catholicisme. Notre nation a appris à ses dépens qu'elle ne pouvait pas se constituer sur le principe de l'exclusion, mais qu'elle devait s'édifier sur le respect des droits de chacun, en particulier de la liberté religieuse. Devrait-on dépouiller un défunt de son histoire personnelle en raison d'une fonction politique qu'il n'exerce plus ? Devrait-on lui imposer une liturgie républicaine pour n'offenser personne ?

» La Révolution a fait la malheureuse expérience des religions et des sacrements civils ; les totalitarismes s'y sont à leur tour essayés dans l'Allemagne hitlérienne et les régimes soviétiques. Les démocraties et la France en particulier ont répudié cette intolérance sectaire qui sépare des habits de la liberté. Y aurait-il une religion républicaine qui interdise d'être catholique, protestant, juif, musulman... et même sceptique ? Le civisme républicain ne prétend pas se substituer à la religion.

– Les règles de séparation entre l'Eglise et l'Etat vous semblent-elles devenues trop étroites et faut-il les réaménager ?

– Après des luttes antireligieuses violentes, elles ont été élaborées par la jurisprudence et les pratiques administratives comme un compromis pragmatique capable de répondre, aujourd'hui encore, à la diversité des situations. La sagesse des gouvernements et de l'Histoire a permis d'apprendre à gérer les réalités plutôt qu'à poursuivre des batailles idéologiques. Mais, on le voit aujourd'hui, l'équilibre reste fragile. On ne peut pas traiter la France sur la fiction que les catholiques n'existent pas ou qu'ils menacent l'ordre public.

» La France doit faire face aujourd'hui, en matière religieuse, à d'autres événements beaucoup plus délicats, comme l'intégration de l'islam. Il y aurait une insupportable incohérence à poursuivre, d'un côté, la « francisation » de l'islam et, de l'autre, à exclure avec une violence renouvelée les signes de l'identité catholique inscrite non seulement dans le passé, mais aussi dans le présent de la France. »

Propos recueillis par Henri Tincq

La mobilisation laïque et républicaine des anti-Clovis

LES RÉUNIONS se tiennent dans la prestigieuse salle du conseil de l'ordre, au Grand Orient de France, à Paris. Sans plan de table ni protocole, des membres du Parti socialiste, du Parti communiste français, de Radical, des Verts, retrouvent, à l'heure du dîner, des représentants de la Ligue communiste révolutionnaire, de la Fédération anarchiste, du Parti des travailleurs, un journaliste de *Charlie Hebdo*, et, bien sûr, tout un chapelet d'*« assoces »*, comme la Ligue des droits de l'homme, le MRAP, la Licra et Ras l'front. Vendredi 24 mai, pour leur troisième rencontre, à l'initiative du réseau Voltaire – un collectif de la mouvance franc-maçonne qui *« défend les libertés collectives et individuelles »* –, ils devaient discuter, autour d'un texte intitulé *« Tous et toutes citoyens, la France c'est nous, Clovis on s'en fout »*, de leur engagement dans les manifestations contre la venue du pape, en septembre.

Pour cette assemblée bruyante et insolite, le voyage du pape à Tours et à Reims, *« aux frais de l'État »*, ressemble à une *« provocation »*. *« C'est une mise en cause des valeurs et des fondements même de la République »*, explique un participant, qui évoque l'Airbus et les hélicoptères spéciaux, ainsi que la réquisition des aérodromes militaires. Les convives se retrouvent sur la défense de la laïcité, partagent la même inquiétude devant *« une remontée de l'ordre moral »* et refusent *« de voir l'extrême droite gangréner le tissu social et associatif »*.

« MALVENUE AU PAPE »

« La mobilisation ressemble à celle que l'on avait connue avant la grande manif' du 16 janvier 1994, lors de la révision de la loi Falloux », constate un membre du réseau Voltaire, qui prévoit une forte mobilisation : le Comité national d'action laïque (CNAL), par exemple, est membre de ce collectif.

Lors des deux premières réunions, des désaccords se sont manifestés entre les libres-penseurs, violemment anticléricaux, et ceux qui souhaitaient donner un contenu plus politique – *« citoyen »* – à leur défense de la laïcité. Les socialistes, prudents, ont envoyé en éclaireur le Manifeste contre le Front national, créé par Jean-Christophe Cambadélis. Le PS, qui souhaite centrer ses revendications sur la *« prise en charge des frais du souverain pontife »*, se trouve pris entre deux feux : l'influence de ses réseaux laïcs, d'une part, sa prudence de parti gestionnaire, qui doit compter avec une frange de son électorat composée de catholiques de gauche, d'autre part. Il devrait préciser la nature de son engagement à l'issue de son prochain bureau national, le 29 mai.

Le 22 septembre, soit le jour de la célébration, à Reims, du quinzième centenaire du baptême de Clovis, le réseau Voltaire organisera une grande fête, *« à la Répu ou à la Bastille »*, pour honorer... la République. Il lui reste à entraîner les syndicats, quasi absents de ce collectif, et à élargir la mobilisation. Cette dernière s'amorce doucement. A Reims et à Tours, des collectifs locaux *« contre la venue du pape »* ont d'ores et déjà vu le jour. Les autonomistes (Union démocratique bretonne) s'indignent dans leur presse. Quant à la Fédération anarchiste (FA), elle vend déjà ses affiches, *« Souhaitons la malvenue au pape ! »* : 100 francs les cent.

Ariane Chemin

Des usagers d'une « école radioactive » portent plainte contre X...

LE FEUILLETON dure depuis vingt-six ans. Dernier épisode en date : le dépôt d'une plainte contre X..., avec constitution de partie civile, mercredi 22 mai, auprès du tribunal de grande instance de Créteil (Val-de-Marne), par l'Association indépendante pour la fermeture de l'école radioactive Pierre-et-Marie-Curie. *« Ayant relevé de nombreuses carences, négligences et fautes graves »* (usage de fausses attestations, risques causés à autrui, atteintes volontaires à l'intégrité de la personne), l'association, qui revendique une quarantaine d'adhérents, a décidé de saisir la justice.

Dès l'ouverture de l'école maternelle, en septembre 1969, sur un ancien site d'extraction de radium et d'uranium à Nogent-sur-Marne, le service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI, devenu depuis office sous le sigle OPRI) jugeait *« opportun de faire disparaître toute trace de radioactivité du sous-sol (...) en faisant procéder à l'enlèvement des déchets résultant des travaux du laboratoire précédemment implanté »* sur les lieux. Le nettoyage n'a jamais été effectué et les mouvements de protestation n'ont plus cessé.

En décembre 1995, après une nouvelle expertise et un référendum, l'établissement avait été fermé. L'école a finalement rouvert ses portes en mai, après que l'OPRI eut assuré que *« la source principale d'émanation du radon* [gaz cancérigène] *a été tarie »*, non sans recommander *« une surveillance continue des niveaux de radon dans les classes »*.

Laurence Folléa

Le procès de presse de policiers soupçonnés de corruption

L'IGPN mène actuellement une enquête sur cette affaire

Trois policiers soupçonnés par la justice, à des degrés divers, d'avoir établi des dossiers visant à déstabiliser la hiérarchie des renseignements généraux intentent un procès en diffamation contre plusieurs journaux, dont *Le Monde*, et stations de radio. L'IGPN poursuit actuellement ses investigations sur cette affaire.

L'UN est contrôleur général de la police, l'autre était commissaire divisionnaire, le troisième *« simple »* inspecteur principal. Soupçonnés à l'automne par l'inspection générale de la police nationale (IGPN) d'avoir monté, à des degrés divers, des dossiers visant à déstabiliser la hiérarchie des renseignements généraux (*Le Monde* des 17 et 26 octobre 1995), Jean-Paul Musy, Patrick Rougelet et Gérard Vavrand se sont livrés, jeudi 23 et vendredi 24 mai, à une attaque en diffamation à l'encontre d'une partie de la presse écrite (*Le Figaro, Le Monde, Libération, Paris-Match*) et des stations de radio (RTL, RMC, France-Info).

A l'époque, la presse n'avait pas hésité à parler de *« barbouzards »* ou de coups tordus. Le grand déballage chez les RG donnait l'impression de « lever » des affaires gigognes où se mêlaient la manipulation, des coups bas politiques, des règlements de comptes, mais aussi la vente d'informations à une officine privée composée d'anciens policiers. Deux informations judiciaires ont été ouvertes pour *« vols de documents et recel, violation du secret professionnel et recel, corruption active et passive »*. Pour l'instant, seul l'ex-inspecteur Vavrand a été mis en examen.

L'essentiel des débats a, en fait, porté sur la relation faite par la presse des soupçons de l'IGPN. Une entreprise de déstabilisation avait particulièrement visé le directeur central des RG, Yves Bertrand. A l'audience, les policiers parties civiles se sont offusqués de ce *« que l'on voit des complots partout »*. Ainsi, l'ex-commissaire Rougelet, révoqué depuis, se dit-il *passionné par le renseignement*. Parfaitement à l'aise, jouant avec sa pipe, il concède avoir conservé toutes sortes de fiches – *« nous sommes des collectionneurs dans l'âme »*, dit-il – et notamment des renseignements sur le patrimoine de M. Bertrand, mais de là à parler d'enquête... *« Il courait des rumeurs sur ce patrimoine, j'accumule des notes, je suis policier mais historien de formation, j'ai toujours eu envie d'écrire un livre »*, explique-t-il en déclenchant l'hilarité des journalistes poursuivis.

> « En vingt-deux ans de métier, je n'ai jamais vu un tel dévoiement »

L'ancien commissaire reconnaît avoir rétribué un notaire pour effectuer des recherches cadastrales sur une propriété du patron des RG. Il confirme l'existence dans son armoire d'une fiche où apparaissait le nom de la fille de M. Bertrand, d'une autre relatant une conversation à Chamonix entre le premier ministre de l'époque, Edouard Balladur, et son ministre des finances, Nicolas Sarkozy : *« Mais ces fiches ne sont pas des enquêtes et je n'en ai rien fait. »* S'il a accepté de mettre à l'abri des informations de l'ex-inspecteur Vavrand sur le milieu des jeux, c'était pour préserver un dossier sensible : *« Vavrand disait qu'il y avait eu un dysfonctionnement grave des RG sur un casino. »*

L'ex-inspecteur Gérard Vavrand reste impassible quand le gérant de ce même casino affirme à la barre qu'un intermédiaire lui avait proposé de *« calmer Gérard »* en échange du versement d'une somme d'argent. Il répond que *c'est faux, déclarant simplement* connaître cet intermédiaire, qu'il a lui-même hébergé chez lui *« parce que c'est un ami »*. De même, quand Me Jean-Paul Lévy, avocat du journal *Libération*, l'informe que, contrairement à ce qu'il laisse entendre, il est bel et bien révoqué de la police nationale depuis le 2 avril 1996, Gérard Vavrand semble l'apprendre, feuilletant les photocopies des avis des lettres recommandées qu'il n'est pas allé chercher.

« En vingt-deux ans de métier, je n'ai jamais vu une affaire comme celle-la, s'est exclamé Jean-Charles Marchand, de Radio-Monte-Carlo. *Un tel dévoiement policier. Ces gens, au lieu d'assurer la sécurité des citoyens, se livrent à un travail de barbouze, de police parallèle. »* Le substitut du procureur, M. Reygrobellet, n'a pas caché sa perplexité : *« Il faut que le tribunal soit informé que l'IGPN, sur commission rogatoire du juge d'instruction Chantal Perdrix, mène actuellement des investigations sur la corruption et la circulation d'informations dont on vous parle à cette audience et dont on vous dit qu'il s'agit de diffamation. »* Ajoutant : *« Je sais bien que la contre-attaque est un art militaire et, aujourd'hui, judiciaire... »*

Le jugement devait être mis en délibéré le mois prochain.

Dominique Le Guilledoux

Une Algérienne agressée après son passage sur France 2 obtient le statut de réfugié

LA COMMISSION DE RECOURS des réfugiés (CRR) a accordé le statut de réfugié à Fazia Meziane, la jeune Algérienne qui avait dû fuir son pays après avoir témoigné dans l'émission « Envoyé spécial » (*Le Monde* daté 5-6 mai). La jeune femme avait été agressée après son apparition télévisée mais les policiers algériens avaient refusé d'enregistrer sa plainte. La CRR en a conclu que *« les autorités publiques* [algériennes] *doivent être regardées comme ayant volontairement toléré les agissements dont la requérante a été victime »* et que, par conséquent, Mlle Meziane *« a lieu de craindre avec raison d'être persécutée en cas de retour dans son pays »*.

En octobre 1995, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) avait refusé le statut à la jeune femme, au motif que ses déclarations *« ne* [permettaient] *pas d'établir »* qu'elle puisse craindre des persécutions en Algérie.

DÉPÊCHES

■ **PRISONS : après le jugement des mutins de la maison d'arrêt de Dijon** (*Le Monde* du 24 mai), *l'Observatoire international des prisons* (OIP) et le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) ont déploré que le tribunal de Dijon n'ait pas *« cru bon d'ordonner des mesures d'investigation supplémentaires »*. Un tel choix, selon l'OIP et le SM, *« a semblé répondre plus à l'exigence de sanctions exemplaires exprimée par le garde des sceaux qu'à un souci de justice sereine et dépassionnée »*. Le tribunal de Dijon a condamné, mercredi 22 mai, six détenus à des peines de un à deux ans de prison.

■ ***POLLUTION* : le tribunal correctionnel de Valence a condamné**, vendredi 24 mai, à un an et à dix mois de prison avec sursis, deux anciens dirigeants d'une société spécialisée dans la décontamination radioactive, Radiacontrôle, à l'origine d'une pollution sur le site de l'entreprise, à Pierrelatte (Drôme), en 1992-1993 (*Le Monde* du 19 avril). Le ministère public avait requis contre Christian Bages, trente-huit ans, directeur de l'agence, et son adjoint Pierre Bertet, trente-trois ans, respectivement trois ans et deux ans avec sursis, ainsi que des amendes et trois ans de privation des droits civiques et civils.

■ **AVORTEMENT : des associations pro-IVG se sont indignées**, vendredi 24 mai, que le docteur Xavier Dousseau, ancien directeur adjoint de l'hôpital de Valenciennes, condamné le 15 janvier à neuf mois de prison ferme et 20 000 francs d'amende pour sa participation à un commando anti-IVG dans son hôpital (*Le Monde* du 20 janvier), n'ait pas été révoqué de la fonction publique. La commission mixte paritaire avait proposé la radiation définitive ; le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, a ramené cette sanction à deux ans de suspension. Au ministère, on explique que M. Barrot n'a pas voulu prendre une sanction plus grave que celle décidée par le tribunal.

■ **BASQUES : le ressortissant basque espagnol Juan Etchave a été mis** en examen et écroué, vendredi 24 mai, pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*, par le juge d'instruction parisien Laurence Le Vert. Juan Etachave avait été interpellé, mardi 21 mai à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques), dans le cadre d'une enquête sur les réseaux de financement d'ETA.

■ **VIOLENCE : quatre jeunes de Mantes-la-Jolie (Yvelines) ont été** écroués, vendredi 24 mai, pour *« rébellion »* et *« violences à agents de la force publique »*. Agés de vingt à vingt-trois ans, étudiant, lycéen, ouvrier et chômeur, ils avaient été interpellés la veille, après un contrôle d'identité qui avait dégénéré en affrontement entre jeunes du quartier et forces de l'ordre.

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– La famille et les amis,
souhaitent un très heureux anniversaire à

Laetitia,

pour ses dix-huit ans !

« Te voilà blottie dans mes bras, je suis si heureuse, nous ferons route ensemble mon amour. »
Maman.

– 26 mai 1956.

Bon anniversaire,

Papa.

Le Glap et Mister G.

Décès

Anne CHENAL,
née DEMÉZIÈRES,

nous a quittés le 22 mai 1996.

Emile-Louis Chenal,
son mari,
Alain, François et Monique, Odile et Lo, Paul et Arlette, Hélène et Patrick,
ses enfants,
Ses onze petits-enfants.

20, rue Jean-Bonnaire,
88100 Saint-Dié.

– Joelle Chevalier,
son épouse,
Mathilde,
sa fille,
Jean-Claude et Anne-Marie Chevalier-Garat,
Simone Chevalier,
ses parents,
Anne Chevalier, Jean-Pierre Noreck
et leurs enfants,
Antoine Chevalier
et ses enfants,
Laurent Chevalier et Cécile Oger,
Claire et Xavier Chevalier-Duflot
et leurs enfants,
Ses frères et sœurs, neveux et nièces,
Toute sa famille et ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

Emmanuel CHEVALIER,

survenu à son domicile, le 18 mai 1996.

Les obsèques auront lieu dans la stricte intimité familiale.

83-85, rue de l'Ouest,
75014 Paris.
9, boulevard Magenta,
75010 Paris.
38 *bis*, avenue de la République,
75011 Paris.

– Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
font part du décès, à Nîmes, de

M. Gilbert DURVILLE,

dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, le 8 mai 1996.

Il a été inhumé dans l'intimité de la famille.

– Mme Anne-Marie Noël,
son épouse,
Sabine, Catherine, Marie-Lorraine et Anne-Lise,
ses filles,
Dominique, Sylvain, Jacques et Olivier,
ses gendres,
Thomas, Antonin, Hugo, Robin, Elisa, Paul, Inès et Maïa,
ses petits-enfants,
Les familles Benkadour et Loraux,
Les familles Frantz, Huguenot, Portes, Simon, Peignet, Goetz, Léonard et Briand,
Toute la parenté et les amis,
Le maire de la ville de Saint-Dié des Vosges, Christian Pierret,
Et le conseil municipal,
ont la douleur d'annoncer le décès, survenu le 20 mai 1996, à l'âge de soixante-sept ans, de

M. Pierre NOËL,
maire de Saint-Dié de 1965 à 1977,
conseiller général honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur.

Un hommage civil lui a été rendu, suivi d'une bénédiction en la cathédrale de Saint-Dié, le 23 mai.

– Le docteur Rémi Piermont,
son époux,
Quentin et Alix,
ses enfants,
M. et Mme A. Heron de Villefosse,
ses parents,
M. et Mme R. Piermont,
ses beaux-parents,
Et toute la famille,
ont l'infinie douleur de faire part de la disparition brutale de

Angélique PIERMONT,
née HÉRON de VILLEFOSSE,

survenue le 23 mai 1996, dans sa trente-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 29 mai, à 15 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (Hauts-de-Seine), suivie de l'inhumation au cimetière de Sceaux.

80, rue Houdan,
92330 Sceaux.
La Montée des chèvres,
91190 Gif-sur-Yvette.

– Aix-en-Provence.

On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Paul REUTER.

L'inhumation a eu lieu le 22 mai, à Aix, dans l'intimité.

– Mme Robert Schwenk,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Millet,
ses enfants,
Jean-Baptiste, Isabelle et Nicolas,
ses petits-enfants et arrière-petit-fils,
M. et Mme André Meyer-Heine
et leurs enfants,
Ses sœur, beau-frère et neveux,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert SCHWENK,

survenu à Paris, le 23 mai 1996.

Les obsèques auront lieu le mardi 28 mai. Réunion à 16 heures, à la porte du cimetière de Montmartre (avenue Rachel, Paris-18e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, rue Juliette-Lamber,
75017 Paris.

– M. Henri VAN DETH,
son époux,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Hauser
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Simone Van Deth,
née HAUSER,

survenu le 24 mai 1996, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 29 mai, à 11 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil (1, rue Corot, Paris-16e).

Messes anniversaires

– Tous ceux qui ont connu et aimé

Cino del DUCA,

sont priés d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée pour le vingt-neuvième anniversaire de son décès le jeudi 30 mai 1996, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris-8e.

De la part de
Mme Simone Cino del Duca.

Philippe ROGER-VASSELIN

est retourné à Dieu le 30 mai 1995.

Une messe sera célébrée à sa mémoire, le samedi 1er juin 1996, à 9 heures, en sa paroisse de la Bienheureuse Isabelle, place de Bagatelle, à Neuilly-sur-Seine.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

– Le 30 mai 1985,

André MAUNOURY,
ingénieur des Mines,

nous quittait.

La messe de 19 heures du jeudi 30 mai 1996 sera célébrée à son intention en l'église Notre-Dame-de-la-Salette, 27, rue de Dantzig, Paris-15e.

Anniversaires de décès

– Que ceux qui l'ont aimée aient une pensée pour

Odette FIEVET,
épouse **CHARRAT,**

qui nous a quittés le 26 mai 1991.

Liliane.

– Le 25 mai 1994,

Gilles LAUNAY D'ANTRAIGUES

s'en est allé.

Pour que ses mots, ses poèmes soient sa survivance malgré le silence et les ténèbres de mon roi couronné.

45-01-64-43.

– Il y a vingt ans,

Simon NAINCHRIK

nous quittait.

Ses enfants, ses petits-enfants,
Ses amis,
ne l'oublient pas.

– Le 26 mai 1982,

Charles PAPIERNIK

nous quittait.

Que ceux qui l'ont aimé se souviennent.

– Le 26 mai 1994, disparaissait

Fred TIROLIEN.

Sa présence reste gravée dans la *mémoire de ses amis.*

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Conférences

– Au CNAM, 292, rue Saint-Martin, amphithéâtre C, de 18 h 15 à 20 h 15, le **mardi 28 mai 1996, « Automobile, transports en commun et qualité de la vie urbaine dans le monde d'aujourd'hui » par le professeur Vukan R. Vuchic**, professeur titulaire de la chaire « UPS » d'ingénierie des transports de l'université de Pennsylvanie à Philadelphie. Conférence suivie d'un débat.

– Le professeur **Hans Kamp** (Stuttgart) prononcera cette année les **conférences Jean-Nicod de philosophie cognitive**, et recevra le prix du même nom. Conférence inaugurale le jeudi 30 mai, à 16 heures, au CNRS (3, rue Michel-Ange, Paris-16e) ; autres conférences les 4, 6 et 11 mai, à 16 heures, Maison Suger (16-18, rue Suger, Paris-5e).
Renseignements : (1) 46-34-36-23 ou (1) 46-34-33-12.

Concerts

– **Le Chœur du Marais** donne des mélodies de **Debussy, Fauré et Saint-Saëns**, le mercredi 29 mai 1996, à 20 h 45, salle Marchal, 56, boulevard des Invalides, Paris-7e, métro Duroc. Direction Yves Müller ; Dominique Monty, soprano, et Sandrine Détente, piano. Prix : 90 francs et 70 francs.
Renseignements et location : 43-26-72-67.

Galas

– **Les élèves de l'Ecole polytechnique organisent**, samedi 8 juin, à Palaiseau, la 134e édition du gala de l'X. La totalité des bénéfices de ce gala sera reversée à l'association de lutte contre le sida **Aides**. Les places seront mises en vente à partir du 28 mai, dans les Fnac, Virgin, Nuggets, ainsi que dans les grandes écoles et universités parisiennes au prix de 130 francs et sur place le soir même, au prix de 160 francs.

CARNET DU MONDE
21 bis, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05
Renseignements :
42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42
Télécopieur : 42-17-21-36
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	108 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Colloques

COLLOQUE EN SORBONNE
organisé par le laboratoire
de stratégie industrielle,
professeurs B. Desaigues
et J.-L. Mucchielli.

Globalisation et régionalisation dans le commerce et les investissements internationaux.

29 et 30 mai 1996,
de 9 heures à 19 heures,
amphithéâtre Richelieu,
17, rue de la Sorbonne.

Parmi les intervenants : G. Balcet (Turin), G. Boyd (Halifax), P. Buckley (Leeds), J. Clegg (Leeds), L. Fontagné (Sorbonne), Mucchielli (Sorbonne), T. Ozawa (Colorado), A. Rugman (Toronto).

Information au 40-51-03-78 ou au 40-46-28-74 ; Fax : 40-46-31-77.

Inscription sur place, le 29 mai, à partir de 8 h 30.

Débats

– Sous le haut patronage de **Philippe Douste-Blazy**, ministre de la culture,
L'Institut d'études supérieures des arts (IESA) a le plaisir de vous inviter à une **table ronde sur le « textile »** avec des professionnels des secteurs public et privé,

mercredi 29 mai 1996,
de 10 h 30 à 13 h 30.

IESA,
5, avenue de l'Opéra,
75001 Paris.

Invitation sous réserve d'inscription. Contact : François Mornot des Angles. Tél. : 42-86-57-01.

Communications diverses

L'ALCT, ASS. DES ANCIENS DU LYCÉE CARNOT DE TUNIS
dont le président d'honneur est M. Philippe Séguin, organise, le jeudi 30 mai 1996, un dîner-débat animé par l'un de ses membres, M. Claude Hagège, professeur au Collège de France, auteur de *L'Enfant aux deux langues* (Odile Jacob).
Renseignements : ALCT, 18, avenue des Champs-Elysées, Paris-8e.
Tél. : 40-74-35-75.
Fax : 40-31-85-25.

– Dans le cadre de l'exposition sur Madagascar, organisée à la Cité des voyages, 55, rue Sainte-Anne, Paris-1er, et à l'occasion du centenaire de l'annexion de la Grande Ile par la France, l'historienne Marie-France Barrier signera son nouveau livre, ***Ranavalo, dernière reine de Madagascar*** (Balland), samedi 1er juin, de 17 heures à 19 heures.
Renseignements : tél. 42-86-16-25 ou 42-86-17-38.

Soixante-dix ans au service de Pharaon

Arrivé en Egypte en 1926, l'architecte français Jean-Philippe Lauer a consacré sa vie à la réhabilitation d'un temple cinq fois millénaire, la pyramide de Sakkara, près du Caire



DR

Restitution théorique de la colonnade d'entrée de la pyramide à degrés de Sakkara.

LES visiteurs de Sakkara, la « mère des Pyramides », installée sur le rebord du désert, à une vingtaine de kilomètres au sud du Caire, remarquent, circulant comme chez lui dans l'immense cirque funéraire du pharaon Zoser, *« un monsieur d'un certain âge, au teint clair »*, filiforme, absorbé par une réflexion intérieure. Il se penche sur un muret de 5 000 ans, vérifie l'appareillage de deux pierres, colloque avec un gardien avant de se glisser dans les entrailles turquoises de la pyramide, interdites au public.

Ancienne étudiante en égyptologie, Claudine Le Tourneur d'Ison a pisté le personnage, autour duquel elle publie ce printemps, avec cinquante photos inédites en noir et blanc, *Une passion égyptienne. Jean-Philippe et Marguerite Lauer* (Plon, 245 p., 120 F.) Elle a retrouvé, sur cette silhouette qui intrigue d'autant plus qu'on l'a aperçue dans *Paris Match* ou à la télévision, un texte des années 50, dû à Noël Howard. Venu à Sakkara avec Howard Hawks, qui y tourna *Terre des pharaons* sur un scénario étique de William Faulkner, Howard décrit une fois pour toutes l'objet de notre curiosité : *« Il était entièrement vêtu de kaki clair. Le blouson et le pantalon avaient certainement été choisis volontairement un peu trop larges : un homme qui aime ses aises : la cravate de même matière que la chemise m'inquiétait un peu ; le petit chapeau de toile, genre pêcheur à la ligne débonnaire, me rassurait. »*

Les touristes de 1996 qui croisent cet Européen toujours habillé de la même manière discrète, qu'il y ait canicule ou vent de sable, sentent bien qu'il n'est pas des leurs, eux qui cultivent comme à plaisir le débraillé et le criard, voire l'indécent. S'ils s'adressent à lui pour obtenir un renseignement sur les frises de cobras d'une enceinte ou tout simplement pour se faire tirer le portrait, ils sont accueillis avec une extrême politesse, mais, en même temps, ils comprennent que leur interlocuteur n'a nulle envie de les entendre raconter leur vie ni de leur conter la sienne.

Dommage, car Jean-Philippe Lauer, qui va vers ses quatre-vingt-quinze ans et qui célèbre cette année le 70e anniversaire de son arrivée à Sakkara, pourrait captiver par le récit de sa carrière. Le jeune architecte parisien – issu d'une lignée alsacienne du même métier ayant quitté son terroir après 1870 – qui s'embarque pour l'Egypte en 1926 est *« très heureux d'avoir décroché un contrat de huit mois »* comme assistant sur les fouilles de Sakkara. Quoique un tantinet prestigieux, l'emploi est modeste, mais c'est infiniment mieux que le chômage à Paris, car, ainsi que le rappelle Jean-Philippe Lauer : *« En France, le travail était rare à l'époque pour ma spécialité ; les loyers ayant été bloqués par Poincaré, on construisait peu. »* De ce contrat limité, *« simple entrée exotique dans la vie professionnelle »*, est née une expérience unique en notre siècle par sa durée et son originalité.

L'Egypte dans laquelle débarque l'apprenti architecte vient de passer du rang d'émirat sous égide turco-britannique à celui de royaume indépendant, bien que sous surveillance militaire anglaise en tant que clé des Indes. Un peu par révérence pour Champollion et Lesseps, beaucoup par diplomatie, Albion ne dispute pas aux *« maudits Français »* la gestion culturelle et économique de cet Etat prospère et équilibré. Le roi mécène *Fouad Ier est tout* occupé de musées et d'universités, et l'idée ne lui viendrait pas de critiquer l'usage centenaire voulant que les Antiquités soient toujours supervisées ici par un Français. L'Egypte de *cette fin du XXe siècle*, où le vieux *khawaga* Lauer – *« l'étranger non musulman Lauer »* – vient d'achever, en payant lui-même ses billets d'avion, la restauration douce de Sakkara, mais où il continue inlassablement *de plaider pour obtenir* la construction d'un « Musée Zoser », est une terre incertaine, effroyablement surpeuplée, où le protectorat américain *de facto* n'est guère contrebalancé que par l'islamisme. Le ministère égyptien de la culture reste cependant aux mains d'un peintre, Farouk Hosni, qui ne trouve pas trop dérangeante la persistante hégémonie française en égyptologie. Entretemps, Jean-Philippe Lauer est devenu *« une sorte de réincarnation d'Imhotep »* (Claudine Le Tourneur). Divinisé par ses compatriotes après son décès puis assimilé par les Grecs à Esculape, Imhotep avait été *« chancelier de Pharaon, grand prêtre, constructeur et sculpteur »*. Son maître, Zoser, éponyme de la IIIe dynastie, régna une trentaine d'années, pénétrant au Sinaï et en Nubie. Soucieux de sa situation posthume, il en confia le soin à Imhotep. Les monarques précédents avaient été inhumés sous des mastabas, vastes « bancs » de brique.

L'architecte ministre inventa la pyramide en entassant six mastabas de 10 mètres de haut chacun, allant en se rétrécissant pour symboliser l'escalier céleste. La momie serait cachée dans un alvéole en granit d'Assouan, 30 mètres sous terre. Imhotep innova encore en flanquant le tombeau pointu d'un gigantesque temple à ciel ouvert en calcaire de Tourah ; les vestiges de cette cathédrale païenne, conçue pour le seul agrément de l'âme royale, constituent, selon M. Lauer, *« le plus ancien édifice connu au monde bâti en pierres taillées »*.

C'est au relèvement de ce complexe religieux de 15 hectares que l'architecte s'est voué, d'abord comme fonctionnaire égyptien, après la pérennisation de son emploi initial, puis, lorsque l'expédition de Suez, en 1956, eut « dé-privilégié » la coopération franco-égyptienne, en tant que maître puis directeur de recherches du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ; enfin, depuis 1970, comme bénévole, passant encore sur le terrain une moitié de l'année, avec l'accord de l'administration égyptienne. Outre le respect très oriental envers les patriarches, il est de l'intérêt de l'Egypte de continuer à utiliser le savoir-faire de « Monsieur Lauer », car, grâce pour une bonne part à ses travaux de réhabilitation et à ses publications, Sakkara est devenue une vitrine de l'Egypte civilisatrice et touristique.

VIVANT loin des mondanités et des médias ; sans *protection politique* ; n'ayant, surtout, pas été estampillé par une formation égyptologique universitaire, Lauer éprouva du mal à s'imposer au sein du milieu archéologique, qui baigne dans une atmosphère plus proche de *Blake et Mortimer* que de l'Académie des inscriptions et belles lettres... Une fameuse égyptologue devant laquelle on vantait un jour trouvailles et découvertes de Lauer martela : *« Mais enfin, ce n'est qu'un architecte ! »* En quelque sorte, de quoi se mêlait-il ? Même s'il serait difficile de faire oublier sa mise au jour des galeries de la face pyramidale est à Sakkara, du temple de Chéops à Guizeh et même d'un pied momifié de Zoser, rescapé du pillage antique de son sarcophage ; d'effacer un architecte égyptianisant, autoformé sur le tas, choisissant un par un, avec ses maçons autochtones, les fragments de construction éparpillés dans le sable, les blocs abandonnés il y a cinq millénaires, afin de remettre en place, par anastylose, la basilique de Zoser.

Même certains de ses confrères, ainsi Le Corbusier, ne marquèrent pas de considération pour ce labeur de fourmi. En visite à Sakkara, comme toutes les personnalités de passage au Caire depuis 1930, y compris M. Chirac – sauf Gide, qui préféra *« des dunes plus peuplées »*, et M. Giscard d'Estaing, qui contempla le site des airs –, le concepteur de la Cité radieuse ne s'intéressa qu'à la banale chape en béton, protégeant l'accès au périmètre sacré...

Malgré son côté mi-Monsieur Hulot mi-Tintin, bien capté par Claudine Le Tourneur, Lauer n'est pas assez malicieux pour se plaindre publiquement de l'une de ces principales « plaies d'Egypte » qui furent et restent les promeneurs illustres de Sakkara, sans parler des voyageurs anonymes qui abandonnent des enveloppes de film ou des mégots *« et vous fichent ainsi un site par terre »*, quand ils ne tracent pas *« des graffitis ravageurs pour les pierres antiques »*. Il y eut certes des célébrités agréables à recevoir, comme Marie de Roumanie ou Elisabeth de Belgique, souveraines intellectuelles. Alphonse XIII, lui, vint sans déranger personne. D'autres, tels Georges Duhamel, André Maurois, le maréchal Franchet d'Esperey, de Gaulle ou Sihanouk, et même Goebbels, se firent discrets. Certains furent *désagréables, comme* l'académicien Henry Bordeaux, furieux d'avoir dû attendre que son guide remonte du caveau royal, ou l'industriel Louis Renault, qui, pour s'excuser, envoya des jouets aux *enfants Lauer... Quant à Victor-Emmanuel III* d'Italie, il ramassait des tessons plurimillénaires, *« les jetant prestement dans le cabas de la reine... »*

Nasser ne prit jamais une heure pour inspecter Sakkara, considérant peut-être, selon la doctrine musulmane classique, que tout ce qui précède l'islam n'est qu'*« ère d'ignorance »*. Il n'hésita pas à mettre en péril le secteur en utilisant des tranchées de désensablement (opérées par Hawks, sur le conseil de Lauer, le long d'une pyramide inachevée) pour y entreposer des munitions. De surcroît, le raïs interdit *Terre des pharaons*. En revanche, il eut un ministre de la culture, Saroit Okacha, militaire putschiste mais musulman éclairé, dont la bienveillance fit revivre à Lauer le règne du chanoine Driotton, directeur, sous Farouk, des Antiquités d'Egypte et qui disait sa messe au milieu des momies avant de partir en tournée sur les champs de fouille, suivi de sa vieille maman...

L'un des regrets de celui qui, s'il n'a pas vraiment réincarné Imhotep, n'a rien conçu de neuf mais seulement rendu vie à une œuvre du passé est de ne pas avoir véritablement d'héritier égyptien pour appliquer à d'autres monuments les méthodes peu coûteuses, écologiques avant la lettre, qu'il a si-

En vue de ses 95 ans, il se bat pour que son travail soit couronné par la construction d'un musée, idée à laquelle Jacques Chirac a apporté son soutien lors de son récent voyage au Proche-Orient

non inventées du moins perfectionnées et appliquées à Sakkara, avec des manœuvres du cru. Les égyptologues cairotes que Lauer forma ou distingua sont morts prématurément – relançant la vieille rengaine d'une « malédiction des pharaons », qui, en tout cas, ne s'est pas abattue sur l'ingambe restaurateur de Sakkara – ou ont bifurqué vers d'autres filières mieux payées, loin de la vie spartiate des archéologues sous un soleil ardent ou au fond de chambres funéraires à l'air rare.

DANS la petite « maison française » de Sakkara, dissimulée en contrebas du désert, Lauer écrit sur le même étroit bureau de bois blanc depuis 1926 (ses ouvrages ont notamment été publiés par Payot, les Presses de la Cité, Tallandier et l'Institut français d'archéologie orientale du Caire ; des traductions de certains titres existent en japonais, allemand et anglais). Longtemps, il n'y eut là ni eau courante ni électricité. L'égyptologie sans trafic de statuettes n'a jamais enrichi ses servants. Le seul luxe fut, durant des lustres, un *cuisinier* local *qui* n'admettait pas les femmes dans son office, y compris Marguerite Lauer pendant les années qu'elle passa avec ses trois enfants sur le domaine de Zoser. A l'ébahissement de la contrée, on avait alors apporté, à dos de chameau, pour la maisonnée, un piano, aussi insolite que celui du docteur Schweitzer dans sa case de Lambaréné.

Cette saison, M. Lauer a dû se faire tirer l'oreille par les sirènes médiatiques, qui le pressaient de rentrer sans tarder en France pour la mise en livre de sa *Passion égyptienne*, pourtant décrite avec sympathie par Claudine Le Tourneur. Le *ka* – le « double » – d'Imhotep est donc revenu à Paris plus tôt que chaque saison depuis soixante-dix ans ; sans trop de regrets, finalement, puisque le pré*sident Chirac lui a garanti qu'il* venait d'arracher aux autorités égyptiennes l'annulation de leur décision, récente et inexpliquée, de ne plus ouvrir de musée à Sakkara, et même d'en détruire les fondations. C'est là, peut-être, le dernier combat, mais non le moins ardu du khawaga, avant une vraie retraite.

En allant déjeuner à Sakkara avec Jean-Philippe Lauer, le jour de Pâques, et en intervenant en faveur du projet de son compatriote auprès du président Moubarak, Jacques Chirac a apporté un soutien de taille à l'égyptologue.

L'un des plus anciens papyrus pharaoniques est une plainte contre la méchanceté bureaucratique. Nul doute que les fonctionnaires en pagne de Memphis ne durent pas être plus cléments pour Imhotep, jadis, que les scribes en veston ne l'ont été pour Lauer. Heureusement, de temps en temps, Pharaon, du haut de son empyrée, rétablit un peu l'équilibre, apporte un peu de justice.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Nouvelle stratégie économique en Europe

Suite de la première page

Outre-Atlantique, la croissance est, depuis cinq ans, forte, régulière, sans inflation et créatrice d'emplois. Le déficit budgétaire ne devrait plus y être que de 1,7 % du produit intérieur brut (PIB) cette année. Les Etats-Unis bénéficient, il est vrai, de certains atouts qui ont favorisé le succès de cette stratégie : ils sont les émetteurs de la monnaie mondiale, ils conservent un leadership dans le commerce international, les dépenses de l'Etat y représentent à peine un peu plus de 30 % du PIB.

A l'opposé, l'Allemagne a choisi, au départ, il est vrai dans des circonstances radicalement autres (la réunification), une stratégie inverse : une monnaie forte, un crédit rare et un budget plutôt généreux. Obsédé par le risque inflationniste, la Bundesbank s'est accrochée, contre vents et marées, à sa politique du deutschemark fort et a maintenu un loyer de l'argent élevé. Bonn a cherché à compenser cette politique monétaire restrictive en autorisant de fortes hausses de la dépense publique et des revenus des salariés. Favorable en d'autres temps, cette politique s'est révélée meurtrière pour l'économie allemande, mobilisée alors par l'acquisition, coûteuse, de l'ex-RDA. Elle a finalement conduit le pays à la situation actuelle : récession, chômage de masse et pertes de compétitivité.

C'est fin 1995 que les dirigeants allemands – ceux de Bonn comme *ceux de Francfort* – ont réellement pris conscience de l'impasse dans laquelle le « policy mix » ainsi adopté mettait leur pays, ainsi que *les pays de la zone mark. La crise a* provoqué le choc. L'Allemagne s'est *engagée, depuis quelques mois*, dans un rééquilibrage de sa politique *économique*.

« CLARIFICATION STRATÉGIQUE »

La Bundesbank a baissé fortement ses *taux d'intérêt et injecté* massivement des liquidités dans *l'économie. En contrepartie, Bonn* a promis de réduire son déficit, de *diminuer les dépenses publiques* et de stopper la dérive salariale. Les *tensions sociales auxquelles* ces perspectives donnent lieu dans un *pays où l'Etat* pèse plus de 50 % du PIB indiquent la difficulté du virage.

Affectée sensiblement des mêmes maux – une croissance *lente, des déficits publics élevés*, un chômage massif –, la France *amorce un même changement*. La Banque de France et le gouvernement *se sont engagés* ensemble, *depuis quelques mois*, dans un rééquilibrage du « policy mix » français, *rendu possible par les changements* intervenus en Allemagne en *matière monétaire. Convaincue* de la réalité de la *« clarification stratégique »* du président de la République, le 26 octobre, en faveur de la monnaie unique, la Banque de France a assoupli sa politique monétaire, procédant à une forte baisse de ses taux d'intervention sur le marché de l'argent. Comme aux Etats-Unis, cette baisse des taux courts ne devrait provoquer un regain de l'activité qu'au bout d'un certain temps – entre douze et dix-huit mois – et à condition qu'elle soit accompagnée d'une politique budgétaire rigoureuse.

Aujourd'hui, à l'instar de ce qu'ont fait, en leur temps et avec succès, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne et de ce que commence à faire l'Allemagne, le gouvernement Juppé cherche ainsi à réduire les déficits en diminuant les dépenses. Comme de nombreuses études de cas, menées par le FMI (Fonds monétaire international), le CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales) ou d'autres organismes, l'ont démontré, en matière de politique économique il y a deux conduites particulièrement dangereuses : celle qui consiste à vouloir rouler *« tous freins serrés »* et celle qui cherche à avancer *« toutes vannes ouvertes »*. Les politiques les plus performantes en termes de croissance, alors que les risques d'inflation ont pratiquement disparu, sont celles qui associent une politique monétaire expansionniste et une politique budgétaire rigoureuse. C'est dans ce cadre que s'inscrit la politique dite d'austérité budgétaire annoncée par Alain Juppé pour la loi de finances 1997.

RÉSISTANCES AUX CHANGEMENTS

Il n'est pourtant pas certain que celle-ci déclenche aussi facilement que dans le monde anglo-saxon la croissance attendue. Elevés dans la vulgate keynésienne, les continentaux sont en effet convaincus que seul un accroissement de la dépense publique peut contribuer à stimuler l'activité. Malgré l'expérience américaine, ils ont du mal à accepter l'idée que la croissance puisse être dopée par une réduction des commandes militaires ou par une suppression du nombre des postes de fonctionnaires.

Or ce nouveau « policy mix » ne peut être efficace que si les acteurs économiques y adhèrent. Comment une réduction des dépenses de l'Etat et des déficits budgétaires peut-elle provoquer un regain de l'activité ? La théorie décrit deux mécanismes : elle suppose que les entreprises et les ménages viendront se substituer à l'Etat et reprendront leurs investissements et leur consommation. La réduction des besoins de financement de l'Etat doit conduire à une baisse des taux d'intérêt à long terme et donc redonner le goût et les moyens aux entreprises pour investir. Cette même réduction doit recréer chez les ménages un climat de confiance. Anticipant une réduction des impôts, ils sont supposés reprendre le chemin de la consommation. Ce sont ces voies qui ont conduit à la reprise de la croissance aux Etats-Unis.

La difficulté, en Europe continentale, provient de ce que, sceptiques, les agents économiques risquent de ne pas modifier leur attitude en conséquence. La persistance d'un chômage structurel et les maladresses politiques (celle, par exemple, d'Alain Juppé sur la *« mauvaise graisse »* des fonctionnaires) viennent conforter les résistances aux changements. Jacques Chirac comme Helmut Kohl doivent enfin répondre à l'impatience de l'opinion, alors même que cette nouvelle politique a besoin de temps pour produire ses effets.

Erik Izraelewicz

RECTIFICATIFS

Pierre Vidal-Naquet

Dans notre entretien avec l'historien Pierre Vidal-Naquet (*Le Monde* du 4 mai), des guillemets mal placés pouvaient faire croire que Roger Garaudy avait *soutenu* une thèse sur « la liberté à l'université de Moscou sous *Staline* ». Il s'agissait en fait d'une thèse sur « la liberté », présentée par l'auteur à l'université de Moscou, à l'époque de Staline.

Banque africaine de développement

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 23 mai, l'ancien président de la Banque africaine de développement, Babacar Ndiaye, n'est pas de nationalité nigériane mais sénégalaise.

Le Monde

ÉDITORIAL

M. Milosevic reste maître du jeu

BIEN que répétant à l'envi que Radovan Karadzic et Ratko Mladic doivent répondre de leurs crimes devant le Tribunal international de La Haye, les Occidentaux n'ont jamais eu l'intention d'arrêter les deux chefs de guerre serbes de Bosnie ni non plus d'exiger de *Slobodan Milosevic* qu'il *s'en charge*. Ce n'est pas une découverte : sans cet arrangement tacite, ou en tout cas jamais publiquement avoué, la négociation de Dayton n'aurait pas débouché sur un accord de paix ; Milosevic ne s'y serait pas prêté.

***Mais l'arrangement* comportait une autre clause, explicite celle-ci, et plus importante, *pour les puissances occidentales*, que la comparution des deux hommes devant la *justice internationale : M. Milosevic devait* veiller à ce que ses lieutenants de Bosnie ne *fassent pas obstacle au processus de paix*. C'est cette règle du jeu qui est enfreinte.**

***Radovan Karadzic et Ratko Mladic*, chacun à sa manière, viennent en effet d'infliger *de nouveau à la communauté internationale* de ces humiliations dont ils furent coutumiers pendant *les années de guerre. Le premier* en écartant du pouvoir, dans la « République » *serbe de Bosnie, les hommes*, un peu moins infréquentables que lui et ralliés à l'accord de Dayton, sur lesquels misaient *les Occidentaux. Le second* en allant s'afficher à Belgrade aux obsèques d'un autre *criminel de guerre présumé, Djordje Djukic*, au moment où le Suédois Carl Bildt puis l'Américain John Kornblum venaient rappeler à Slobodan Milosevic ses prétendues obligations *envers le Tribunal de La Haye*.**

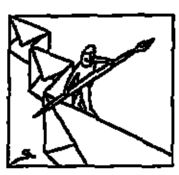
Alors que l'on arrive à mi-parcours de l'*intervention de l'OTAN en Bosnie, prévue* pour durer un an, les deux chefs de guerre *cherchent à démontrer par ces provocations* qu'il faut encore compter avec eux et qu'ils *peuvent faire échouer l'accord de Dayton*. Ce dernier prévoit la mise en place d'institu*tions communes pour toute la Bosnie*, au moyen d'élections qui devraient être organi*sées au plus tard en septembre. Si les extrémistes continuent* d'apparaître comme *les vrais leaders des Serbes de Bosnie*, la tentative de faire revivre ensemble tous les Bosniaques est condamnée d'avance, de même que la marginalisation espérée des éléments les plus nationalistes dans les deux autres communautés.

Comment donc se débarrasser de Karad*zic et Mladic ? La mobilisation diplomatique* occidentale de ces derniers jours donne à nouveau l'image de l'impuissance. On ne les arrêtera pas, mais on les empêchera de bouger, a *déclaré en substance le secrétaire général* de l'OTAN, tandis que l'émissaire *américain allait demander à Slobodan Milosevic*, en le menaçant de rétablir les sanctions *économiques, d'interdire aux deux hommes* toute apparition en public. Les Occidentaux *écartent une action plus musclée, en faisant* valoir, outre les risques qu'elle comporte *pour les hommes de l'IFOR, qu'elle pourrait* resouder les Serbes autour de leurs « mar*tyrs » et ranimer une paranoïa qui commençait à s'émousser*.

***Le vrai maître du jeu, comme depuis le début* du conflit dans l'ex-Yougoslavie, reste *donc M. Milosevic. Et les Occidentaux ont* beau dire qu'ils ont sur lui de puissants *moyens de pression économiques, ils ont* aussi face à lui une faiblesse radicale : celle *d'en avoir fait l'indispensable pivot du réta*blissement de la paix.**

AU COURRIER DU « MONDE »

Le Monde du 15 mars a publié une enquête sur *« le destin d'une promotion bac + 2 »* de l'IUT de Vannes. A propos de l'une des étudiantes interviewées dans l'article, il était fait état de l'environnement *« morose, des sinistres faubourgs d'Hennebont, près de Lorient, avec ses enfilades de pavillons mal tenus et ses jardinets rabougris »*. Plusieurs lecteurs se sont élevés contre cette description dans laquelle ils ne reconnaissaient pas une ville qu'ils habitent ou dont ils sont familiers. Il était naturel de faire droit à leurs protestations en publiant des extraits de cette correspondance, comme autant de témoignages recevables s'opposant à celui que *Le Monde* avait mis en valeur, sans pour autant prétendre rendre compte de la réalité de toute une ville.



L'AVIS DU MÉDIATEUR

Le charme d'Hennebont

par André Laurens

LE sujet de l'enquête était, rappelons-le, le sort promis, dans une région touchée par le chômage, aux quarante-quatre jeunes gens issus d'une promotion de l'IUT de Vannes. A cet égard, le travail de nos collaborateurs n'a pas été contesté et s'est même attiré des appréciations élogieuses. Tout le mal, sinon voulu, du moins ressenti comme tel, vient d'un jugement porté en incidente sur l'univers familier d'une des étudiantes décrites dans le cours du reportage.

Certains de nos lecteurs mettent sur le compte de l'humeur de celle-ci, au moment de l'enquête, l'appréciation négative émise sur les faubourgs d'Hennebont. La collaboratrice du *Monde*, principale signataire de l'article, assume, pour sa part, une description, en effet bien sévère, qui lui paraissait compléter le portrait esquissé de son interlocutrice. Dans ce genre de travail, le regard du journaliste est aussi impliqué, avec ce que cela suppose de subjectivité, et tout journal attend de ses reporters qu'ils disent comment ils voient les gens dont ils parlent et leur décor. Au risque, évidemment, de ne pas être approuvé de tous.

C'est bien le cas, en la circonstance. L'émoi provoqué aurait sans doute été moindre si les quelques lignes concernant Hennebont n'avaient pas été reprises dans le texte de présentation de l'enquête figurant en première page : l'agression, bien que sans intention de nuire, s'en trouvait aggravée ! Aussi, M. Gérard Perron, premier adjoint de la ville, nous invite-t-il aimablement à mieux visiter sa ville, proposition transmise publiquement par ces lignes à nos collaborateurs chargés du tourisme. M. Alain Tanguy, maire adjoint délégué au tourisme et au développement économique, signale que tout un éventail d'activités culturelles et de loisirs est à la disposition de la jeunesse hennebontaise. Ce que confirme l'ensemble des lycéens de Notre-Dame-du-Voeu. Nous aurions pu citer aussi les témoignages de Mme Paulette Rault, de Nyons, de M. Marcel Le Quellec, de Cachan, de M. Kerlidou, ou de Mme Ferrand, d'Hennebont : ils se recoupent tous, comme les lettres publiées ci-dessous, pour souligner le charme de la cité.

Cité d'art et de fleurs

Même si pour *Le Monde* les faubourgs d'Hennebont sont sinistres (...), il n'empêche que ses quartiers sont très souvent l'objet de décors pour les peintres amateurs et les élèves de l'école des beaux-arts de Lorient et d'ailleurs. Ils sont animés, fleuris et décorés par leurs habitants et leurs associations, jaloux et fiers de leur environnement et de leur patrimoine.

Hennebont, petite ville de 14 000 habitants, classée cité d'art de Bretagne, souvent primée 1re ville fleurie par les jurys départementaux et régionaux, aux remparts du XIe siècle mis en valeur par des jardins admirés de tous ses visiteurs, méritait mieux que trois lignes incendiaires et répulsives à la « une » de votre journal. (...)

Gérard Perron, premier adjoint au maire d'Hennebont

On ne cultive pas la sinistrose

(...) Certes, comme toutes les villes à tradition ouvrière, Hennebont ne s'est jamais tout à fait remise de la fermeture de sa principale industrie – les forges –, à la fin des années 60. Certes, le chômage y est plus élevé que la moyenne, mais ni plus ni moins que dans le reste du pays de Lorient, qui paie au prix fort la dépendance au secteur militaire que le pouvoir parisien lui a imposée. Hennebont ne cultive pas la sinistrose et s'efforce, au contraire, de mettre en valeur son patrimoine architectural (les vestiges de ses remparts médiévaux) et naturel (la vallée du Blavet). La cité aux *« jardinets rabougris »* est classée chaque année parmi les cités les mieux fleuries de Bretagne (...).

Christian Guyonvarc'h, conseiller municipal délégué de Lorient

Une nature proche

Sachez que je suis outrée de la sinistre appréciation que vous portez sur cette charmante ville qui fait les délices de mes promenades dominicales. Les gens y sont charmants, proches de la nature environnante : ah ! les superbes promenades sur les chemins de halage qui longent le Blavet, la pêche au saumon, la campagne, tout cela accessible à pied depuis le centre de la ville ! Le parc est grand, très beau, bien aménagé par la commune, les arbres y sont magnifiques. Prononcez les mots *« pollution atmosphérique »* et vous verrez les Hennebontais éclater de rire ! C'est une ville très recherchée par les retraités, les vacanciers. (...)

Danielle Philippon, Lorient

Le statut de documentaliste

Le Monde du 15 mars a commis une erreur dans l'article intitulé « Le destin d'une promotion bac + 2 » (pages 1 et 12).

Valérie travaille à mi-temps dans un collège comme CES (contrat emploi-solidarité), affectée au centre de documentation et d'information (CDI) de l'établissement. Elle n'est pas documentaliste : cette profession est sanctionnée, depuis 1989, par le Capes de documentation (pour garder l'image, un CES travaillant à l'hôpital n'est pas médecin).

Cette approximation, bien minime par rapport aux autres informations, met néanmoins l'accent sur le fait que notre profession est encore méconnue ou inconnue, alors qu'un poste de documentaliste existe dans la quasi-totalité des collèges, lycées professionnels et autres lycées de France. De tels articles ne peuvent aider à sa reconnaissance.

Gilles Eloy, Limoges

Les propositions de Qualité de la science française

J'ai lu avec surprise dans *Le Monde* du 8 mai, sous le titre « Université : M. Bayrou arrête le calendrier des états généraux » : *« Répondant à une offensive de l'association Qualité de la science française, connue pour ses positions conservatrices (...) »*. S'agissant d'une association fondée par Laurent Schwartz et présidée par l'ancien président de l'université de Vincennes, cette qualification peut faire sourire. Sur le fond, il est surprenant de considérer comme conservateurs ceux qui proposent de modifier l'actuel système absurde qui, sous prétexte d'offrir un *« droit à tenter sa chance »* (comme dit M. Bayrou), offre en fait un droit à l'échec. La sélection assortie de *« passerelles »* et la création de collèges universitaires de proximité, que prône Qualité de la science française, permet l'accès à l'enseignement supérieur des jeunes de milieu modeste résidant loin d'une ville universitaire, une seconde chance à l'issue de ces premiers cycles de proximité, une sélection à l'entrée selon les aptitudes plutôt que la sélection par l'échec (qui dépend du milieu culturel) ou par les employeurs (selon des critères de relations).

Pierre Merlin, président de l'Association pour la qualité de la science française

Le congrès des Etats-Unis est-il si vertueux ?

Gilles Perrault, écrivain, déjà auteur de *Notre ami le roi*, a écrit dans *Le Monde* du 7 mai, à propos de la visite du roi du Maroc Hassan II : *« Le Congrès des Etats-Unis ne songerait pas à offrir sa tribune à un chef d'Etat de l'acabit de Hassan II. Fille facile, notre Assemblée nationale n'a point de ces pudeurs. »* Gilles Perrault prête trop de vertus au Congrès des Etats-Unis, qui ne recevrait que les démocrates confirmés pur jus. Faux ! (...)

Le Congrès américain avait reçu, le 2 juin 1976, le roi d'Espagne Juan Carlos, sept mois après la mort de Franco, et à cette époque Juan Carlos, futur démocrate réel, n'avait pas choisi entre la continuité franquiste et les réformes. Son premier ministre était Arias Navarro, un pur produit du franquisme. Le Parti communiste de Carrillo n'était pas encore reconnu et le PSOE de Felipe Gonzales à peine toléré... Mieux ! Henry Kissinger a même conseillé en cette période – 1976 – de ne pas reconnaître le PCE et même de ralentir les réformes démocratiques...

Juan Carlos n'a pas suivi les conseils, et c'est par l'intermédiaire d'un autre dictateur alors courtisé par l'Occident, le Roumain Ceausescu, que le roi d'Espagne a fait ses premières approches avec Carrillo, encore en exil...

Les voies vers la démocratie sont parfois impénétrables, et Gilles Perrault, par ailleurs un excellent romancier, aurait pu trouver un autre exemple plus convaincant que celui du Congrès américain, Congrès qui use et abuse des punitions collectives contre de nombreux peuples, faute de pouvoir abattre leurs dirigeants dictatoriaux, tout en fermant les yeux sur d'autres régimes, quand ils ne sont pas soutenus, tout aussi condamnables.

Abdelaziz Dahmani, Franconville (Val-d'Oise)

Milton Friedman et John Maynard Keynes

Dans un article paru dans *Le Monde* daté 28-29 avril, M. Philippe Martin reprend une citation bien connue du professeur Milton Friedman : *« Nous sommes tous des keynésiens, maintenant. »*

C'est une citation erronée qui agace le professeur en question, et qu'il a essayé, depuis bien des années, de faire rectifier. Par exemple, dans le livre *Inflation et système monétaire*, disponible en français depuis 1970.

Friedman, en décembre 1965, avait dit à un journaliste du magazine *Time* : *« En un sens, nous sommes tous keynésiens aujourd'hui ; en un autre sens, plus personne n'est keynésien. »* Et le célèbre professeur de Chicago de préciser : *« Nous utilisons tous le langage et l'appareil d'analyse keynésiens, mais plus personne n'accepte les conclusions keynésiennes originelles. En ne citant que "nous sommes tous des keynésiens, maintenant", le journaliste a donné une représentation totalement trompeuse de mon opinion. »*

Robert Lozada, Paris

FINANCE Le plus vieil indicateur de l'activité boursière aux Etats-Unis et dans le monde va avoir cent ans dimanche 26 mai. Il a été créé le 26 mai 1896 par l'économiste Charles Dow, fondateur avec Edward Jones du groupe de presse qui porte leurs deux noms. ● LE DOW JONES avait terminé sa première journée d'existence à 40,94 points. Il était alors constitué de 12 valeurs industrielles, dont une seulement, General Electric, en fait toujours partie. Il regroupe 30 titres aujourd'hui. ● L'INDICE s'est inscrit vendredi 24 mai en clôture à 5 762,86 points à quelques marches du sommet historique de 5 778 points atteint mercredi 22 mai. ● LA BOURSE DE New York est engagée depuis 1982 dans une ascension sans précédent qui lui a fait gagner en tout 620 %. Même les « booms » des années 1920 (+ 468 %) et de l'après-guerre (+ 487 % de 1949 à 1966) ont été plus faibles.

L'indice Dow Jones fête ses cent ans dans l'euphorie

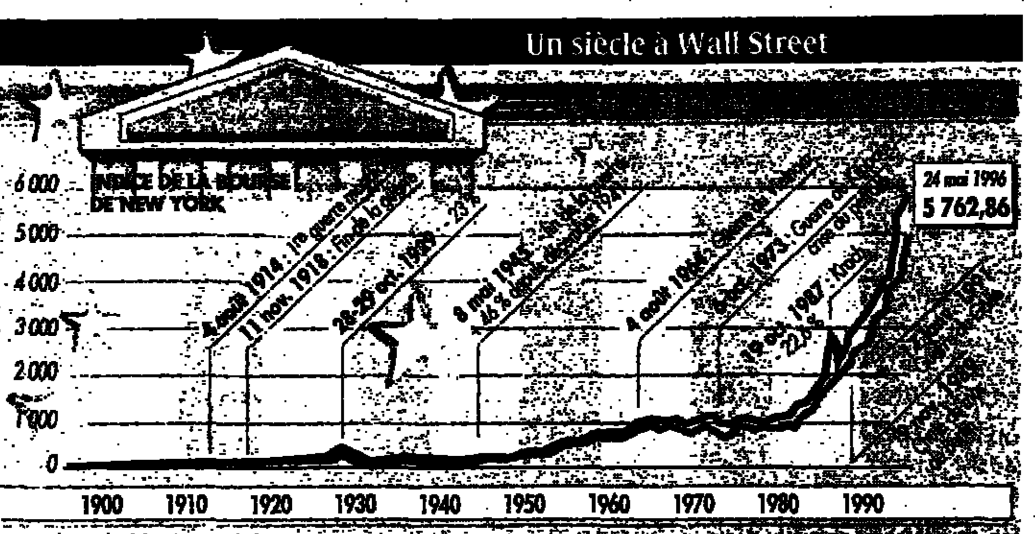
La Bourse de New York est engagée dans un mouvement de hausse sans précédent dans son histoire. Elle a gagné 620 % depuis quatorze ans et 57 % au cours des seuls dix-neuf derniers mois. Une envolée qui finit par inquiéter la plupart des observateurs

LE PLUS ANCIEN des indicateurs de l'activité boursière aux Etats-Unis et dans le monde, le Dow Jones, aura cent ans dimanche 26 mai. Cet indice, devenu le symbole de la santé de l'économie américaine, a été créé le 26 mai 1896 par l'économiste Charles Dow, fondateur avec Edward Jones du groupe de presse qui porte leurs deux noms et publie le *Wall Street Journal*. L'indice avait terminé sa première journée d'existence à 40,94 points. Il était alors constitué de 12 valeurs industrielles, dont une seulement, General Electric, en fait toujours partie. Il regroupe aujourd'hui 30 titres, les plus emblématiques du capitalisme américain, de General Motors à IBM en passant par Mac Donald's, Coca-Cola et Walt Disney.

Même si le Dow Jones est jugé maintenant archaïque et si sa méthode de calcul (une simple moyenne arithmétique) semble dépassée, car elle ne prend pas en compte la taille des sociétés, sa notoriété sans pareille lui garantit encore de longues années de succès. D'autant plus que l'indice centenaire se porte comme un charme. Il vole de records en records. Après en avoir battu 69 en 1995, il en a encore 12 à son actif depuis le 1er janvier. L'indice de MM. Dow et Jones s'est inscrit vendredi 24 mai en clôture à 5 762,86 points, à quelques marches du sommet historique de 5 778 points atteint mercredi 22 mai. Le Dow Jones avait franchi pour la première fois le seuil des 5 700 points lundi, à l'issue de huit séances consécutives de hausse.

Depuis quatorze ans, l'ascension de Wall Street est sans précédent. A peine interrompue par le krach d'octobre 1987, elle se solde par un gain de 620 % ! Ce *« marché haussier séculaire »*, pour reprendre le jargon des boursiers, apparaît comme le plus important de l'histoire et dépasse largement le « boom » observé dans les années 1920 (+ 468 %) ou celui de l'après-guerre (+ 487 % de 1949 à 1966). Le mouvement a même tendance à s'accélérer, au point d'inquiéter finalement les analystes. Au cours des dix-neuf derniers mois, la hausse du Dow Jones a atteint 57 % et la Bourse de New York semble sérieusement surévaluée.

« Plus cette folie spéculative va durer, plus le prix à payer ensuite sera élevé », prévient un analyste



L'indice Dow Jones a connu au cours des quatorze dernières années une envolée sans précédent de 620 %. Il vient de gagner 57 % lors des dix-neuf derniers mois.

Byron Wien, stratège de la banque d'investissement Morgan Stanley, prédit que le Dow Jones va franchir la barre des 6 000 points, mais qu'il se produira ensuite une chute de 1 000 points (18 %) à partir de l'été, ou au début de l'automne, sur fond de pressions inflationnistes. *« Cette baisse s'étalera jusqu'en 1997. Le marché a tout simplement progressé trop vite. »* M. Wien décèle des signes spéculatifs, caractéristiques des marchés dangereux, et s'inquiète de l'afflux constant de nouvelles sociétés qui lèvent des fonds en bourse.

Pour des raisons différentes, le stratège de la banque Merrill Lynch, Charles Clough, s'attend aussi à une forte baisse après un ralentissement de la croissance qui va réduire les bénéfices des entreprises. Il recommande à ses clients de réduire la part des actions américaines dans leur portefeuille.

La nervosité croissante de Wall Street apparaît également comme le signe précurseur d'un retournement de tendance à venir. La première Bourse de la planète a subi quatre secousses très violentes au cours des derniers mois avec des baisses du Dow Jones de 77 points le 2 mai, 75 points le 10 avril, 88 points le 8 avril et... 171 points le 7 mars. A chaque fois, le marché a pourtant fini par se reprendre et a évité la panique.

La crainte de la surchauffe économique semble même oubliée pour l'instant, ce qui explique la progression de plus de 6 % de Wall Street depuis trois semaines. La croissance américaine n'est plus jugée trop forte. Le marché obligataire s'est repris. C'est la peur de l'inflation qui a mis subitement un terme au début de l'année à la baisse des taux à long terme, considérée avec la croissance des bénéfices des entreprises comme le moteur de la hausse prodigieuse du Dow Jones. Voilà pourquoi les analystes sont devenus de plus en plus pessimistes.

Pour eux, une économie dont l'activité et la consommation restent vigoureuses après cinq années de croissance ininterrompue et dans une situation de plein emploi (5,4 % de chômeurs) se trouve menacée par la surchauffe. Mais si les taux ne remontent pas trop brutalement, les performances des entreprises peuvent continuer à s'améliorer, en particulier dans les secteurs les plus sensibles aux cycles économiques et aux besoins d'équipement des ménages et des entreprises, comme l'informatique et la haute technologie. C'est le pari que font aujourd'hui les investisseurs en *se ruant sur* les valeurs technologiques dont les cours flambent. Une véritable bulle spéculative dénoncée par les économistes.

Mais les boursiers se moquent de l'opinion des analystes. Les ménages américains n'ont pas pris peur. Encouragés par le plein emploi, ils continuent à consommer et à préparer leur retraite en plaçant des capitaux considérables sur le marché des actions.

La hausse de Wall Street contribue d'ailleurs par elle-même à alimenter cette euphorie. L'actionnaire américain se sent potentiellement de plus en plus riche. La valeur des titres cotés à New York a augmenté de 2 300 milliards de dollars (11 900 milliards de francs) depuis un an et demi.

« Plus cette folie spéculative va durer, plus le prix à payer ensuite sera élevé », prévient Barton M. Biggs, économiste de la banque Morgan Stanley. Il considère que les cours des entreprises américaines ne correspondent plus du tout à leur valeur réelle. *« Si les indicateurs sur la valeur des actifs des sociétés sont de peu d'utilité pour prévoir le moment ou le marché va changer de direction, ils donnent une bonne mesure du risque. Et aujourd'hui, le marché américain des actions est très risqué »*, conclut-il.

Eric Leser

Maurice Bidermann a été placé en détention provisoire

MAURICE BIDERMANN, ancien PDG du groupe textile portant son nom, a été écroué vendredi 24 mai au soir sur décision du juge d'instruction parisien Eva Joly, qui l'avait mis en examen le 26 mars dernier dans le dossier Elf-Bidermann. Le juge Joly a motivé son ordonnance de placement en détention provisoire en invoquant en particulier des risques de destructions de preuves et de collusions entre M. Bidermann et les autres protagonistes de ce dossier.

Depuis l'ouverture, le 18 août 1994, d'une information judiciaire contre X... pour *« abus de biens sociaux, abus de confiance, complicité, recel, présentation ou publication de comptes inexacts, diffusion d'informations fausses ou trompeuses »*, la justice enquête sur les montages financiers qui ont permis à Elf Aquitaine et au Crédit lyonnais d'aider le groupe Bidermann, au début des années 90.

La régularité de ces montages, réalisés *via* Elf Gabon, avait été mise en doute dans des termes sévères par la Commission des opérations de Bourse (COB) dans un rapport transmis au parquet en juillet 1994. Selon la COB, le groupe pétrolier, présidé jusqu'au 4 août 1993 par Loïk Le Floch-Prigent, actuel président de la SNCF, aurait laissé dans l'aventure près de 800 millions de francs.

« LIBÉRALITÉS »

Ces financements auraient notamment permis à Maurice Bidermann de se rembourser le très important compte courant qu'il avait consenti à son entreprise, de bénéficier de prêts accordés par une filiale d'Elf Aquitaine pour rembourser une autre filiale d'Elf, ou encore de racheter une filiale d'Elf Gabon (EPIC, Etudes et participations industrielles et commerciales) avec l'argent qu'elle venait de lui verser pour racheter ses parts dans le groupe américain. Le 21 décembre 1995, le juge Joly avait fait procéder, par la brigade financière de Paris, à une série de perquisitions au domicile de Maurice Bidermann, ainsi qu'aux sièges de Bidermann SA, Bidermann International SA et Epic. Outre Maurice Bidermann, trois personnes avaient alors été mises en examen dans ce dossier. Il s'agit de Mme Fatima Belaid, ex-épouse de M. Le Floch-Prigent, soupçonnée d'avoir bénéficié de *« libéralités »* de la part de M. Bidermann, de Charles-Henri Filippi et d'Alain Bechtel, anciens PDG respectifs de deux filiales financières d'ELF Gabon, la société de droit luxembourgeois CPIH et Epic.

En revanche, Loïk Le Floch-Prigent, ancien administrateur et conseiller du groupe Bidermann avant de devenir président d'Elf Aquitaine, n'a jamais été entendu par Eva Joly, ni par aucun service d'enquête.

Force ouvrière métaux reconduit sa direction

LE DIX-SEPTIÈME CONGRÈS de la fédération des métaux Force ouvrière s'est achevé, vendredi 24 mai, par la réélection de Michel Huc au poste de secrétaire général. Descendu à Toulouse, où se tenait le congrès depuis le 22, Marc Blondel, secrétaire général de FO, a jugé que la journée nationale d'action sur la réduction de travail lancée par la CFDT, jeudi 23 mai, avait été *« une erreur tactique »*, mais qu'il était *« prêt à avoir des échanges »* avec les autres organisations sur la durée du travail.

Ce thème était justement au centre des travaux du congrès. La signature de l'accord avec l'UIMM, le 3 mai, *« sur l'aménagement et la durée du travail en vue de favoriser l'emploi »*, qui ouvre la voie à une sixième semaine de congé mais aussi à une flexibilité accrue des horaires, a continué de faire grincer des dents, une partie des délégués de l'automobile l'estimant trop favorable pour les employeurs. Un amendement demandant le retrait de la signature FO de l'accord a été rejeté. Vendredi 24 mai, dans un entretien accordé au quotidien *La Croix*, Marc Blondel avait réservé sa réponse sur cet accord.

Dans la droite ligne du congrès confédéral de février, les partisans de Jacques Mairé, le rival de M. Blondel, dont M. Rille (Paris), ont été éliminés des instances dirigeantes. M. Rocton (Loire-Atlantique), membre du Parti des travailleurs, fait de nouveau son entrée à la commission administrative. Le rapport d'activité a été adopté par 68 % des voix. Fort du soutien des sections de l'aéronautique et du spatial (60 % des syndicats affiliés), Michel Huc a conforté son pouvoir, malgré l'hostilité d'une partie des syndicats de l'automobile.

PAS ASSEZ DE JEUNES

Aux termes d'une enquête menée à l'occasion de son congrès par la fédération, il apparaît que, là où elle est implantée, FO arrive en seconde position derrière la CGT. Les conditions de travail arrivent en tête des revendications, devant la réduction du temps de travail.

L'indépendance syndicale demeure le principal critère qui a guidé l'adhésion des militants à FO. Le syndicat s'inquiète du faible nombre de jeunes : les moins de trente-trois ans représentent seulement 8,8 % des adhérents.

A. B.-M.

Cap Gemini Sogeti boucle la restructuration de son capital

SERGE KAMPF, le président-fondateur de la société de services informatiques Cap Gemini Sogeti, a perdu le contrôle, vendredi 24 mai, de l'entreprise qu'il a créée voilà trente ans. L'assemblée générale des actionnaires a entériné la nouvelle répartition du capital qui modifie les structures et renforce le poids de la société allemande Debis, filiale de Daimler-Benz, entrée au capital voilà cinq ans.

L'opération, décidée le 11 janvier, se traduit par la fusion-absorption par Cap Gemini Sogeti SA des holdings qui la chapeautent (Sogeti SA et Skip) au sein d'une nouvelle entité baptisée Cap Gemini, avec un conseil de surveillance et un directoire.

RETOUR AUX BÉNÉFICES

Détenant 100 % de la société opérationnelle Cap Gemini Sogeti et 100 % de Gemini Consulting, la branche conseil, Cap Gemini aura pour actionnaires, quasiment à parité, Debis (24,2 %), la CGIP, partenaire historique de l'entreprise (24,4 %), et M. Kampf, qui conserve, avec les autres managers du groupe, 18,9 % du capital. Il présidera le directoire, la direction du conseil de surveillance revenant à Klaus Mangold, le président de Debis.

Préalablement à la fusion-absorption, M. Kampf a participé à une recapitalisation de Sogeti à hauteur de 300 millions de francs. Debis et la CGIP ont apporté chacun 900 millions de francs. Debis n'a pas versé d'argent frais, mais a affecté à cette opération une partie des 1,2 milliard de francs d'obligations convertibles qu'il détient depuis 1991 et qui devaient lui être remboursées s'il ne prenait pas la majorité de Cap Gemini Sogeti.

Cap Gemini Sogeti, numéro un européen du secteur, émerge de trois exercices déficitaires consécutifs (596 millions de francs de pertes cumulées). Fin 1995, le résultat net est redevenu positif à 52 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 11,3 milliards de francs et 22 100 personnes. Le groupe doit confirmer ce redressement. Debis, qui a payé 5 milliards de francs en 1991 pour entrer chez Cap Gemini Sogeti, y sera attentive : *« Nous visons une rentabilité sur les capitaux investis de 15 % à 20 % pour 1998 »*, a fait savoir Klaus Mangold.

A la fin du mois de mars, M. Kampf a annoncé un accroissement de 30 % du bénéfice d'exploitation en 1996 et la reprise du versement d'un dividende. Cette perspective pourrait contribuer au réchauffement des relations avec Debis, avec qui les échanges aigres-doux à propos du contrôle du groupe se sont multipliés dans les jours qui ont suivi l'annonce de la nouvelle structure en mars.

PROBLÈME AMÉRICAIN

M. Kampf assure aujourd'hui que *« ces écarts de langage sont dépassés »*, qu'il devrait rester président du directoire jusqu'à la fin de 1999 et que l'entreprise est *« devenue une société normale »*, ses actionnaires étant libres d'acheter ou de vendre des titres.

Debis apparaît toujours décidée à prendre le contrôle du groupe français à moyen terme et a conclu un accord avec la CGIP. Celle-ci a obtenu du groupe allemand qu'il lui garantisse de percevoir au minimum 800 des 900 millions de francs qu'elle va réinvestir. En échange, Debis pourra présenter l'acquéreur de son choix pour les titres de la CGIP, les deux groupes étant également liés pour les trois ans qui viennent par un droit de premier refus portant sur la totalité de leurs participations respectives en cas de vente.

Une prise de contrôle par Debis se heurte cependant à deux problèmes. Tout d'abord, Cap Gemini apparaît, avec ses 12 milliards de francs de capitalisation, comme une proie coûteuse. Par ailleurs, la législation américaine interdit à une société filiale d'une banque de détenir plus de 25 % d'une société implantée outre-Atlantique. Or Daimler-Benz, la maison-mère de Debis, est détenue à plus de 25 % par la Deutsche Bank. Monter au capital de Cap Gemini imposerait une révision des structures forcément lourde.

Philippe Le Cœur

■ **BANQUES : les cinq fédérations syndicales du secteur bancaire ont quitté une séance de négociations** avec l'Association française des banques (AFB), vendredi 24 mai, devant le refus de celle-ci de négocier sur une réduction du temps de travail sans perte de salaire.

■ **SIDÉRURGIE WALLONNE : la restructuration de la sidérurgie wallonne nécessiterait la suppression de 4 600 emplois**, selon un rapport remis vendredi 24 mai à la région wallonne par le président du patronat français, Jean Gandois, patron du groupe belge Cockerill-Sambre.

■ **FIAT : Fiat Argentine et la firme locale Sevel**, numéro un de la distribution automobile en Argentine, ont annoncé vendredi 24 mai leur séparation anticipée au 28 juin prochain, après trente-sept ans de coopération. Sevel envisage d'accélérer ses négociations avec le groupe français Peugeot-Citroën.

■ **TAPIE : le pourvoi formé par Bernard Tapie contre un arrêt de la cour d'appel de Paris** prononçant sa liquidation judiciaire personnelle et celle de différentes sociétés de son groupe et entraînant son inéligibilité pour cinq ans sera examiné le 25 juin par la chambre commerciale de la Cour de cassation, apprend-on auprès de l'un de ses avocats, Me Arnaud Lyon-Caen.

PLACEMENTS

LE MONDE / DIMANCHE 26 - LUNDI 27 MAI 1996

EMPRUNT **Véhicule d'épargne par excellence, l'obligation rentre directement en concurrence avec les placements proposés en priorité par les établissements financiers : compte épargne, sicav et autres contrats d'assurance-vie. Elle offre sécurité et rendement, mais demande un certain nombre de connaissances techniques. ● LE LANCEMENT d'emprunts d'Etat accessibles directement aux particuliers (OAT Alphandéry) a relancé l'intérêt pour les obligations en direct (sans passer par les sicav). ● COMME IL GARANTIT avant tout un capital, le placement obligataire s'adresse en priorité à l'investisseur individuel qui a anticipé des dépenses futures. Départ à la retraite et financement des études supérieures des enfants constituent des cas typiques. ● LES OBLIGATIONS peuvent aussi retenir l'attention pour les revenus réguliers qu'elles procurent.**

Les obligations permettent d'allier la performance et la sécurité

L'achat en direct de ces titres, sans passer par l'intermédiaire de sicav et fonds communs, retrouve une certaine faveur. Mais, à l'image de la gestion d'un portefeuille d'actions, la détention d'obligations réclame un minimum de connaissances techniques

« *UN PLACEMENT de père de famille.* » Souvent appliquée aux obligations, la formule a le mérite de rappeler l'essentiel. Mais il existe deux conditions impératives pour qu'elle se vérifie : que l'inflation reste modérée et que le souscripteur conserve ses titres jusqu'à l'échéance. Tombé un peu en désuétude, l'achat en direct d'obligations (sans passer par des sicav spécialisées) retrouve aujourd'hui une certaine faveur.

Le lancement en 1994 d'emprunts d'Etat accessibles directement aux particuliers (OAT Alphandéry) n'y est pas pour rien. Mais à l'image de la gestion d'un portefeuille d'actions, la détention d'obligations en direct réclame un minimum de connaissances techniques. A partir de là, « *le placement obligataire, c'est la sécurité* », explique Patricia Quennson, gérante pour le Crédit mutuel du nord de la France.

TAUX FIXE OU TAUX VARIABLE ?

L'obligation conférant à son porteur la propriété d'une fraction d'un emprunt émis par une société, une collectivité publique ou l'État, les règles du jeu sont connues à l'avance : s'il conserve son titre jusqu'à l'échéance, le porteur récupérera son capital, après avoir touché dans l'intervalle des intérêts appelés coupons (trimestriels, semestriels, annuels ou *in fine*). Pour une mise de 5 000 francs – la plus courante –, l'obligation RATP 8,80 % février 1988-1998 rapporte un coupon annuel de 440 francs (5 000 x 8,80 %).

On distingue deux grandes catégories d'obligations, à taux *fixe*, les plus nombreuses, et à taux variable. Le cours des premières fluctue en raison inverse de l'évolution des taux d'intérêt à long terme. Quand les taux baissent, les obligations les plus anciennes offrent un rendement apparent plus attractif que les dernières émises. Dans ce cas, ces titres ont la faveur des investisseurs, ce qui se traduit par une hausse de leurs cours. Bien entendu, s'il ne vend pas son obligation avant l'échéance, le porteur sera indifférent à toute variation de cours. En revanche, si les taux reprennent le chemin de la hausse, comme les économistes l'anticipent pour la fin de l'année, la vente avant l'échéance peut se solder par une perte en capital. Dans ce cas de figure, les obligations aux échéances les plus longues seraient les plus pénalisées. Actuellement, un titre à six ans a une sensibilité de 4,8, ce qui signifie qu'une hausse des taux à long terme de 1 % se traduit par une perte en capital de 4,80 %. Pour un titre à dix ans, la sensibilité atteint 7. A l'inverse, le cours des obligations à taux variable n'est pas sensible aux variations de taux, car la valeur du coupon est liée à un indice monétaire (proche du taux de l'argent au jour le jour) ou à un indice obligataire (proche des taux à long terme).

Véhicule d'épargne par excellence, l'obligation rentre directement en concurrence avec les placements systématiquement proposés en priorité par les établissements financiers : compte épargne, sicav et autres contrats d'assurance-vie. Parce qu'il garantit avant tout un capital, le placement obligataire s'adresse en priorité à l'investisseur individuel qui a anticipé des dépenses futures. Départ à la retraite et financement des études supérieures des enfants constituent des cas typiques.

Les obligations peuvent aussi retenir l'attention pour les revenus réguliers qu'elles procurent. En effet, le versement du coupon est garanti, ce qui n'est pas le cas du dividende attaché à une action. Cependant, une défaillance de l'émetteur est toujours possible, comme en témoigne la faillite de la banque Pallas-Stern en 1995. Pour cette raison, l'épargnant a intérêt à regarder de près la solvabilité de l'emprunteur. « *La qualité de la signature est primordiale* », prévient Laure Oriez à la banque Monte Paschi. L'Etat offre bien entendu la meilleure signature, sa solvabilité étant pratiquement illimitée. Certains émetteurs, comme la Caisse française de développement, la Caisse nationale des autoroutes ou EDF sont au-dessus de tout soupçon, car leurs emprunts sont garantis par l'Etat. La solvabilité des autres emprunteurs s'apprécie au travers des notes délivrées par les agences spécialisées. Ces notes s'échelonnent du AAA, la meilleure, accordée au Crédit local de France par exemple, à D, la pire. Pour avoir une chance de placer leurs titres, les émetteurs les plus mal notés doivent proposer un rendement plus élevé aux investisseurs. Une fois émise, l'obligation va notamment fluctuer en fonction du risque d'insolvabilité.

Le jour même où l'Etat a accordé sa garantie aux emprunts du Crédit foncier de France proche du dépôt de bilan, le rendement réel (taux actuariel) de l'obligation à dix ans est passé de 8 % à 7,30 %. A cette date, l'emprunt d'Etat (OAT) d'une durée équivalente n'offrait qu'un rendement de 6,41 %. Faut-il pour autant rechercher le rendement le plus favorable ?

Les professionnels estiment que le jeu n'en vaut pas la chandelle. « *Il vaut mieux sacrifier quelques points de rendement et être sûr de retrouver son capital* », affirme Laure Oriez. Autre critère de sélection, la liquidité des 2 000 titres cotés en Bourse. Une liquidité insuffisante rend pratiquement impossible l'obtention du titre au dernier cours coté. Elle peut surtout remettre en cause la vente des titres d'un particulier obligé de se procurer de la trésorerie. Mais en l'absence de données sur les volumes de transactions dans la presse spécialisée, l'investisseur n'a que deux recours : son intermédiaire financier, ou un choix limité d'emprunts, ceux de l'Etat, des grandes banques de réseaux et des organismes semi-publics connus.

Une fois les émetteurs ciblés, comment jouer la sécurité tout en tablant sur un rendement supérieur aux 3,5 % des *placements monétaires* ? Il est classique actuellement de diversifier le risque sur 85 % de son portefeuille en choisissant par exemple une ligne d'un titre à taux variable, *une ligne d'obligations à trois ans*, une autre à cinq ans et une dernière à huuit-dix ans. Les 15 % restants peuvent alors être consacrés à un titre plus rémunérateur.

Plus encore que pour les actions, la négociation des frais avec sa banque ou de sa société de Bourse permet d'optimiser considérablement l'investissement, qui ne peut raisonnablement être inférieur à 500 000 francs. Compromis judicieux entre la sécurité et le rendement, indispensables dans une gestion équilibrée, les obligations ont la faveur des compagnies d'assurances, qui leur consacrent 80 % de leur portefeuille.

Antoine Gendre

Calculer le prix d'un titre

Il faut distinguer dans l'intitulé d'une obligation le taux à l'émission ou taux facial (il apparaît dans la dénomination de l'emprunt), qui sert à déterminer le montant du coupon, et le rendement réel du titre, appelé taux actuariel. En achetant une obligation en Bourse après son émission, le calcul du prix s'effectue de la façon suivante. *Il faut additionner le cours exprimé* en pourcentage des droits acquis sur le versement du prochain coupon (publié dans une cote) et la valeur du coupon couru. Il faut ensuite multiplier le tout par le nominal. Exemple : le 22 mai, l'obligation CFD 12,10 % avec un nominal de 5 000 francs possédait un cours de 114,6 et un coupon couru de 0,925. *Son prix* était donc de : (114,6 + 0,925) divisé par 100 et multiplié par 5 000 : soit 5 776,25 francs.

Le sort des plus-values immobilières

En dépit de la crise immobilière, nombre de particuliers qui revendent aujourd'hui leur résidence principale réalisent d'importantes plus-values, surtout lorsque leur bien a été acheté avant la *flambée des* prix. En règle générale, ces gains ne seront pas taxés.



FISCALITÉ

Pour cela il faut que l'immeuble cédé constitue la résidence principale au moment de la vente *et qu'il ait été occupé* à ce titre depuis sa date d'acquisition ou d'achèvement ou pendant au moins cinq ans de manière continue ou non.

***Cas particulier* : lorsque la cession est motivée par des nécessités familiales (naissance d'un enfant, par exemple) ou professionnelles (mutation) entraînant un changement de résidence, aucune condition de durée *n'est exigée pour bénéficier* de l'exonération. La plus-value réalisée sera également exonérée s'il s'agit de la première vente d'un logement depuis le 1er janvier 1982 quand les trois conditions suivantes sont réunies : ne pas être propriétaire de sa résidence principale ; *céder* le bien au moins cinq ans après son achat ou son achèvement ; ne pas avoir vendu sa résidence principale dans les deux années précédant cette vente.**

Dans la plupart des autres cas, *les plus-values* réalisées sont imposables. Première hypothèse : le bien a été acquis depuis moins de deux ans. Dans ce cas, la plus-value sera dite à court terme. Elle devra être intégrée aux autres revenus pour être soumises au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Seconde hypothèse : le bien a *été acquis depuis plus de deux* ans. La plus-value est dite à long terme. Pour la calculer, il convient de soustraire du prix de cession le prix de revient, préalablement réévalué à l'aide de coefficients d'érosion monétaires déterminés par *l'administration fiscale. Sur cette plus-value « brute »* le contribuable bénéficie ensuite d'un abattement de 5 % par année de détention au-delà de la deuxième. Par ce mécanisme, la plus-value est donc totalement exonérée au bout de vingt-deux ans. Plusieurs abattements peuvent venir diminuer la plus-value imposable : abattement de 20 000 francs par époux pour la première cession imposable d'une résidence secondaire (plus 10 000 francs par enfant, qu'il soit ou non à charge) ; abattement général de 6 000 francs ; abattement spécial de 75 000 francs en cas d'expropriation (non cumulable pour une même cession avec l'abattement de 6 000 francs).

Une fois déterminée la plus-value long terme, celle-ci sera imposée selon le système du quotient, qui atténue la progressivité de l'impôt. A sa demande, le contribuable pourra en outre bénéficier d'un règlement fractionné sur cinq ans, moyennant le *paiement d'un taux d'intérêt* légal.

Laurent Edelmann

Bord de mer : les prix baissent toujours

Les prix continuent à plonger le long du littoral français. Durant les six dernières années, ils ont, en moyenne, abandonné de 15 à 20 %. Comme toujours, *les situations sont extrêmement contrastées d'une* zone côtière à l'autre.



IMMOBILIER

Parmi le plus fort recul des prix au mètre carré figurent notamment des stations comme *Saint-Cyprien*, Canet-Plage, Collioure (Pyrénées- Orientales), Le Cap-d'Agde et La Grande-Motte (Hérault), où le bétonnage en règle du littoral a fini par décourager les acheteurs. Le prix du mètre carré s'y étage de 6 000 francs à 15 000 francs pour les programmes neufs, l'ancien se négociant à environ moitié prix.

Recul également spectaculaire sur la Côte d'Azur, où les prix, calés sur ceux de la capitale, ont suivi le même mouvement qu'à Paris. Même si quelques programmes *exceptionnels sont* encore *proposés* à près de 50 000 francs le mètre carré, Cannes et Nice offrent maintenant de bonnes opportunités d'achat autour de 20 000 francs à 25 000 francs le mètre carré.

Sur la côte bretonne, que les promoteurs ont *investie avec plus de ménagement, certaines stations* comme Quiberon, Dinard ou Perros-Guirec ont bien résisté avec des prix qui tournent autour de 10 000-15 000 francs pour les programmes qui sortent de terre.

Quant au littoral normand, après des chutes de *prix qui ont dépassé* 30 % à Deauville, 20 % à Houlgate et un peu plus de 15 % à Cabourg, le marché semble en voie de stabilisation. S'il reste difficile d'investir à Deauville à moins de 18 000 francs le mètre carré, des opportunités se *présentent autour* de 15 000 francs le mètre carré neuf dans les autres stations de la région.

Enfin, plus au nord, une station comme le Touquet, où les prix ont cédé plus de 20 % en cinq ans, semble retrouver un second souffle car la mise en service de l'autoroute A 6 la mettra à deux heures de Paris dès 1997.

Si vous envisagez d'acheter un logement situé en bord de mer, trois conseils : privilégiez une station « chic », car, si les prix y ont baissé plus rapidement qu'ailleurs, c'est également là qu'ils remonteront le plus vite quand le marché se retournera.

Choisissez de préférence un appartement avec vue *sur la mer*, critère qui est exigé par trois acheteurs sur quatre et constitue donc une bonne garantie en cas de revente. Enfin, n'achetez pas au cœur de la saison, car les prix se négocient plus facilement une fois que la plupart des estivants ont regagné leur *port d'attache*.

Arnaud de Fréminville

Le patrimoine des ménages français continue à se diversifier

Une étude de l'Insee souligne le développement de l'épargne-logement et de l'assurance-vie

LA COMPOSITION du patrimoine des Français continue à se modifier à un rythme assez rapide. Si les livrets d'épargne constituent toujours le placement *le plus* répandu, les Français boudent maintenant les sicav monétaires et hésitent moins à s'engager dans l'acquisition de leur logement. Un constat fait par l'Insee à partir d'une étude publiée jeudi 23 mai.

En 1996, *les livrets* d'épargne (Livret A, Livret bleu, Codévi, Livret d'épargne populaire, Livret jeunes) constituent toujours le placement le plus répandu, puisque 80 % des ménages en possèdent, le succès des Codévi et des Livrets jeunes compensant les désengagements des Livrets A. L'épargne-logement et l'assurance-vie continuent par ailleurs leur progression à un rythme soutenu.

Début 1996, 8 % des ménages détiennent la panoplie d'actifs la plus large : au moins un livret d'épargne, un produit d'épargne-logement, des valeurs mobilières, des produits d'assurance-vie ou d'épargne retraite et un logement. Ce taux n'était que de 6 % en 1992 et de 0,8 % en 1976. En revanche, 7 % des ménages n'ont aucun actif patrimonial.

POPULARITÉ DU LIVRET A

Le mouvement de diffusion et de diversification des actifs se poursuit donc, constate l'Insee, qui note que la situation la plus répandue – *elle concerne* 14 % *des ménages*, à bas revenus – consiste à ne détenir qu'un ou plusieurs livrets d'épargne. Les ménages qui possèdent à la fois de l'épargne sur livret et un *logement à l'exclusion de* tout autre placement sont presque aussi nombreux (13 %), mais ils occupent une situation intermédiaire dans l'échelle des revenus et des patrimoines. Ils sont souvent ruraux, agriculteurs ou ouvriers qualifiés ou retraités.

Le Livret A défiscalisé reste le placement le plus populaire, mais ils ne sont plus que 61 % des ménages, contre 69 % en 1986, à en posséder. Le Codévi est détenu par un ménage sur trois. Ce sont les ménages aisés, indépendants, cadres, vivant en couple avec au maximum un enfant qui ont ouvert un Codévi *en complément* du Livret A.

Après avoir donné des signes de ralentissement entre 1986 et 1992, l'épargne-logement a redémarré. Ce placement est devenu attractif au regard de la baisse de rentabilité des *placements alternatifs comme* les sicav monétaires. Sa diffusion s'est d'ailleurs particulièrement accrue parmi les ménages de plus de cinquante ans, moins susceptibles d'emprunter pour un achat immobilier, mais attirés par le rendement. La détention d'un plan d'épargne-logement (PEL) est passée de 23,4 % à 31 % tandis que celle de comptes d'épargne-logement (CEL) est restée stable depuis 1992 et concerne 16 % des ménages.

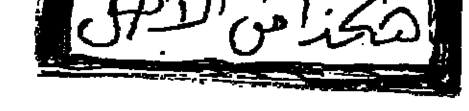
LE LOGEMENT MARQUE LE PAS

En dépit de la reprise depuis 1993 des privatisations, la possession de *valeurs mobilières s'est tassée, et ils* ne sont que 22 % des ménages à en posséder au début de 1996, contre 24 % quatre ans plus tôt. La diffusion des actions qui a fait suite à la création du plan d'épargne en actions (PEA) n'a pu contrebalancer la *désaffection* des ménages vis-à-vis des sicav monétaires.

Près d'un ménage sur trois déclare détenir un contrat d'assurance-vie, dont la diffusion s'est poursuivie à un rythme soutenu (+5 points en quatre ans) surtout parmi les cadres, les agriculteurs et les retraités. Le plan d'épargne populaire (PEP) voit en revanche son taux de détention stagner autour de 15 %, tandis que les autres formes d'épargne-retraite ont connu un développement important. Globalement, les produits d'assurance-vie et d'épargne longue en vue de la retraite *concernent aujourd'hui* 45 % des ménages.

La possession de logements a marqué le pas (−1,5 point en quatre ans). La détention de résidences principales ou secondaires s'est stabilisée respectivement autour *de 54 % et 10 %. L'accession* à la propriété recule, notamment chez les jeunes ménages confrontés à des revenus plus incertains. Les mesures telles que l'instauration du prêt à taux zéro ou les déductions d'amortissement pour l'acquisition de logement sont cependant trop récentes pour que les effets en soient mesurés.

Près d'un quart des ménages salariés possèdent de l'épargne en *entreprise. Au début de l'année*, 49 % des ménages se déclarent endettés sous une forme ou sous une autre : 7,2 % ont des emprunts professionnels tandis que près de 47 % sont endettés à titre privé. Par ailleurs, le moindre recours au crédit est *sensible. Toutes les catégories* de crédits non immobiliers voient leur taux de détention diminuer. Un recul qui est plus marqué pour les crédits permanents et les achats à tempérament, pour lesquels la baisse est de l'ordre d'un tiers en cinq ans.



REVUE DES ACTIONS

AGROALIMENTAIRE	24-05-96	Diff.
Bongrain	2540	−0,78
Danone	767	−0,26
Eridania Beghin	800	−4,87
Fromageries Bel	4900	—
LVMH Moet Vuitton	1285	−1,22
Pernod-Ricard	338	+4,03
Remy Cointreau	154,80	−3,55
Saint-Louis	1429	−1,31
	—	—
	—	—

ASSURANCES	24-05-96	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	147,10	+4,69
Axa	294,50	−2,58
GAN	147	[illegible]
SCOR SA	206	−1,90
UAP	106,60	+1,42
Union Assur.Fdal	667	+2,45
	—	—
	—	—

BATIMENT ET MATÉRIAUX	24-05-96	Diff.
Bouygues	524	+3,14
Ciments Fr.Priv.B	246	—
Colas	930	+4,02
Eiffage	737	+3,65
Eurotunnel	6,75	+1,50
GTM-Entrepose	306,90	−5,13
Imetal	772	+1,84
Jean Lefebvre	320	−0,03
Lafarge	343	−2,61
Poliet	556	+0,54
Saint-Gobain	659	−0,15
SGE	115,10	+6,08
	—	—

CHIMIE	24-05-96	Diff.
Air Liquide	912	−3,79
Gascogne (B)	485	−3
Michelin	252,60	+0,31
Plastic-Omn.(Ly)	461	+4,28
Rhone Poulenc A	122,70	−1,68
Roussel Uclaf	1193	−0,58
Sanofi	398,40	+3,21
Synthelabo	440	+2,80
	—	—

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	24-05-96	Diff.
BIC	565	[illegible]
Chargeurs	1454	−1,69
Christian Dior	737	+5,13
Clarins	775	+0,64
DMC (Dollfus Mi)	250,10	−3,06
Essilor Intl	1292	+2,94
Groupe Andre S.A.	510	−3,59
L'Oreal	1585	+0,69
Moulinex	79,25	−3,05
Salomon (Ly)	3645	+4,08
S.E.B.	860	+0,23
Skis Rossignol	1940	+0,15
Sommer-Allibert	1400	−5,21
Zodiac ex.dt divid	1171	−6,09
	—	—
	—	—

CRÉDIT ET BANQUES	24-05-96	Diff.
Bancaire (Cie)	574	−3,04
B.N.P.	190,80	−5,16
C.C.F.	236	−7,45
Cetelem	1142	+1,51
Comptoir Entrep.1	13,70	+23,64
CPR	408	+0,96
Cred.Fon.France	34,80	+6,09
Credit Local Fce	423	+8,04
Credit Lyonnais CI	144,10	−14,98
Credit National	361,50	−2,03
Societe Gale A	558	−6,53
UFB Locabail	515	+4,04
UIC	76,50	−5,96
Via Banque	189,50	−2,82
	—	—

La distribution joue les prolongations

A QUELQUES POINTS PRÈS, les valeurs françaises ont cédé autant de terrain cette semaine qu'en quatre séances au cours de la précédente. Vendredi, en clôture, l'indice CAC 40 s'est inscrit, à 2 117,65 points, en baisse de 0,9 % sur son niveau de vendredi dernier. A chaque séance, plusieurs valeurs du secteur de la distribution se sont placées dans le peloton de tête des quinze plus fortes hausses des valeurs du règlement mensuel.

VALEURS Depuis l'annonce du durcissement de la législation, notamment en terme d'ouverture et d'agrandissement des grandes surfaces, les spéculations sur une recomposition du paysage de la distribution alimentaire vont bon train. Depuis le début de l'année, le secteur *a fait un bond de 43 %, se plaçant loin devant les* biens de consommation (+27 %), les biens d'équipements (+24 %) et les services (+21 %).

Chez Leven, Olivier Machou regroupe les distributeurs en deux types : les « prédateurs » et les « cibles ». Côté « prédateurs », les deux grands, Carrefour et Promodès. Avec une préférence marquée pour Carrefour, en raison de son avance dans son internationalisation, de sa bonne structure financière et d'une valorisation forte, qui lui permet d'envisager sereinement une éventuelle opération en France. Le groupe a annoncé jeudi son intention, qui devrait se concrétiser vers la mi-juin, de vendre la participation de 11 % qu'il détient dans la société américaine Price Costco (chaîne de magasins d'entrepôts). Promodès est plus exposé à une faible consommation en Europe. Dans l'immédiat, Paul-Louis Halley, PDG de Promodès, a déclaré jeudi, en faisant référence à *la récente prise de participation d'Auchan dans Docks de France,* qu'il excluait une acquisition d'un groupe concurrent en France aux cours de Bourse actuels. Carrefour termine la semaine à son plus haut niveau de l'année à 2 821 francs, soit un gain de 3,83 % en cinq séances, alors que sur la même période Promodès perdait 7,11 % à 1 307 francs.

Côté « cibles », la liste est plus longue : Comptoirs Modernes, Docks de France, Casino et Guyenne Gascogne. Docks de France, les boursiers l'ont compris depuis plusieurs semaines, reste la plus allèchante pour sa couverture de l'ensemble des métiers de la distribution, sa *taille et ses parts de marché significatives*, son internationalisation et sa bonne structure financière. A propos de la prise de participation d'Auchan – 10,6 % du capital et 8,4 % des droits de vote – dans Docks de France, le ministère de l'économie et des finances a annoncé vendredi avoir saisi le conseil de la concurrence. Docks de France a terminé vendredi à 1 125 francs (+3,78 % sur la semaine). *Comptoirs modernes* a gagné 6,81 % à 2 291 francs, son plus haut niveau de l'année. Casino finit la période à 213,3 (+2,06 %) et Guyenne Gascogne, à 1 815 francs, en repli de 0,22 %.

L'équipementier automobile Valeo a retenu à nouveau l'attention des boursiers cette semaine. *Une « solution française » est envisagée :* Framatome a confirmé son intérêt pour le rachat des 28 % de Valeo actuellement détenus par Cerus. Mais pas au prix demandé par Carlo de Benedetti, qui est de 400 francs par action. Selon les spécialistes, une transaction pourrait être réalisée aux alentours de 350 francs par action. Cette solution satisferait PSA, Renault et l'Etat, qui détient 51 % de Framatome. Le titre de Valeo a terminé la semaine à 282 francs (-1,74 % par rapport au vendredi 17 mai.

Enfin, Bercy a annoncé lundi le prix d'offre publique de vente pour les Assurances générales de France (AGF). Soucieux de donner un potentiel de hausse aux futurs actionnaires, l'Etat a choisi *le bas de la fourchette attendue* par les analystes. A 128 francs par titre, les AGF ne devraient pas connaître le sort de l'UAP qui, à 106,80 francs, affiche toujours un repli de 30 % sur son cours d'OPV.

François Bostnavaron

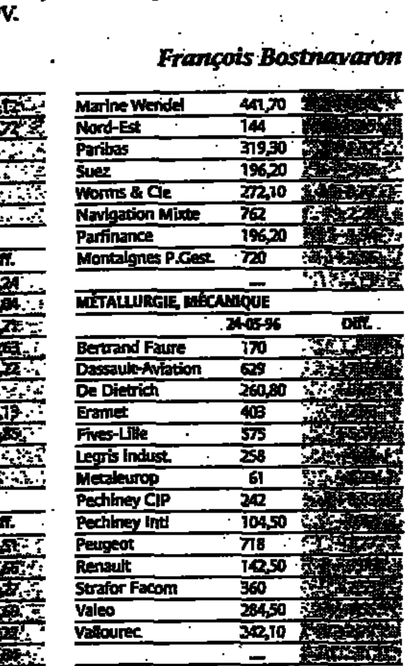
DISTRIBUTION	24-05-96	Diff.
Carrefour	2824	+3,82
Casino Guichard	215,60	+2,96
Castorama Dl (Li)	980	−1,10
Comptoir Moder.	2303	+7,11
Damart	3990	−2,91
Docks France	1105	+1,37
Galeries Lafayette	1776	+9,29
Guilbert	775	−2,88
Guyenne Gascogne	1805	−0,49
Pinault-Prin.Red.	1597	−3,03
Primagaz	578	+3,58
Promodes	1312	−7,92
Rexel	1285	+4,88
	—	—
	—	—

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	24-05-96	Diff.
Alcatel Alsthom	481,50	−2,07
Alcatel Cable	479	−1,05
CS Signaux(CSEE)	258	−3,40
Intertechnique 1	598	+0,50
Labinal	770	[illegible]
Legrand	990	−1,06
Sagem SA	3130	−0,54
Schneider SA	249,50	+2,12
Thomson-CSF	133,20	−4,72
	—	[illegible]
	—	[illegible]
	—	[illegible]
	—	[illegible]

IMMOBILIER ET FONCIER	24-05-96	Diff.
G.F.C.	415	+0,24
Rue Imperiale(Ly)	4400	[illegible]
Sefimeg	345	[illegible]
Simco	481	[illegible]
UIF	443	[illegible]
Lucia	—	[illegible]
Silic	751	+0,13
Sogeparc (Fin)	692	[illegible]
	—	[illegible]
	—	[illegible]

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	24-05-96	Diff.
Bollore Techno.	585	[illegible]
Cerus Europ.Reun	109,50	[illegible]
CGIP	1220	[illegible]
Eurafrance	1995	[illegible]
Gaz et Eaux	2179	[illegible]
Lagardere (MMB)	140	[illegible]
Marine Wendel	441,70	[illegible]
Nord-Est	144	[illegible]
Paribas	319,30	[illegible]
Suez	196,20	[illegible]
Worms & Cie	272,10	[illegible]
Navigation Mixte	762	[illegible]
Parfinance	196,20	[illegible]
Montaignes P.Gest.	720	[illegible]
	—	[illegible]

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	24-05-96	Diff.
Bertrand Faure	170	[illegible]
Dassault-Aviation	629	[illegible]
De Dietrich	260,80	[illegible]
Eramet	403	[illegible]
Fives-Lille	575	[illegible]
Legris Indust.	258	[illegible]
Metaleurop	61	[illegible]
Pechiney CIP	242	[illegible]
Pechiney Intl	104,50	[illegible]
Peugeot	718	[illegible]
Renault	142,50	[illegible]
Strafor Facom	360	[illegible]
Valeo	284,50	[illegible]
Vallourec	342,10	[illegible]
	—	[illegible]



MINES D'OR, DIAMANT	24-05-96	Diff.
Anglo American #	331,60	[illegible]
De Beers #	167,60	[illegible]
Driefontein #	75,80	[illegible]
Gencor Limited #	19,55	[illegible]
Harmony Gold #	59,30	[illegible]
Randfontein #	38,80	[illegible]
Saint-Helena #	32,90	[illegible]
Western Deep #	230,10	[illegible]
	—	[illegible]
	—	[illegible]

PÉTROLE	24-05-96	Diff.
Elf Aquitaine	383,80	[illegible]
Esso	627	[illegible]
Geophysique	317	[illegible]
Total	366	[illegible]
BP France	140	[illegible]
Erap-Elf CPet.	349	[illegible]
	—	[illegible]

SICOMI OU EX-SICOMI	24-05-96	Diff.
Bail Investis.	846	[illegible]
Interbail	268,30	[illegible]
Klepierre	630	[illegible]
Locindus	873	[illegible]
Selectibanque	104	[illegible]
Unibail	530	[illegible]
Genefim	147,60	[illegible]
Immobail	110	[illegible]
	—	[illegible]

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	24-05-96	Diff.
Accor	741	[illegible]
BIS	669	[illegible]
Canal +	1239	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	181	[illegible]
CEP Communication	449	[illegible]
Club Mediterranee	485,50	[illegible]
Eaux (Gle des)	553	[illegible]
Ecco	1230	[illegible]
Euro Disney	14,10	[illegible]
Filipacchi Medias	1025	[illegible]
Havas	441,10	[illegible]
Lyonnaise Eaux	513	[illegible]
Publicis	409	[illegible]
S.I.T.A	1125	[illegible]
Sligos	480	[illegible]
Sodexho	1999	[illegible]
Technip	473	[illegible]
Scac Delmas(SVD)	850	[illegible]
Dauphin OTA	270	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin.	—	[illegible]
TF1-1	589	[illegible]
	—	[illegible]

VALEURS A REVENU FIXE OU INDEXÉ	24-05-96	Diff.
Emp.Etat 6%93-97 #	102,02	[illegible]
CNB TMO 82-97 (S)	101,40	[illegible]
CNB Parib.97TMO(S)	100,10	[illegible]
CNB Suez 97 TMO(S)	—	[illegible]
CNI TMO 1/82-97(S)	101,40	[illegible]
EDF-GDF 3%	—	[illegible]

LES PERFORMANCES DES SICAV MONÉTAIRES

FININFO

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) — le 17 mai

SICAV MONÉTAIRES FRANCS

Performance moyenne sur 3 mois : 0,91 %, sur 1 an : 5,23 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 3 mois	Rang	Perf. % 1 an	Valeur liquid.
DEMACHY +	DEMACHY	1	1,19	2	6,19	1930,68
DB COURT TERME	DEUTSCHB	2	1,15	4	6,12	15621,14
ECUREUIL EXPANSION	ECUREUIL	3	1,11	3	6,19	79533,97
DAIWA MONEPLUS	DAIWA	4	1,11	69	5,57	12087,21
MONDIALE PROTEDL CT	LA MONDI	5	1,11	5	5,93	718234,61
ATLAS COURT TERME	ATLAS	6	1,08	324	4,54	15083,54
BFT SECURITE 2	BFT	7	1,07	8	5,88	1817,05
LION PIBOR	CL	8	1,07	84	5,53	648276,24
CPR MOBISECURITE	CPRGESTI	9	1,07	1	6,52	18383,81
TCN PREMIERE	MASSONAU	10	1,06	57	5,63	1755,44
JJ CENTRE	CFCM CEN	11	1,06	6	5,91	336432,90
PLACEMENTS MONETAIRE	NSM	12	1,05	10	5,84	1076030,35
ARBITRAGES SECURITE	*BQ TRANS*	*13*	1,05	36	5,68	17176,23
ABSOLU VEGA	VEGA FIN	14	1,04	14	5,76	11496,63
FINORD PLUS	CDT NORD	15	1,04	21	5,73	902167,43
AGF SECURITE	AGF	16	1,04	18	5,74	11127,97
FIMASECURITE (C)	FIMAGEST	17	1,04	19	5,74	1217,74
FIMASECURITE (D)	*FIMAGEST*	*18*	1,04	20	5,74	1096,67
IENA PERFORMANCE 3	BFT	19	1,04	7	5,88	11923,24
UNION PLUS	CIC BUE	20	1,04	13	5,78	174950,74
BTP TRESORERIE	B BTP	21	1,03	23	5,73	44838,78
BARCLAYS INSTITUTIONS	BARCLAYS	22	1,03	15	5,75	733062,73
BIP CAP 3 MOIS	BIP	23	1,03	31	5,69	1992,68
NATWEST JOUR	NATWEST	24	1,03	27	5,71	1702,46
JJ PLACEMENT	NATWEST	25	1,03	77	5,54	12772,37
CPR MOBITERME	CPRGESTI	26	1,02	16	5,75	18849,32
ABF-MJ	ABF	27	1,02	72	5,55	1769,71
EFI-PERFORMANCE	CCCC	28	1,02	59	5,62	1975,22
G7 CASH	SMC	29	1,02	24	5,72	142720,72
BFT SECURITE PREMIERE	BFT	30	1,02	22	5,73	1713,75
AGF MONETAIRE	AGF	31	1,02	30	5,70	[illegible]
MONEPRIME	PARIBAS	32	1,02	94	5,50	152373,22
ALFI TIOP	ALFI GES	33	1,02	11	5,84	82597,57
SOPRANE J	BACOT	34	1,02	47	5,65	45715,60
SBS FRANCE TRESORERIE	SBS VF	35	1,01	58	5,63	336,27
FIMA C.T.	FIMAGEST	36	1,01	63	5,59	15128,87
MONE-TIOP	PARIBAS	37	1,01	28	5,70	528628,39
PHENIX SECURITE (C)	PHENIX	38	1,01	44	5,66	7797
PHENIX SECURITE (D)	PHENIX	39	1,01	45	5,66	7337,69
SURVAL	CARDIF	40	1,01	51	5,64	[illegible]
AXA COURT TERME (D)		41	1,01	33	5,68	10491,72
AXA COURT TERME (C)	AXA	41	1,01	33	5,68	10491,72
ECOFI-CASH	ECOFI FI	43	1,01	26	5,71	266230,81
CDC ARBITRAGES	CDC GEST	44	1,01	—	—	102489,54
MIDLAND PROTECTION	MIDLAND	45	1,01	65	5,59	17905,93
CPR CASH	CPRGESTI	46	1,01	49	5,64	34439,77
CITI-MONETAIRE PLUS	CITIBANK	47	1,01	—	—	125797,41
SEQUIN	BCP	48	1,01	12	5,82	43313,43
PRIMACIC	CIC PARI	49	1,01	32	5,69	1216389
ARCADE	BIMP	50	1,01	83	5,53	1491692,51
INDOSUEZ EUROPIBOR	INDOSUEZ	51	1,01	9	5,86	34142,84
MIDLAND TRESORERIE	*MIDLAND*	52	1,01	35	5,68	22560,44
BIP COURT TERME	BIP	53	1,01	38	5,67	113615,07
FEDERAL MONEY	CDT BRET	54	1	74	5,55	157,79
CENTRALE MONETAIRE	CCR	55	1	43	5,66	23562,04
MULTIVAL (C)	MULTIFON	56	1	66	5,58	19522,49
MULTIVAL (D)	*MULTIFON*	56	1	66	5,58	19522,49
BARCLAYS MONELAFFITTE (D)	BARCLAYS	58	1	41	5,66	224160,80
BARCLAYS MONELAFFITTE (C)	BARCLAYS	59	1	40	5,66	236513,51
DB CASH	DEUTSCHB	60	1	46	5,65	16127,92
DIADEME JOUR	L.B.	61	1	—	—	3126277,07
VALCOMEX TRESORERIE PLUS	BFCE	62	1	61	5,61	172769,59
BOREAL	CDC GEST	63	1	42	5,66	8116,27
EPARGNE ASSOCIATIONS	PARIBAS	64	1	17	5,75	24731,54
SP MONETAIRE	CPRGESTI	65	1	164	5,32	16197,23
NATWEST INSTITUTIONNELS	NATWEST	66	1	25	5,71	541441,59
GESTION INVESTICOURT	INDOSUEZ	67	1	50	5,64	18190,65
VEGA SECURITE	VEGA FIN	68	1	60	5,61	17460,50
CHASE TRESORERIE	CHASE	69	1	53	5,64	15476,16
VALCOMEX SECURITE JOUR	BFCE	70	1	52	5,64	180956,57
OPTION SECURITE	BRED	71	0,99	64	5,59	186076,56
LION JJ	CL	72	0,99	48	5,65	951921,39
LION JOUR	CL	73	0,99	56	5,63	935374,74
INDUSTRIE FSE COURT TERME	BIF	74	0,99	37	5,67	1936,52
FINORD COURT TERME INSTITUTION	CDT NORD	75	0,99	65	5,58	40981,51
FIMAGARANTIE	FIMAGEST	76	0,99	86	5,52	13366,15
STATERE	BCP	77	0,99	62	5,60	20663,52
QUESTAR TRESORERIE	CFCM LOI	78	[illegible]	76	5,54	129034,23
BTP MONECOURT	B BTP	79	[illegible]	92	[illegible]	18787,60
SAINT-HONORE PREMIERE	CF ROTHS	80	0,99	70	5,56	14474,92
REAL MONETAIRE	SOFIDEP	81	[illegible]	—	[illegible]	1014,65
ANTIGONE TRESORERIE	*BNP*	*82*	[illegible]	*100*	[illegible]	*853066*
FONSICAV	CDC TRES	83	[illegible]	88	[illegible]	18956,78
PARTNER REGULARITE	LA MONDI	84	[illegible]	54	[illegible]	882,09
TRESORICIC	CIC PARJ	85	[illegible]	73	[illegible]	171275,80
ACTI-COURT TERME	BBL FRAN	86	[illegible]	75	[illegible]	308397,04
EUROBANK COURT TERME 1ERE	EUROBANK	87	[illegible]	107	5,44	11486,03
SAINT-HONORE SECURITE	CF ROTHS	88	0,98	78	5,54	189326,23
MONEVALOR (C)	SG	89	0,98	79	[illegible]	53674,99
MONEVALOR (D)	SG	90	0,98	80	[illegible]	49274,91
LOCALYS PREMIERE	CLF BANQ	91	0,98	—	[illegible]	51199,45
PLACEMENTS TRESORERIE	NSM	92	0,98	82	5,53	1315101,13
ABF TRESORERIE	ABF	93	0,98	55	5,63	1086214,54
ELAN COURT TERME	ROTHSCHI	94	0,98	98	5,47	19397
ATLAS PERFORMANCE	ATLAS	95	0,97	81	5,53	17739,54
GESTION 365 (D)	CDT CENT	96	0,97	106	5,44	47132,76
GESTION 365 (C)	CDT CENT	97	0,97	105	5,44	51859,37
LION J PREMIERE	CL	98	0,97	71	5,55	138258,25
MAXI PLUS SECURITE	CCCC	99	0,97	108	5,43	29116,20
PENSION TMP -3/32	GEREROPC	100	0,97	89	5,52	845922,85
TOPCASH (D)	CPRGESTI	282	0,82	226	5,08	1638,93
TOPCASH (C)	CPRGESTI	282	0,82	226	5,08	1638,93
OBC SECURITE	OBC	284	0,82	271	[illegible]	17880,77
OUEST TRESORERIE (D)	BP OUEST	285	0,82	260	[illegible]	45008,89
OUEST TRESORERIE (C)	BP OUEST	285	0,82	260	4,91	45008,89
EFICOOP SICAV	CCCC	287	0,81	250	4,95	1840,72
ECOFIGARANTI (C)	ECOFI FI	288	0,81	288	4,76	1786,03
ECOFIGARANTI (D)	ECOFI FI	289	0,81	289	4,76	1694,30
INVESTISSEMENT COURT TERME (D)	NATWEST	290	0,81	282	4,80	78,29
INVESTISSEMENT COURT TERME (C)	NATWEST	291	0,81	280	4,81	82,03
CAPIMONETAIRE (D)	SG	292	0,81	294	4,72	1854
CAPIMONETAIRE (C)	SG	293	0,81	293	4,72	1995,41
OBJECTIF PREMIERE	LAZARD	294	0,80	244	4,98	19038,41
SECURI-TAUX	*LEGAL FR*	295	0,80	*284*	4,79	*1785,03*
INVESTSECURITE COURT TERME D	CFCM MED	296	0,80	279	4,81	3144,94
PROVENCE COURT TERME	HOTTINGU	297	0,80	305	4,67	50885,11
INVESTSECURITE COURT TERME C	CFCM MED	298	0,80	281	4,81	3325,28
PYRAMIDES COURT (C)	VERNES	299	0,80	307	4,66	47546,51
PYRAMIDES COURT (D)	*VERNES*	300	0,80	308	4,66	*44750,23*
BRO-SECURITE (D)	BRO	301	0,79	251	4,93	16939
BRO-SECURITE (C)	BRO	301	0,79	251	4,93	16939
LION 2000 (D)	CL	303	0,79	302	4,68	16681,78
LION 2000 (C)	CL	303	0,79	302	4,68	16681,78
MONESUD (D)	L.B.	305	0,79	273	4,86	360,11
CREDIT MARITIME SECURITE (C)	CDT MARI	306	0,79	315	4,63	1678,23
HERVET PLUS (D)	HERVET	307	0,79	275	4,85	8763,08
HERVET PLUS (C)	HERVET	307	0,79	275	4,85	8763,08
MONESUD (C)	L.B.	309	0,79	274	4,86	385,80
TARNEAUD SECURITE D	B TARNEA	310	0,79	311	4,65	15942,76
NATIO SECURITE	BNP	311	0,78	309	4,65	11555,36
ORSAY COURT TERME	ORSAY	312	0,78	291	4,73	1521,29
SEAL PERFORMANCE	SOFIDEP	313	0,78	—	—	1008,66
PRIVASSOCIATIONS	BIMP	314	0,78	306	4,66	37784,05
FINORD MONETAIRE D	CDT NORD	315	0,78	333	4,32	8071,32
FINORD MONETAIRE C	CDT NORD	316	0,78	334	4,32	8304,40
SOG COURT TERME	SYNALGES	317	0,78	312	4,65	8576,36
NATIO MONETAIRE (D)	BNP	318	0,78	320	4,55	5330,48
NATIO MONETAIRE (C)	BNP	318	0,78	320	4,55	5330,48
ACTI REGULIERE	GEREROPC	320	0,78	290	4,75	1923,14
SB SECURITE (D)	CIC SB	321	0,78	297	4,69	1579,02
SB SECURITE (C)	CIC SB	321	0,78	297	4,69	1579,02
SICAV ASSOCIATIONS	CDC	323	0,78	292	4,72	2358,52
FRUCTI-ASSOCIATIONS (D)	CCBP	324	0,77	310	4,65	42,93
RIVAUD CAP SECURITE C	B RIVAUD	325	0,77	313	4,65	3289,33
RIVAUD CAP SECURITE D	B RIVAUD	326	0,77	314	4,65	3121,97
LION REVENU MONETAIRE	CL	327	0,77	285	4,78	10421,85
TVM COURT TERME	B JOIRE	328	0,77	287	4,76	13764,50
OPERA TRESORERIE	*DIDIERPH*	329	0,77	277	4,82	*18257,30*
FRUCTI-ASSOCIATIONS (C)	CCBP	330	0,76	304	4,67	44,83
CM EPARGNE J (C)	CDT MUTU	331	0,76	299	4,68	22313,07
CM EPARGNE J (D)	CDT MUTU	332	0,75	300	4,68	19941,64
BIP SECURITE (C)	BIP	333	0,75	316	4,63	2062,65
BIP SECURITE (D)	BIP	334	0,75	317	4,63	1948,75
GROUPAMA MONETAIRE	GROUPAMA	335	0,75	301	4,68	1518,80
SECURITA	DEMACHY	336	0,75	318	4,57	46546,19
SEPTENTRION COURT TERME	BP NORD	337	0,74	319	4,56	185,22
SECURICIC (D)	CIC PARI	338	0,74	323	4,54	2160,85
SECURICIC (C)	CIC PARI	339	0,74	322	4,54	2216,70
MONELION C	CL	340	0,72	325	4,53	3711,36
BRA SECURITE C	BRA	341	0,71	331	4,38	1733,25
BRA SECURITE D	BRA	342	0,71	332	4,34	1589,16
DRYADE (D)	BGP	343	0,71	328	4,46	6725,76
DRYADE (C)	BGP	343	0,71	328	4,46	6725,76
ABF MA	ABF	345	0,71	207	5,14	1962,39
VIA MONETAIRE	VIA BANQ	346	0,71	330	4,41	1211,35
LEUMI COURT TERME (C)	CDT MUTU	347	0,71	326	4,48	15959,77
LEUMI COURT TERME (D)	CDT MUTU	348	0,71	327	4,48	15153,18
MONE OUEST (D)	BP OUEST	349	0,67	335	4,29	164,79

Des gains comparables sur longue période

SICAV OBLIGATIONS FRANÇAISES — SICAV MONÉTAIRES

Les sicav monétaires ont dégagé, au cours des dernières années, une performance inférieure à celle des sicav obligataires. [illegible]

Le conservatisme des investisseurs

LES SICAV MONÉTAIRES font de la résistance. Ni la baisse des taux d'intérêt à court terme ni les modifications fiscales ne sont parvenues, jusqu'à présent, à détourner les souscripteurs de cette catégorie de placements. Leur encours s'établissait, à la fin du mois d'avril, selon les statistiques établies par le cabinet Fininfo, à 978 milliards de francs, soit deux fois plus que les sicav obligataires (445 milliards) et cinq fois plus que les sicav actions (183 milliards). Mieux, les sicav monétaires ont enregistré depuis le début de l'année 16,9 milliards de francs de nouvelles souscriptions, contre seulement 1,4 milliard de francs pour les sicav actions. Les sicav obligataires, enfin, ont connu une décollecte de 0,6 milliard.

Cette situation peut apparaître largement paradoxale lorsqu'on compare les performances affichées par chacune des trois grandes catégories. Depuis le début de l'année, les sicav monétaires affichent des gains dérisoires : 1,38 %, soit 4,04 % en équivalent annuel. Les sicav obligataires, malgré un comportement globalement décevant, font deux fois mieux (+ 3,06 %, 8,96 % sur un an). Quant aux sicav actions, elles se sont *adjugées 15,81 % (46,28 %* sur un an). La prise de risque est donc redevenue payante.

La réticence des ménages à modifier leur comportement d'épargne et la confiance qu'ils continuent à accorder aux sicav monétaires peut s'expliquer, selon les experts, de deux façons. La première est que les Français n'auraient pas encore pris conscience de la *nouvelle donne financière et* du bouleversement dans la hiérarchie des rendements. Cette inertie peut se comprendre aisément. Au cours des cinq dernières années, ils ont été habitués à ce que les sicav monétaires soient plus rentables que les sicav actions (9 % en moyenne annuelle contre 6,5 %).

SÉCURITÉ ET LIQUIDITÉ

Toutefois, selon cette interprétation, le maintien de taux d'intérêt bas, dans un contexte de reprise économique, devrait finir par avoir raison du conservatisme des ménages en matière d'épargne. Ces derniers délaisseraient progressivement les sicav monétaires *pour aller vers des placements* plus rémunérateurs.

Seconde piste : les Français n'ignoreraient pas la nouvelle échelle des performances, mais estimeraient que les sicav monétaires, parce qu'elles sont les seules à offrir une *telle sécurité* et une telle liquidité, conservent tout leur attrait. La baisse des taux d'intérêt ne remettrait nullement en cause leur vocation première, qui est de rémunérer dans les meilleures conditions une trésorerie courante.

P.-A. D.

Le dollar à son plus haut face au mark depuis seize mois

Il profite des anticipations de détente monétaire en Allemagne. A la Bundesbank, on souligne les avantages que présente pour l'économie allemande une hausse du billet vert

Le dollar a atteint cette semaine 1,5450 mark, son cours le plus élevé depuis seize mois face à la monnaie allemande. Il a tiré profit des déclarations de plusieurs membres du conseil de la Bundesbank souhaitant une poursuite de sa hausse. Les espoirs d'une baisse du taux des prises en pension (REPO) en Allemagne *ont également été relancés* après l'annonce d'un ralentissement de la croissance de la masse monétaire en Allemagne. Un geste de la Bundesbank sur son REPO permettrait de débloquer la situation monétaire en France. *Le conseil de l'institut d'émission* français a opté, jeudi 23 mai, pour le *statu quo*. Deux jours avant, la Réserve fédérale américaine avait elle aussi laissé inchangée sa politique monétaire. Les analystes prévoient toutefois une hausse des taux directeurs américains afin d'éviter les risques de surchauffe économique.

TOUS LES OPÉRATEURS qui avaient misé, en *début d'année*, sur une hausse de la monnaie américaine peuvent commencer à se réjouir. Le billet vert est monté, cette semaine, jusqu'à 1,5450 mark, *son niveau le plus* élevé depuis seize mois face à la monnaie allemande. Il a atteint 5,23 francs. Enfin, face à la devise nippone, il s'est hissé à 107,90 yens, son cours le plus haut depuis quatre semaines.

Depuis le 1er janvier, le billet vert s'est apprécié de 9,62 % face au franc suisse, de 7,31 % face au mark, de 6,38 % face au franc et de 4,01 % face au yen. Cette situation contraste avec celle observée au cours des *premiers mois* de l'année 1995. Le billet vert était alors tombé à ses plus bas niveaux historiques (79,75 yens et 1,3450 mark).

Le redressement du billet vert n'est pas étranger aux signes actuels de frémissement de l'économie européenne et au rebond de l'activité au Japon. *« Le cours de 1 dollar pour 1,54 mark n'avait pas été vu depuis longtemps. Cela a évacué le problème auquel les exportateurs allemands étaient confrontés l'an dernier »*, a estimé, jeudi 23 mai, Ernst Welteke, membre du conseil de la Bundesbank. Il s'est toutefois refusé à tout pronostic sur le dollar, déclarant que *« c'est aux marchés de se prononcer »*.

Deux jours plus tôt, un autre responsable de la Bundesbank, Olaf Sievert, s'était montré plus direct. Il avait déclaré qu'une hausse du dollar de *« plusieurs pfennigs »* serait *« une bonne chose »* pour l'économie allemande. Ces propos ont eu un important impact sur les places financières, d'autant qu'ils ont marqué un important changement de cap par rapport au discours récemment tenu à Francfort. Mercredi 8 mai, le président de la Bundesbank avait laissé entendre *que la banque centrale allemande* souhaitait désormais une stabilisation du deutschemark. Il avait affirmé que *« la surévaluation du DM s'est nettement réduite, essentiellement par rapport au dollar, mais également en grande partie par rapport à quelques monnaies européennes »*.

Au plus haut de l'année

123,68 24 mai

118,44 29 nov.

8 déc. 1995 · 2 fév. 1996 · 29 mars · 24 mai

Olaf Sievert a par ailleurs expliqué que le taux des prises en pension (REPO) allemand dispose d'une marge de baisse *« considérable »*. Le niveau du REPO, qui détermine directement les rendements sur le marché monétaire allemand, n'a plus bougé depuis le début du mois de février (3,30 %). Certains analystes espèrent que le ralentissement, encore timide, de *la croissance de l'agrégat de monnaie* M 3 au mois d'avril (11,2 % après 12,3 % au mois de mars) permettra de débloquer la situation outre-Rhin... et du même coup en France.

LA FRANCE MOINS AUDACIEUSE

Le Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, qui se réunissait jeudi, a choisi d'opter pour le *statu quo*. Il a laissé inchangés, à 3,70 %, le niveau de ses appels *d'offres et*, à 4,90 %, *celui de* ses prises en pension. A l'évidence, l'institut d'émission français ne souhaite pas réduire ces taux avant que la Bundesbank ait elle-même *agi sur son REPO*. La Banque de France se montre à cet égard moins audacieuse que la banque centrale de Belgique, qui a fait passer ses taux directeurs sous ceux de la Bundesbank.

L'annonce d'une baisse du REPO allemand pourrait avoir d'au*tant plus d'effet sur le couple dol*lar-mark que, parallèlement, la politique monétaire américaine devrait être marquée par un resserrement au cours des prochains *mois*, en raison de la croissance soutenue outre-Atlantique et des risques croissants de tensions inflationnistes. Le conseil de la Réserve fédérale des Etats-Unis, réuni mardi 21 mai, a *certes opté* pour le *statu quo*. Mais de nombreux analystes anticipent une hausse des taux directeurs américains. C'est le cas de Stephen Roach, *économiste à la banque* Morgan Stanley, qui estime à 30 % la probabilité d'une hausse du niveau des fonds fédéraux dès le prochain conseil du début juillet. Ce relève*ment serait la première d'une* longue série qui amènerait progressivement ce taux à 2 % au-dessus de son niveau actuel (5,25 %).

Ce chassé-croisé monétaire *entre les Etats-Unis* et l'Europe (resserrement outre-Atlantique, détente en Allemagne) devrait en théorie favoriser une appréciation du dollar face aux devises européennes. La situation de la parité dollar-yen apparaît en revanche plus fragile et incertaine. Cette semaine, la monnaie *américaine* a bénéficié de trois éléments favorables : l'annonce d'une nette contraction de l'excédent commercial nippon (320,7 milliards *de yens* au mois de février, soit une baisse de 65,5 % par rapport au niveau observé un an plus tôt), un recul de 6 % de la production industrielle au mois de mars *qui a éloigné* la perspective d'une hausse des taux d'intérêt, et, enfin, des déclarations d'Eisuke Sakakibara, directeur des affaires internationales au ministère des finances, selon qui *« le dollar pourrait monter jusqu'à 130 yens »*. Cet environnement favorable pourrait toutefois se détériorer. Pour les économistes de la Caisse des dépôts, *« à l'horizon d'un an, la Banque du Japon aura commencé à remonter son taux d'intervention, à cesser d'acheter des dollars et à injecter des liquidités dans l'économie : ceci implique une rechute du dollar »*.

Pierre-Antoine Delhommais

Bousculade sur le marché obligataire

La CADES (Caisse d'amortissement de la dette sociale) a annoncé qu'elle émettra, au début de la semaine, un emprunt obligataire de 25 milliards de francs, sous la direction de la Caisse des dépôts et consignations et de la Société générale (*Le Monde* du 25 mai). Dès cette nouvelle et afin d'éviter tout risque de collision, le Crédit local de France et la région Ile-de-France se sont empressés de lancer leur propre emprunt. Le premier a émis, sous la direction du Crédit agricole, 990 millions de francs d'obligations à sept ans à taux variable, *référencé sur le nouvel indice TEC 10. Le second a levé* 1 *milliard de* francs à dix ans à taux fixe (6,50 %), une émission pilotée par le Crédit commercial de France. Si le marché obligataire français se montre actuellement solide (6,43 % pour l'emprunt d'Etat à dix ans vendredi 24 mai en clôture), les professionnels craignent qu'une *offre surabondante de titres* (Trésor, CADES...) ne le fragilise.

Marché international des capitaux : emprunter en devises américaines ou allemandes ?

AYANT PARÉ AU PLUS PRESSÉ, l'établissement chargé d'amortir la dette de la Sécurité sociale devra rapidement consolider une partie des emprunts à court terme *qu'il aura contractés sur le marché moné*taire. Il vient de mettre en place le cadre lui permettant de disposer des 140 milliards de francs qui lui sont nécessaires à la fin du mois de juin. De cette énorme somme, 25 milliards seront obtenus grâce à un emprunt obligataire lancé sur le marché français des capitaux pour des durées *de six et onze ans*. Le reste sera fourni, d'une part, par des crédits bancaires et, d'autre part, par des effets qui viendront à échéance dans très peu de temps. Ces effets pourraient, certes, être reconduits *mais dans l'ensemble on prévoit* qu'au fur et à mesure de leur remboursement, ils seront remplacés par des obligations de longue ou moyenne durée.

Pour éviter de surcharger le marché *français, il faudra sans doute* faire appel au marché international des capitaux. De fait, de nombreux spécialistes se préparent à accueillir bientôt une grande émission française libellée dans une devise étrangère. *Certains pensent qu'elle sera lancée* dès le mois de juillet. Le débiteur sera la Caisse d'amortissement de la dette sociale.

Le choix de la monnaie est restreint. Il n'y a guère que le dollar des Etats-Unis et *le deutschemark qui permettent de se pro*curer des montants très élevés à des conditions économiques, tout en autorisant la conclusion d'opérations destinées à se débarrasser du risque de change. Ces *derniers jours*, le compartiment américain semblait le plus propice. Plusieurs emprunteurs de grand renom s'y sont présentés, dont le Canada, qui cherchait des ressources à cinq ans. L'opération a été *bien accueillie* mais son *résultat* n'est pas apparu suffisamment convaincant pour entraîner d'autres débiteurs dans son sillage. On pensait que son montant serait augmenté, il n'a finalement pas dépassé le milliard de dollars.

Dans ces circonstances, plusieurs candidats de premier plan ont décidé de patienter quelque peu avant de choisir de libeller leur prochain emprunt en dollars ou en deutschemarks. Le Conseil de l'Europe est dans cette situation ; l'Italie, croit-on, demeure également dans l'expectative.

Revenons aux financements actuels du déficit de la Sécurité sociale pour souligner une évolution importante qui se produit dans la perspective de l'introduction d'une monnaie commune en Europe. *L'emprunteur français, qui est en fait une* dépendance directe de l'Etat, envisage d'émettre des effets à court terme libellés en devises, et notamment en deutschemarks.

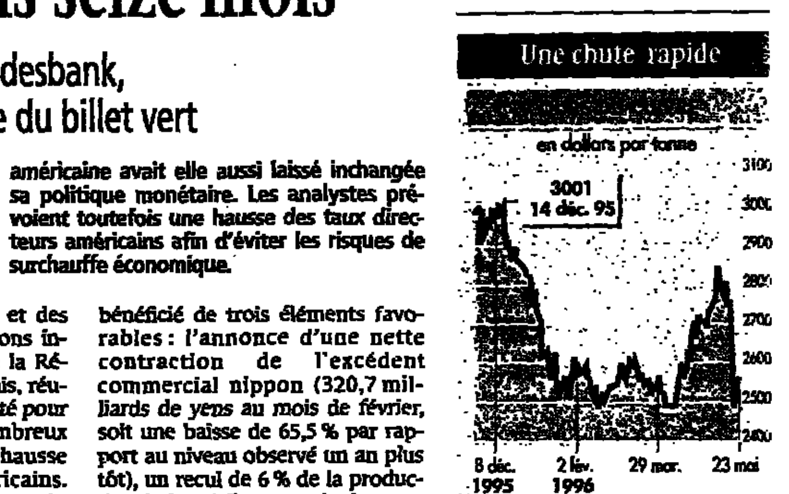
DOUBLE OBJECTIF

Il le fera certainement car la demande des investisseurs allemands pour des billets à court terme est vraiment très forte. Cela s'explique par le fait que l'Allemagne elle-même n'en émet pas. Ce pays est privé depuis des années de la possibilité de contracter des emprunts très courts en deutschemarks parce que sa banque centrale, la Bundesbank, ne veut pas *qu'on* empiète sur son domaine, celui de la politique monétaire. Or les choses pourraient changer prochainement. Au cours de l'été, la République fédérale commencera à émettre *régulièrement des billets d'une* durée de six mois. Parallèlement, ce pays envisage aussi d'étendre au-delà de dix ans la gamme de ses emprunts longs et d'aller jusqu'à trente ans. Procédant ainsi, les autorités allemandes poursuivent un double objectif. D'une part, elles entendent répondre aux exigences du plus *grand nombre possible d'investisseurs*, et finalement réduire le poids du service de leur dette. D'autre part, et c'est certainement l'élément déterminant, elles veulent se mettre à la hauteur de la France qui a *depuis longtemps modernisé* ses techniques d'emprunts, à tel point qu'elle sert de modèle aux autres pays.

Les principales banques allemandes dénoncent depuis des mois le risque que court *leur place* financière *si* le deutschemark disparaît pour faire place à l'euro. Elles conseillent ardemment aux autorités de leur pays de suivre sans délai l'exemple de la France. Sinon, estiment-elles, Francfort *sera à la traîne dans* le domaine des nouvelles émissions internationales. Les emprunteurs et les investisseurs ont, en effet, besoin de références sûres pour évaluer les transactions. Ils les mesureront *aux fonds d'Etat du pays le plus avancé* sur le plan technique.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES



LES COURS du cuivre sur le London Metal Exchange (LME) ont été chahutés ces derniers jours. Après avoir beaucoup grimpé depuis le 10 avril, ils ont chuté brusquement à partir du vendredi 17 mai, perdant 300 dollars en trois jours, à 2 712 dollars par tonne au comptant. *Le recul* s'est poursuivi jusqu'au 23 mai, où les prix se sont légèrement redressés. En fin de semaine, ils s'établissaient à 2 545 dollars la tonne sur le LME au comptant (2 423 dollars à trois mois).

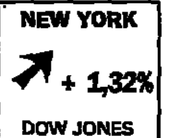
Le mouvement a été essentielle*ment déclenché par des ventes im*portantes de certains intervenants ; l'annonce d'une modification de l'équipe de « trading » chez le Japonais Sumitomo a nourri les *spéculations*, les opérateurs craignant un changement de stratégie de sa part ; une dernière inconnue venait de la Chine. Allait-elle ou non acheter du métal rouge pour reconstituer son stock stratégique ? La question reste encore posée.

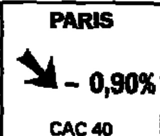
Le marché a commencé à se raffermir avec l'intervention des négociants et de certains industriels à l'achat. Ils ont voulu profiter des prix avantageux offerts par le mar*ché international*, les premiers pour se couvrir à court terme et renflouer leurs stocks, les seconds pour s'approvisionner à moindre coût. Les stocks du LME ont suivi *la même pente. Le 17 mai, les en*trepôts de Singapour se vidaient d'un coup de 10 500 tonnes, ramenant les stocks mondiaux à 310 000 tonnes. Une semaine plus tard, *ils remontaient à 313 550* tonnes (on peut toutefois noter une progression par rapport à 1994 où les stocks en fin d'année étaient de 296 000 tonnes). *Curieusement*, ces mouvements de Yo-Yo interviennent dans un marché plutôt apathique. En Europe, l'offre est supérieure à la consommation, qui fait plus que *stagner : les industriels assistent*, désolés, à sa franche dégradation en Allemagne, en Italie et en France. En Asie, le Japon, *grand* consommateur, connaît des difficultés contractuelles. Il n'y a guère que les Etats-Unis qui se portent bien... Ainsi, au-delà des rumeurs et des spéculations, la chute des prix reflète surtout la situation de déséquilibre entre l'offre et la demande.

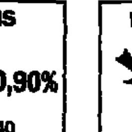
Carole Petit

A New York, Wall Street aligne cent bougies et deux records

TOKYO – 0,54% INDICE NIKKEI









DE TOUS LES MARCHÉS boursiers des pays industrialisés, il n'y a que Wall Street et son indice Dow Jones centenaire qui aient affiché cette semaine une performance plus qu'honorable. *Les autres* places ont pour leur part consolidé leur récente progression, ce qui ne fait qu'accentuer les craintes sur la grande Bourse de New York au vu de son inexorable progression.

En cinq séances, les valeurs américaines ont gagné 1,32 % après *avoir déjà engrangé* quelques 3,07 % huit jours auparavant. Les opérateurs ont déploré qu'il n'y ait pas *eu de nouveau* record à deux jours de l'anniversaire de l'indice Dow Jones, dimanche, *mais ils* sont convenus qu'à la veille d'un week-end de trois jours – Wall Street chômera lundi pour le Memorial Day –, la relative désaffection des opérateurs n'a pas poussé l'indice à la *hausse*. Au cours de la séance de vendredi, où l'indice a fait du surplace pour terminer à 5 762,86 points en gagnant 0,01 %, les transactions ont porté sur 327,8 millions de titres, soit le volume d'échanges le plus mince depuis le 22 mars.

FRANCFORT SUIT

Cela étant, l'indice Dow Jones a, malgré tout, battu deux nouveaux records d'altitude cette semaine. Lundi, dans le sillage de la hausse *des cours du pétrole* brut après l'accord entre l'ONU et l'Irak, et mercredi, grâce à une détente des taux d'intérêt à long terme sur le marché obligataire. Une poursuite du flux record de capitaux sur le marché boursier américain a également été à l'origine de l'envolée du Dow Jones. *« Si les liquidités continuent d'affluer dans les fonds de placement au rythme de 20 milliards de dollars par mois, le marché a encore de la marge pour progresser »*, a observé Ned Collins, de *Daiwa Securities America*. Richard McCabe, de Merrill Lynch, a également relevé comme facteurs de *soutien* le nombre croissant d'émissions d'actions et le niveau record de fusions d'entreprises.

Des places restantes, seule celle de Francfort a inscrit des points, reprenant le chemin des records historiques. Mardi, l'indice DAX a dépassé le seuil de résistance des 2 570 *points pour retomber* les jours suivants sur des prises de bénéfices. L'indice DAX a finalement gagné 0,19 % en cinq séances pour atteindre 2 542,24 points vendredi. Dans son rapport *hebdomadaire*, la Commerzbank estime que *« les gains de près de 5 % engrangés depuis deux semaines* [par le marché des actions] *vont sans doute entraîner un mouvement de prises de bénéfices »*. Cela étant, *à moyen* terme, la banque reste optimiste. *« Fondamentalement, les conditions pour un DAX à 2 700 points* [à moyen terme] *sont rassemblées »*, écrit-telle. Un flux d'investissements *étrangers dans* les actions allemandes pourrait être l'un des moteurs de cette hausse.

Les autres places européennes, Londres et Paris, ont baissé dans des proportions identiques. Le *Stock Exchange de Londres a per*du 0,99 %, l'indice Footsie terminant à 3 752,10 points. Selon les opérateurs britanniques, ce recul est surtout dû à un manque de to*nus et non pas à une réelle ten*dance baissière.

Après deux séances très calmes en début de semaine, les valeurs britanniques ont piqué du nez mercredi sous l'effet conjoint des derniers chiffres de la masse monétaire allemande et de l'aggrava*tion de la tension entre la* Grande-Bretagne et ses partenaires européens à propos de l'embargo sur le bœuf *britannique*.

Mais les intervenants estiment que le marché est en fait plus préoccupé par les conséquences de cette affaire sur la politique intérieure et la situation du gouvernement Major que sur ses effets éventuels sur la cohésion européenne.

Les valeurs françaises terminent la semaine sur une baisse de 0,9 % à 2 117,65 points. Pour les séances à venir, les intervenants pensent que les opérations spéciales, les introductions et les émissions devraient encore animer la cote, mais la performance des valeurs françaises *devrait* rester médiocre. *« On tiendra aux niveaux actuels sans trop de difficulté en juin, mais je ne crois pas que l'on montera au ciel en termes d'indice »*, commente un gérant d'une banque suisse en rappelant le dicton *« Sale in May and run away »* (vendre en *mai et se retirer du marché*).

L'INFLUENCE DU CLIMAT SOCIAL

La *performance* du CAC depuis janvier (+ 13 %), la faiblesse de la conjoncture, les résultats médiocres des entreprises et la *lourdeur* persistante des financières, qui affichent un recul de 1,2 % depuis le début de l'année, *devraient* empêcher l'indice phare de la place de franchir la zone de 2 125-2 150 points sur laquelle il a déjà buté à plusieurs reprises. D'autant que plusieurs facteurs doivent être pris en compte. Les opérateurs évoquent à la fois une possible dégradation du climat social, laquelle *fait particulièrement peur aux* étrangers qui représentent la moitié du flottant à Paris, souligne le gérant de la banque suisse, une violente correction à Wall Street *et, enfin, l'élection présidentielle* russe en juin, souligne un trader d'une banque américaine, une défaite de Boris Eltsine et le retour au pouvoir des communistes pouvant fortement affecter le marché allemand.

La Bourse de Tokyo a également consolidé sa récente progression. L'indice Nikkei a terminé la semaine à 21 798 points en baisse de 0,54 %. *Les opérateurs* notent que des prises de bénéfice interviennent systématiquement dès que *l'indice* approche les 22 000 points.

F. Bn

AUJOURD'HUI

SPORTS

ALPINISME Une tempête effroyable s'est abattue vendredi 10 mai sur l'Everest, provoquant la mort ou la disparition de douze des quelque cent cinquante alpinistes qui escomptaient gravir le plus haut sommet du monde. ● C'EST LA PLUS GRAVE catastrophe survenue sur ce sommet, dont l'ascension, sans requérir un haut niveau technique, est rendue périlleuse par le manque d'oxygène et les conditions climatiques extrêmes. ● UNE TENTATIVE sur sept est couronnée de succès, et plus de cent quarante personnes ont péri sur ces flancs depuis le premier assaut britannique en 1921. ● *SUR LE VERSANT* népalais, des guides qui avaient engagé leurs clients dans cette aventure ont donné leur vie pour tenter d'en faire redescendre le maximum vers le camp de base. ● *LA COMPÉTITION* engagée sur la face nord a abouti à l'abandon par une cordée japonaise de trois douaniers indiens.

L'ascension de l'Everest au mépris de la vie humaine

Douze personnes sont mortes ou disparues à la suite d'une tempête qui a frappé la plus haute montagne du monde, vendredi 10 mai. Après le drame, les membres d'une expédition japonaise ont été accusés de ne pas avoir secouru trois alpinistes indiens en grande difficulté

VINGT-QUATRE alpinistes appartenant à cinq expéditions différentes sont parvenus au sommet de l'Everest, vendredi 10 mai, mettant à profit une des fenêtres météorologiques favorables à l'ascension qui se produisent pendant la saison de la mousson. Mais la moitié d'entre eux sont morts ou ont été portés disparus dans les heures qui ont suivi leur victoire. Le jour de l'année où il était le plus fréquenté, le plus haut sommet du monde (8 848 m) a été pris dans *une brutale et effroyable tempête*. La température est descendue à – 40 degrés tandis que le vent soufflait à plus de 100 km/h en soulevant des tourbillons de neige inouïs.

La première expédition a été lancée vers ce sommet mythique en 1921. A ceux qui lui demandèrent alors pourquoi il tentait d'escalader l'Everest, le Britannique George Mallory répondit : *« Parce qu'il est là. »* Il disparut sur le flanc de la *« déesse »* vers 8 500 m au cours de sa troisième tentative en 1924. Il était en compagnie d'Andrew Irvine. On n'a jamais su s'ils avaient atteint ou non le sommet. La première victoire sur le toit du monde est donc portée au crédit du Néo-Zélandais Edmund Hillary et du Sherpa Tensing, en 1953. Depuis lors, ils sont moins de 600 à avoir accompli cette performance. Statistiquement, sur sept personnes qui tentent le sommet, une seule y parvient. Parmi ces aventuriers, plus de 140 ont trouvé la mort ou ont été portés disparus.

Techniquement, l'assaut par la face sud (versant népalais) ne présente pas de problèmes particuliers pour un grimpeur expérimenté. Les grandes difficultés proviennent du manque d'oxygène, qui peut donner l'impression d'avoir les poumons broyés par la cage thoracique, et du vent violent qui fait descendre la température à des seuils extrêmes. La face nord (versant tibétain) est d'un abord beaucoup plus délicat. Dans les deux cas, la zone au-dessus de 8 000 mètres est – selon l'Italien Reinhold Messner, qui a été le premier homme à vaincre les quatorze sommets de plus de 8 000 mètres – *« une zone de mort »*.

Là, en effet, dame Nature ne fait pas de différence entre professionnels et amateurs. Vendredi 10 mai, trois des alpinistes morts sur la face nord étaient des professionnels de la police des frontières indienne, Tsewang Paljor, Dorjee Morup et T. Samania, tandis que, sur la face sud, deux des disparus comptaient parmi les guides les plus expérimentés, l'Américain Scott Fischer et le Néo-Zélandais Rob Hall, qui est l'un des pionniers des expéditions commerciales. Les uns et les autres sont allés au bout d'un rêve qui a tourné au cauchemar.

Toutefois, l'écho du drame n'est pas le même selon que celui-ci s'est noué sur l'une ou l'autre face de la montagne. Versant népalais, des guides professionnels sont à l'oeuvre. Ils se sont quasiment engagés par contrat à conduire leurs clients sur le plus haut sommet du monde. Quand la tempête se déclare, ils vont sacrifier leur vie pour essayer de les ramener au camp de base, pendant que des Sherpas vont monter à leur secours et sauver le photographe taïwanais Makalu Gao. Averti de la catastrophe, le consul des Etats-Unis à Katmandou obtiendra même que le meilleur pilote d'hélicoptère du Népal aille évacuer l'Américain Seabom Weathers, bloqué dans une zone crevassée à plus de 6 000 mètres d'altitude.

Sur le versant tibétain, ce sont *des équipes très organisées*, ayant longuement préparé leur ascension en hissant de l'oxygène dans les campements, qui se disputent l'honneur d'être les premières au sommet. Dans ce but, une cordée japonaise n'aurait pas porté secours à trois Indiens en grande difficulté. C'est cette *« tragédie qui porte atteinte à la morale même de l'escalade »* qu'a rapportée un témoin direct, le journaliste du *Financial Times*, Richard Cowper. Nous publions ci-dessous son article.

A. G.

Le témoignage de Chantal Mauduit

Vendredi 10 mai, l'alpiniste française Chantal Mauduit, âgée de 32 ans, est parvenue, seule et sans oxygène, au sommet du Lhotse. Cette montagne qui culmine à 8 511 mètres est jumelle de l'Everest auquel elle est reliée par le col Sud. Chantal Mauduit a été témoin de la tragédie qui s'y déroulait : *« A 19 heures, j'étais au camp 3,* a-t-elle déclaré à *Libération* ; *la fin de journée était franchement mauvaise. C'est ce qui a été fatal à ceux qui étaient encore en haute altitude (...). Il y avait une grosse mobilisation sur la montagne. C'est l'abnégation de Rob Hall et de Scott Fischer qui m'a le plus impressionnée. Rob Hall est resté bivouaquer à 8 000 mètres pour ne pas abandonner son client épuisé. Scott Fischer a rabattu vers le col Sud et s'est épuisé en faisant la voiture-balai. Tous les deux sont morts allant jusqu'au bout de leur métier de guide. »* Revenue à Katmandou après le drame, Chantal Mauduit envisageait de s'attaquer au Manaslu (8 125 m) sur la frontière népalo-tibétaine.

« 100 % de réussite »

Il suffit d'avoir une très bonne condition physique et l'équivalent de 30 000 francs pour être admis dans une expédition commerciale à l'Everest. On comptait 150 candidats de cette nature dans les camps au pied de la plus haute montagne du monde, à la veille de la tragédie du 10 mai. Parmi eux, un garçon de seize ans, Mark Pfetzer, et un *homme de soixante-sept ans*, Pete Schoemong, qui espéraient inscrire leur nom au livre des records. Ambitions qui n'ont pas été satisfaites bien qu'elles aient été attisées par des publicités dans des magazines vantant les *« 100 % de succès sur l'Everest »*. Cela avait été le cas pour les clients de la compagnie Adventure Consultants en 1994. L'année suivante, pas un d'entre eux n'y était parvenu. En 1996, l'un des deux fondateurs de la société, Rob Hall, est mort de froid dans la tempête du 10 mai. Comme son associé Gary Ball, en 1993.

« Au-dessus de 8 000 mètres, on ne peut pas se permettre d'avoir de la morale »

DE LEURS MINUSCULES abris accrochés à l'arête nord-est de l'Everest à 8 300 mètres d'altitude, deux grimpeurs japonais et leurs trois sherpas népalais, équipés de combinaisons molletonnées, chaussures d'escalade en plastique et crampons, ouvrent leurs bouteilles d'oxygène et se mettent en marche, dans l'espoir de réaliser les premiers l'ascension par la face nord de l'Everest en cette saison.

Si tout se passe selon leurs prévisions, ils devraient parcourir les 1 500 mètres de distance et les 548 mètres de dénivellation en neuf heures environ, ce qui leur laisserait le temps de regagner le camp 3 avant la nuit.

A 8 heures du matin, samedi 11 mai, ils arrivent à la première difficulté de leur ascension, le premier à-pic : un escarpement rocheux à la cote 8 500. C'est alors qu'ils découvrent, à peine à l'écart de leur route, un grimpeur indien à demi enfoui dans la neige.

A en croire le sherpa de tête, l'homme est dans un état désespéré ; partiellement gelé, il a du mal à s'exprimer. Il émettra *« simplement un grand bruit »*. Les deux alpinistes japonais et leurs guides continuent leur chemin. C'est ensuite, une heure et demie plus tard, le plus redoutable obstacle de l'ascension, le second à-pic : un rocher vertical et une pente neigeuse d'une trentaine de mètres. Une prouesse à réaliser à 8 630 mètres d'altitude, quand l'oxygène est si rare que les grimpeurs parlent de *zone de la mort*.

L'échelle qui s'y trouvait les années précédentes s'est cassée et détachée de la roche. Il faudra aux cinq hommes près d'une heure et demie pour se hisser sur la dernière saillie. Dix mètres plus loin, ils découvrent deux autres alpinistes indiens. L'un semble presque mort, l'autre est accroupi dans la neige.

Pas un mot n'est échangé. Ni eau, ni nourriture, ni oxygène ne passent d'une main à l'autre. Les Japonais continuent d'avancer, pour se reposer 50 mètres plus loin, où ils remplacent leurs cylindres d'oxygène.

Trois heures et demie plus tard, à l'issue d'un effort surhumain, les cinq grimpeurs atteignent le sommet de l'Everest à 8 848 mètres. Pour le sherpa Pasang Kami, âgé de vingt-deux ans, c'est la quatrième ascension réussie, mais pour Hiroshi Hanada et Eisuke Shigekawa, c'est l'accomplissement d'un rêve.

L'équipe japonaise a usé de tous les moyens d'une guerre de siège. Des campements bien approvisionnés en nourriture et en oxygène ont été hissés à flanc de montagne, une corde tendue presque jusqu'en haut. L'arrivée est depuis toujours prévue pour le 11 mai. Et les voilà au sommet. Ils pensent être les premiers, devant une douzaine d'autres cordées, parmi lesquelles l'importante expédition indienne que conduit Mohinder Singh, de la police des frontières, ainsi que la mienne, la britannique 1996 North Col Expedition.

SCANDALE AU CAMP DE BASE

Mais les cinq hommes qui fêtent leur victoire et en informent par radio leur commanditaire n'imaginent pas un instant la tempête de protestations ni le scandale qui les attendent à leur retour, vingt-quatre heures plus tard, au camp de base avancé.

Entre-temps, les Indiens qui avaient tenté de gagner le sommet par le versant tibétain sont morts, et le mauvais temps dans le massif a coûté la vie à cinq autres alpinistes au moins : quatre membres d'une expédition néo-zélandaise et un Américain, côté népalais. Depuis la première cordée européenne en 1921, l'Everest a fait 141 victimes.

Tandis que filtre la nouvelle du désastre indien, la coopération et l'amitié entre les expéditions japonaise et indienne durant la période qui a précédé volent en éclats. Le chef de l'équipe norvégienne, le très admiré et d'ordinaire paisible Jon Gangdal, parle au nom des Britanniques, des Indiens, des Slovènes et de bien d'autres au camp de base lorqu'il déclare : *« L'amitié, le lien avec la nature, le rapport intime qui s'établit avec la montagne ont disparu. Il ne s'agit plus que de monter à l'assaut, comme autrefois dans les batailles. Les grimpeurs doivent atteindre le sommet à n'importe quel prix ; ils sont prêts à piétiner des corps pour y arriver. C'est ma seconde ascension de l'Everest, mais plus jamais je ne reviendrai. »*

J'ai parlé aux deux Japonais et à leurs sherpas dès leur retour au camp de base avancé. A la question : Pourquoi n'avoir pas secouru les Indiens agonisants lors de leur ascension, ou de leur descente, Eisuke Shigekawa, vingt et un ans, a répondu : *« Nous escaladons ces grands sommets par nous-mêmes, au prix d'un effort qui est le nôtre. Nous étions trop fatigués pour apporter de l'aide. Au-dessus de 8 000 mètres, on ne peut pas se permettre d'avoir de la morale. »*

Hiroshi Hanada, trente-six ans, déclare en cherchant ses mots, la tête entre ses mains : *« Ils faisaient partie de l'expédition indienne, nous ne les connaissions pas. Non, nous ne leur avons pas donné d'eau. Nous ne leur avons pas parlé. Ils étaient gravement atteints par le mal des hauteurs. Ils donnaient l'impression d'être dangereux. »*

Le lendemain, à la suite des protestations officielles de l'organisateur de l'expédition indienne, les Japonais modifiaient quelque peu leurs déclarations : le sherpa Kami aurait aidé un homme dans le second à-pic, lors de sa descente. A aucun moment, cependant, le chef de l'expédition japonaise n'a présenté d'excuses ; il a envoyé une seconde équipe au sommet de l'Everest le 13 mai, deux jours après la tragédie. Ces grimpeurs ont trouvé le corps d'un Indien dans la neige, à 100 mètres à peine au-dessus de l'abri que constituait leur camp le plus avancé.

Personne n'imagine un seul instant que les Japonais auraient réussi à rendre la vie aux trois hommes. Mais la plupart de ceux avec qui j'ai parlé estiment que si les cinq membres de l'expédition japonaise s'étaient occupé de l'Indien trouvé au premier à-pic, et que le gel gagnait, celui-ci sans doute aurait été sauvé.

L'image éternelle de l'alpiniste encordé, dont la vie dépend de son compagnon, est au cœur de l'éthique et des passions de ce sport dangereux qui, plus qu'un loisir, est un mode d'existence.

Sur la face nord de l'Everest, ce printemps, ce code de bonne conduite a été brutalement violé. Selon Fausto De Stefani, l'Italien qui, pour la cinquième fois, tente de vaincre les quatorze sommets de l'Everest dépassant 8 000 mètres, *« c'est un exemple terrible de la fièvre des hauteurs. La fin de la morale est la fin du véritable alpinisme »*.

La faute de l'équipe japonaise ne change cependant rien au fait que les trois Indiens et leurs commanditaires sont responsables en dernier ressort.

La compétition que se livraient les expéditions japonaise et indienne a sans doute poussé les trois Ladakhi à partir vers le sommet le 10 mai, soit un jour plus tôt que les Japonais, dans des conditions météorologiques incertaines, et sans être assurés de pouvoir rentrer à temps. Ils n'ont, pour cette ascension, quitté le camp 3 qu'à 8 heures du matin, et quand le blizzard s'est mis à souffler avec l'arrivée de la nuit, la fatigue et le froid les ont empêchés de redescendre.

FOLIE DES SOMMETS

Harbhajan Singh, le quatrième homme de l'équipe, responsable en second de l'expédition, qui a fait demi-tour à 16 h 30 cet après -midi- là, a déclaré : *« Ils ont été saisis par la folie des sommets. »*

Le jeudi, l'agence de presse Reuter indiquait que le chef de l'expédition japonaise avait publié une information selon laquelle il avait été fait *« tout ce qui était possible »* pour porter assistance aux grimpeurs indiens. Katsutoshi Ikebe soutient avoir envoyé les sherpas dès le samedi pour tenter de les retrouver, mais les recherches ont été vaines.

Sordide précision à cette histoire d'ambition, de morale et de mort, le chef de l'expédition indienne, Mohinder Singh, a, peu après 18 heures le soir du 10 mai, téléphoné par satellite à Narasimha Rao, le premier ministre indien, pour l'informer que ses trois hommes avaient atteint, sains et saufs, le sommet. A quoi les Japonais ont publiquement et sans ménagement répondu n'avoir trouvé aucun signe – ni drapeau, ni traces de pas dans la neige, ni bouteille d'oxygène – indiquant que d'autres aient été victorieux avant eux.

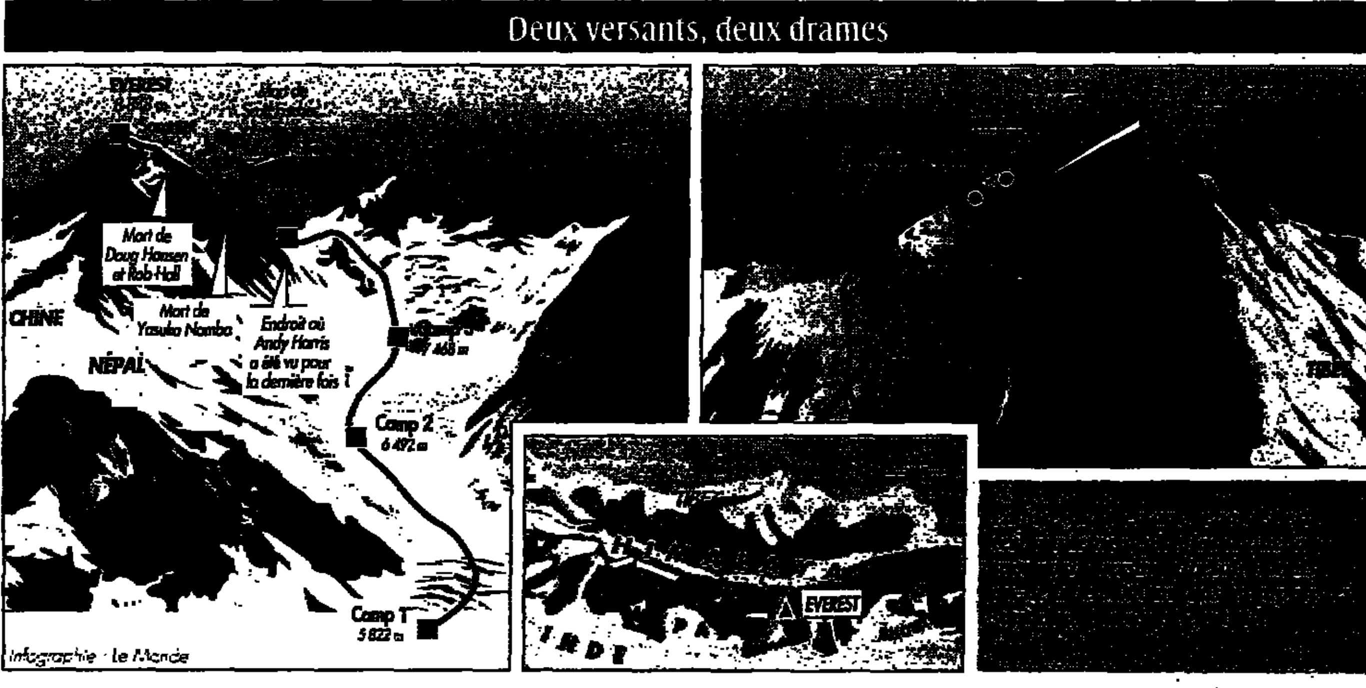
Ces tragédies sur les deux versants de la montagne et le mauvais temps des jours derniers ont confiné au camp de base avancé la plupart des expéditions, dont la mienne. Nous attendons à présent que la colère s'apaise et que les conditions météo s'améliorent pour franchir la dernière étape qui nous sépare du plus haut sommet du monde.

Richard Cowper

(Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize)

© Richard Cowper

Deux versants, deux drames



Infographie : Le Monde

« Des accusations sans fondement », selon les Japonais

TOKYO
de notre correspondant

A leur retour au Japon, mardi 21 mai, les membres de la cordée japonaise ont rejeté, au cours d'une conférence de presse à Fukuoka, les accusations portées contre eux. *« Nous rentrons la tête haute et ne pouvons éprouver que de la colère devant ces accusations sans fondement portées contre nous »*, a déclaré Katsutoshi Ikebe, qui dirigeait l'expédition.

Sur la question du moment où les Japonais ont su que les Indiens étaient en difficulté, l'agence de presse Kyodo, citant des sources indiennes à New Delhi, écrit que c'est le samedi 11 mai et non le vendredi 10 mai. Selon Mamoru Kikuchi, qui faisait partie de la deuxième cordée, *« c'est après être arrivés au camp 6 le soir du 11 que nous avons appris que des Indiens étaient en difficulté. Trois sherpas ont essayé de les rejoindre, mais ils ont dû renoncer en raison des conditions climatiques. »* Hiroshi Hanada a reconnu, pour sa part, avoir vu le samedi 11 au matin au cours de leur ascension trois personnes par terre non loin du sommet : *« Elles portaient des masques et des lunettes, le blizzard était très fort et il y avait peu d'oxygène : on ne pouvait savoir si elles étaient ou non en difficulté. Nous avons appris que c'était le cas le soir lorsque nous sommes retournés au camp 6. Mais, lorsque nous sommes partis, nous ne savions rien. »*

La presse japonaise s'est généralement contentée de rapporter la controverse entre les Indiens et les membres de leur expédition, sans faire de commentaire sur le comportement des membres de l'expédition au sommet de l'ascension.

Philippe Pons

Design et industrie à l'école

Former ceux qui sauront marier l'art et les techniques, c'est la mission des Ateliers de la rue Saint-Sabin, à Paris, créés en 1982



Projet de Romain Cuvellier et Cédric Ragot, élèves de l'Ensci, lauréats du concours international organisé par la société américaine Owens Corning.

DESSINS AURORE DE LA MORINERIE

DES SCULPTURES de lumière avec automates pour le parc de La Villette : design. L'aménagement du pont d'un bateau de sauvetage pour faciliter l'embarquement des naufragés : design. Un procédé de soudure des tiges de fleur au moment de la coupe qui permet de maintenir les bouquets verticaux et de prolonger leur vie : design. Un appareil de mammographie transparent : design. Tels sont quelques-uns des travaux, pour la plupart réalisés en grandeur réelle, confiés aux élèves de l'Ecole nationale supérieure de création industrielle (Ensci) à Paris, également appelée Les Ateliers.

Créée en 1982, sous l'égide des ministères de la culture et de l'économie, l'Ensci a mis en place une originale pédagogie par projets, qui permet à ses deux cents élèves, effectuant une scolarité de cinq ans, de faire bénéficier leurs recherches communes d'origines, de cultures et de connaissances différentes. Etablissement public à caractère industriel, l'Ecole a la volonté d'amener à des profils très variés, capables de naviguer dans un futur, dont la seule certitude, vue des Ateliers, semble être qu'il accordera de plus en plus de place aux designers.

En 1992, la nomination d'un nouveau directeur, Evert Endt, venu des Pays-Bas, marque la réorientation de l'école vers le pôle industriel. *Il s'agit de traiter un mal* français. S'il n'y a que mille cinq cents stylistes répertoriés en France, contre sept mille en Grande-Bretagne et neuf mille en Allemagne, c'est bien parce qu'ils restent le plus souvent de simples (ou prestigieux) prestataires de services. Ils ne participent pas directement à la stratégie de développement de l'entreprise. Les organigrammes hexagonaux ignorent encore les directeurs de design, alors qu'ils ont su faire place aux directeurs de la communication.

L'expression « création industrielle », qui unit (et oppose) art et industrie ne répond que partiellement à celui de « design ». Au demeurant, l'usage de ce dernier recouvre encore des réalités différentes selon les continents. En Europe se mêlent geste artistique, tradition artisanale et vocation sociale (et politique), alors qu'aux Etats-Unis il est l'expression d'une efficacité éprouvée dans la vie quotidienne. La synthèse entre les deux mondes est en cours, accélérée par l'entrée en lice d'un troisième, le Japon, lui aussi de haute tradition artisanale.

MODULE FLEXIBLE

« La première qualité d'un designer est devenue sa capacité d'anticiper les tendances futures », estime Evert Endt. Cette idée prévaut désormais dans l'appréhension des savoir-faire. Elle guide la formation des élèves qui sortiront de l'école en l'an 2000, et seront au meilleur de leurs capacités en 2010. *« Qui peut dire ce qu'on fera alors ?* interroge le directeur. *Le seul moyen de se positionner face à ces échéances consiste à élargir le bagage culturel des étudiants en renforçant la place des sciences humaines, des arts plastiques, de la technologie et du marketing. »*

Considérant que les prochaines années allaient amener un développement de la délocalisation du travail et un renforcement de la mobilité professionnelle, Evert Endt a commandé à des étudiants un module flexible de bureautique sous la forme d'une valise que le salarié emporte avec lui, *« comme autrefois la caisse à outils »*.

« On s'achemine vers une mondialisation des marchés. L'identité attachée aux pays va se diluer. La signature industrielle d'un producteur primera. Elle n'aura plus besoin de s'adapter au contexte national, mais devra s'imposer comme produit. » Il donne en exemple la firme Sony, capable, de sa *« tour observatoire »*, d'analyser l'évolution des mœurs et de répondre en initiatrice de nouveaux produits. Chez Sony, entre le téléphone et la télévision, il y a une ligne, *« une expression qualitative globale lisible dans les formes, les boutons »*. Une stratégie encore trop absente en France.

La crise a amené la nécessité d'inscrire la durabilité des produits dans le design. Il ne s'agit pas seulement de durer, mais de le signifier aux consommateurs. L'automobile européenne l'a bien compris. De nouveaux secteurs d'avenir se sont ouverts dans l'industrie des loisirs, l'industrie culturelle et celle des services. Mais la nécessité du design peut aussi bien sortir d'une réflexion sur la panne, comme celle à laquelle s'est livrée un des élèves des Ateliers.

L'« APRÈS-VIE » DE L'OBJET

« Le travail du designer doit s'engager au-delà de la simple apparence du produit », répète Evert Endt. L'écologie est devenue un partenaire de plus en plus pressant. Notamment en Allemagne. La dimension du recyclage, celle de l'« après-vie » de l'objet est désormais à prendre en compte dès sa conception. Du 13 juin au 13 juillet, l'Ensci présentera sous sa verrière une exposition intitulée « Design et écologie, la qualité des produits pour la qualité de la vie ». Une baignoire pour deux personnes (Ettore Sotsass) qui ne consomme pas plus d'eau qu'une douche, un scooter électrique, un fauteuil et un téléviseur entièrement recyclables ou un réfrigérateur à hublots au système de refroidissement électronique illustreront notamment cette problématique.

Mais il ne s'agit plus de penser exclusivement aux produits manufacturés : *« A l'avenir, la valeur ajoutée ne sera plus dans de jolies bouteilles ou des poignées de porte soignées. »* Elle sera intégrée aussi bien dans les programmes informatiques que dans la navigation dans les CD-ROM, ou dans la modélisation de la réalité virtuelle. La problématique de l'immatériel est en plein développement. La dématérialisation de l'argent, par exemple. Sa circulation appelle l'intervention du designer. De même, toute réflexion sur des systèmes iconiques. Rien qui change le propos fondamental des Ateliers, différent de celui d'une école d'art : *« Nous ne ne publions pas de manifestes personnels. Nous sommes liés à une reproduction sérielle. Nous travaillons pour le plus grand nombre, et nous sommes responsables envers les industriels et la collectivité. »*

Jean-Louis Perrier

★ Sous le titre clin d'œil de *[dizajn]*, le département Design Promotion Information (DPI) de l'Ensci publie un bimestriel sur l'actualité de la recherche en graphisme et esthétique industrielle. Renseignements : 48, rue Saint-Sabin, 75011 Paris. Tél. : 49-23-12-12. Etudes gratuites. Candidatures acceptées, à partir du baccalauréat, à la suite d'un entretien, d'une *étude de motivation et de la présentation* de travaux personnels. Cursus de cinq ans, qui peut être ramené à quatre pour les titulaires d'un BTS ou d'un diplôme d'ingénieur.

Raquette à toute vitesse

**Les meilleurs joueurs de tennis mondiaux peuvent savoir à quelle vitesse la balle « sort » de leur raquette lorsqu'ils servent, grâce à des compteurs placés sur le bord des courts du circuit professionnel. Et, ainsi, le public des grands tournois n'ignore rien de la puissance des engagements. Pour obtenir ce résultat, un dispositif de radar est nécessaire, qui n'est pas accessible aux simples amateurs. Un fabricant a trouvé le moyen de donner cette – *précieuse* ? – information à tout-un-chacun. Un dispositif électronique intégré dans le cadre d'un nouveau modèle de raquette va être capable de mesurer la vitesse des balles frappées. C'est le Tennis Speedball Analyser, mis en vente à partir du 3 juin par le fabricant suédois Tretorn. Grâce à un radar préprogrammé intégré dans son manche, cette raquette calcule le temps en mètre par seconde dès que la balle entre en contact avec le tamis. Un capteur déclenche aussitôt un chronomètre. Les mesures, validées à partir de 60 km/ (correspondant environ à la vitesse de balle d'un enfant de huit ans), s'arrêtent à 255 km/h. Une pointe qui laisse de la marge aux plus fulgurants retours, puisque le record mondial de vitesse de frappe au service, détenu par Goran Ivanisevic, s'élève à 215 km/h. Le résultat, traité digitalement par une puce miniature, s'affiche alors instantanément sur le manche de la raquette. Deux modes de mesure s'offrent par ailleurs au joueur : soit l'indication de la vitesse de balle au départ du coup, soit, méthode mise à la disposition des professionnels par l'ATP, l'indication de la vitesse moyenne de la balle. Le système de réglage, quant à lui, a été spécialement étudié pour prendre en compte divers paramètres, comme les conditions atmosphériques (humidité, température ambiante...). Ingénieurs et physiciens en électronique se sont penchés pendant cinq ans sur cette innovation, simple d'utilisation (trois boutons seulement), conçue pour les joueurs amateurs de bon ou moyen niveau. Tretorn entend ainsi insuffler au marché de la raquette un renouveau technologique. Livré calibré et réglé, ce modèle (*Competition Tsatm*) est garanti deux ans (un an seulement en cas d'utilisation intensive).
Grâce à lui, le fabricant suédois espère ouvrir, trois ans seulement après ses débuts sur le marché de la raquette, les portes d'une nouvelle ère.**

Elodie Thivard

★ Tretorn Competition Tsatm, chez Go Sport, Décathlon, Galeries Lafayette Sport... Prix de lancement : 1 190 F.

LIEU

Vuitton germanopratin

IL Y A DÉJÀ longtemps que Paris ne se partage plus en rive gauche de l'esprit, rive droite des affaires. Il y a belle lurette qu'à la terrasse des Deux-Magots, les ombres minces de l'après-guerre se sont estompées. Mais les images ont la vie dure. Elles résistent même à l'infatigable entreprise de récupération que mènent la mode et la publicité, et que favorise notre attitude de consommateurs culturels jamais rassasiés. Le centre de Paris est ainsi devenu ce damier où l'on passe sans cesse d'un musée à une rue d'antiquaires et où les foules du samedi et du dimanche, débordant des Champs-Elysées, investissent le Luna-Park de leurs nouveaux plaisirs urbains.

A *Saint-Germain-des-Prés*, l'annonce du remplacement du drugstore *Publicis* par un grand nom italien du prêt-à-porter est la dernière touche d'une évolution dont Saint Laurent, place Saint-Sulpice, fut l'un des pionniers. Mais ce deuxième faubourg Saint-Honoré tient à se distinguer du premier et flatte sa clientèle par un supplément d'art. Aussi, lorsque Vuitton décide de poser sa griffe sur le quartier, le bagagiste au monogramme centenaire, devenu faire-valoir pour les uns, repoussoir pour les autres, s'attache-t-il à le faire avec recherche.

L'endroit mériterait presque le voyage, même si l'on ne se sent pas sur le point de convertir son livret de caisse d'épargne en malle-cabine hors classe ni de faire l'acquisition de ce porte-bouteilles en cuir blanc crème dont le coût doublerait celui du grand cru de Bourgogne que l'on s'apprêtait à offrir. Il ne s'agit plus ici de faire transiter, comme avenue Marceau, les brigades de touristes asiatiques qui ne peuvent repartir en Extrême-Orient sans un fragment de la vraie toile marquée au véritable chiffre.

DÉRAPAGE CONTRÔLÉ

Il s'agit, plus savamment, de recevoir dans une ambiance club, sur un fond de *cool jazz*, avec évocation des lointains par l'exotisme de senteurs discrètes placées sur les *meubles chinés aux alentours*. Magasin-lounge, salon de première d'un périple au long cours où la légende est mise en scène d'une manière efficacement moderne.

L'espace a été distribué entre la place et la rue Saint-Benoît, tandis que le médaillier-joaillier Arthus Bertrand réorganisait, en contigu, son propre magasin. Les lumières semblent réparties selon un ordre naturel et profitent d'une voûte en pavés de verre restaurée en l'état. Acier et bois d'acajou sont associés dans un rigoureux travail de *symétrie*, avec des ponctuations plus chaudes, fleurs étranges ou objets de collection. Un travail dû à la décoratrice Anouschka Hempel, connue pour l'habillage en noir et blanc de l'hôtel Blakes à Londres, où les malles L. V. faisaient, déjà, de la figuration.

Vuitton n'est pas né avec son chiffre : les innovations qui firent son succès portaient sur l'imperméabilité du revêtement et sur l'idée que des valises plates pourraient être empilées aisément. C'est pour se démarquer des imitateurs des premiers motifs que Georges, en 1896, dessina le logo aux armes de Louis. On devine la suite. Entre les extravagances des chefs d'orchestre qui voulaient une écritoire pliée dans un coffre et celles des divas qui ne se séparaient pas de leurs collections de chapeaux, la société *made in France* eut le temps de s'installer outre-Manche, de passer des diligences aux paquebots et de revenir par Deauville et la Croisette, par le 16e et les *Hilton*, objet de reconnaissance et donc aussi de dérision critique.

Aujourd'hui, cela ne suffit plus. A force de coder, il faut savoir décoder, et, pourquoi pas, sublimer l'effet par le détournement. D'où la commande de promotion confiée à des créateurs en liberté comme Azzedine Alaïa, Vivienne Westwood ou Romeo Gigli avec mission de s'emparer du motif et d'outrepasser les conventions. En dérapage contrôlé.

Michèle Champenois

★ Magasin Louis Vuitton, 6, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. Tél. : 45-49-62-32.

Nuages au nord soleil au sud

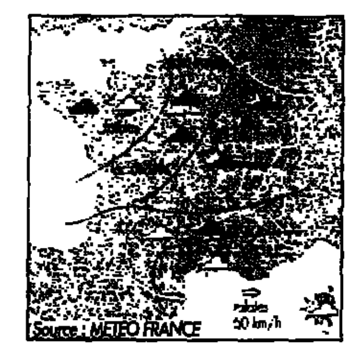
UNE AUTRE PERTURBATION arrivera dimanche par le nord-ouest du pays donnant des pluies faibles au nord. L'anticyclone protègera encore l'extrême sud du pays, avec plus de soleil et un temps plus doux.

Dimanche matin, il pleuvra faiblement de la Bretagne à la Basse-Normandie. Le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafales sur les côtes de la Manche. Des Pays-de-Loire aux Charentes jusqu'au Centre et à la Basse-Normandie, le ciel sera très nuageux avec quelques ondées en fin de matinée. De l'Ile-de-France à la Haute-Normandie jusqu'aux régions nord, les nuages seront nombreux avec de courtes éclaircies. Celles-ci seront plus belles du Nord-Pas-de-Calais aux Ardennes. Du Massif Central jusqu'à la Bourgogne et au Nord-Est, le temps sera gris, avec quelques pluies faibles éparses des Vosges à l'Alsace. Des côtes landaises au nord de l'Aquitaine jusqu'au Limousin, le soleil fera quelques belles apparitions. Du sud de l'Aquitaine à la région Midi-Pyrénées jusqu'aux Alpes du nord, le ciel sera très nuageux, et couvert dans les vallées. Sur les Alpes du sud, le pourtour méditerranéen et la Corse, le temps sera bien ensoleillé.

Dimanche après-midi, de courtes éclaircies reviendront progressivement par la pointe Bretagne. De la Bretagne aux Pays-de-Loire, jusqu'au Centre, à l'Ile-de-France et à la région Nord, le temps restera gris avec quelques faibles pluies éparses. Ces pluies cesseront en fin de journée et en soirée par l'ouest du pays. Des Ardennes à la Bourgogne jusqu'au nord du Massif Central, aux Alpes du nord et au Nord-Est, les nuages seront abondants avec quelques ondées. De l'Aquitaine à la région Midi-Pyrénées jusqu'au sud du Massif Central et aux Alpes du sud, les nuages et les éclaircies alterneront, avec plus de soleil en cours d'après-midi. Sur le pourtour méditerranéen et la Corse, le soleil sera prédominant.

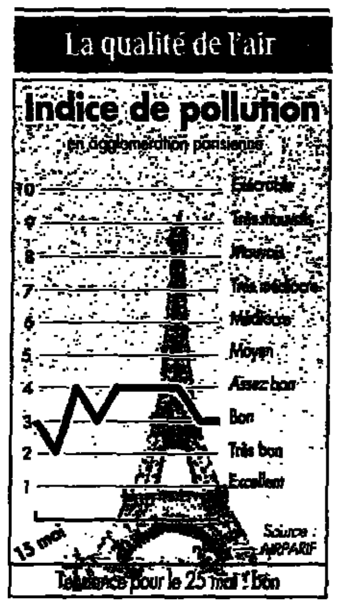
Les températures minimales iront de 6 à 9 degrés au nord, et de 10 à 13 degrés au sud. L'après-midi, le thermomètre marquera 15 à 18 degrés au nord et 19 à 24 degrés au sud, jusqu'à 25 degrés sur les côtes méditerranéennes.

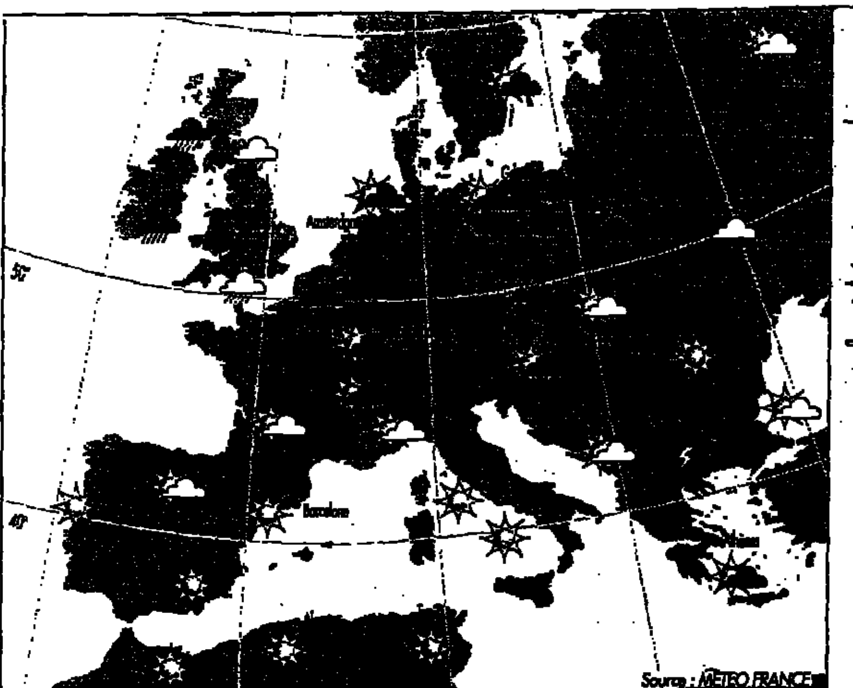
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



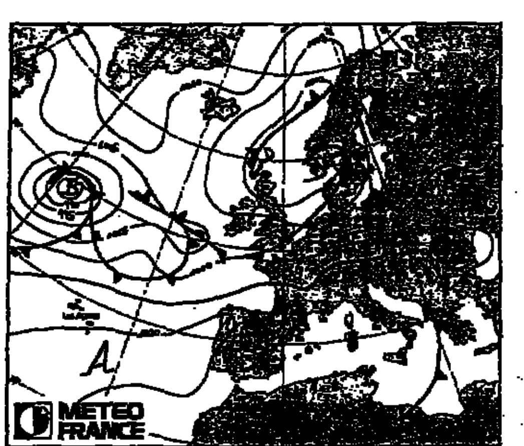
Prévisions pour le 26 mai vers 12h00

La qualité de l'air

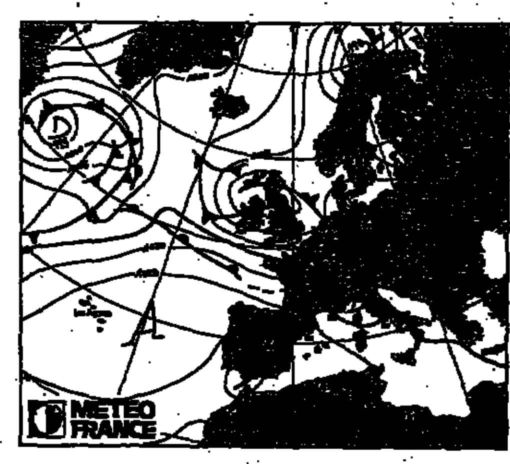




TEMPÉRATURES	GRENOBLE 31/16	TOURS 23/13	CHICAGO 9/9	LISBONNE 26/13	PRETORIA 21/9
du 24 mai	LILLE 18/13	ÉTRANGER	COPENHAGUE 13/9	LONDRES 14/7	RABAT 27/11
maxima/minima	LIMOGES 27/12	ALGER 25/12	DAKAR 25/20	LOS ANGELES 23/13	RIO DE JAN. 23/20
FRANCE	LYON 27/16	AMSTERDAM 16/11	DJAKARTA 32/24	LUXEMBOURG 21/12	ROME 24/12
AJACCIO 22/11	MARSEILLE 24/17	ATHÈNES 28/20	DUBAI 40/23	MADRID 27/10	SAN FRANC. 21/13
BIARRITZ 17/10	NANCY 25/14	BANGKOK 36/28	DUBLIN 16/8	MARRAKECH 37/20	SANTIAGO 14/3
BORDEAUX 25/12	NANTES 18/12	BARCELONE 23/14	FRANCFORT 24/14	MEXICO 31/16	SÉVILLE 31/16
BOURGES 25/12	NICE 20/13	BELGRADE 25/11	GENÈVE 27/15	MILAN 24/13	ST-PÉTERS. 17/5
BREST 13/10	PARIS 22/13	BERLIN 21/14	HANOÏ 34/26	MONTRÉAL 20/6	STOCKHOLM 18/8
CAEN 18/11	PAU 24/13	BOMBAY 33/27	HELSINKI 17/4	MOSCOU 20/8	SYDNEY 21/9
CHERBOURG 14/9	PERPIGNAN 22/15	BRASILIA 26/20	HONGKONG 29/25	MUNICH 24/13	TENERIFE 33/24
CLERMONT-F. 28/15	POINTE-À-PIT. 31/25	BRUXELLES 19/13	ISTANBUL 22/14	NAIROBI 21/14	TOKYO 25/17
DIJON 25/13	RENNES 19/12	BUCAREST 24/9	JÉRUSALEM -/-	NEW DELHI 43/28	TUNIS 23/13
FORT-DE-FR. 31/26	ST-DENIS-RÉUNION 26/21	BUDAPEST 23/12	KIEV 18/10	NEW YORK 27/14	VARSOVIE 18/11
	ST-ÉTIENNE 28/15	BUENOS AIRES 15/5	KINSHASA 27/22	PALMA DE M. 25/8	VENISE 24/16
	STRASBOURG 26/15	CARACAS 30/23	LE CAIRE 35/20	PÉKIN 31/19	VIENNE 22/11
	TOULOUSE 27/14		LIMA 21/15	PRAGUE 21/11	



Situation le 25 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 27 mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*
Rupture au Caire

LES NÉGOCIATIONS anglo-égyptiennes, qui, il y a une semaine, semblaient être en voie d'aboutir, ont été interrompues le 22 mai. La raison de ce brusque changement semble résider dans les difficultés éprouvées par les négociateurs britanniques à concilier les promesses de M. Attlee avec les nécessités de la stratégie impériale.

En promettant l'évacuation inconditionnelle de l'Egypte, M. Attlee espérait qu'en témoignage de gratitude Le Caire consentirait spontanément à accorder à la Grande-Bretagne des garanties substantielles, et en premier lieu des bases. Cette conception un peu trop sportive des réactions politiques d'un peuple qu'obsède la hantise d'une indépendance totale n'a pas tardé à être démentie. Il faut reconnaître que les attaques de l'opposition parlementaire ont largement contribué à ruiner les prévisions du cabinet en forçant ce dernier à donner des précisions de nature à inquiéter l'opinion égyptienne.

La question du délai d'évacuation ne paraît pas avoir soulevé de grosses difficultés. Les Anglais ont demandé qu'il soit fixé à cinq ans. Les Egyptiens estiment qu'une année devrait suffire. Un marchandage le fixera probablement à deux ans. C'est escompté de part et d'autre. Les modalités sont, en revanche, plus délicates à manier. Les Britanniques estiment que les pourparlers ne doivent plus être conduits par les délégations officielles, mais demeurer du domaine des seuls experts militaires. La manœuvre est claire. Les experts égyptiens ne sauraient manquer d'être influencés par le prestige des chefs militaires anglais, qui, au demeurant, sont à l'origine des conceptions de la stratégie égyptienne.

(26 et 27 mai 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6829

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

I II III IV V VI VII VIII IX X XI XII XIII XIV XV

HORIZONTALEMENT

I. Il n'obéit qu'à ceux qui lui donnent la pièce. Petit crochet d'un hameçon. – II. Transporté. Ont donc été reçues au bac. – III. Prénom. Doivent s'attendre à ce qu'on les laisse tomber. – IV. Cap. Au début de l'énoncé d'une date. Est parfois attendue par une personne étendue. – V. Abréviation. Etait bonne à tout faire. Il donne de nombreuses teintures. – VI. Petites bêtes à cornes. Arrête une débâcle. – VII. Le cœur dans le ventre. Un, c'est déjà beaucoup ! N'était pas faite pour se perdre dans ses pensées. – VIII. Centre d'épreuves. Préfixe. Lettres de félicitations. – IX. Il s'éleva nettement au-dessus du commun des mortels (trois mots). – X. Devise. Indicateur de vitesse. – XI. Grande boîte. Essences. – XII. Montre sa gorge dans un simple appareil. A l'étranger. Pouvait être soulevée avec des piques. – XIII. Mémento de poche. Fugitives, elles s'arrêtent après quelques mètres. – XIV. Geste touchant. Des bâtards. Tamis. – XV. Les bananiers n'en font pas partie. Elle peut provoquer un accident en chassant.

VERTICALEMENT

1. Haut personnage qui « passa » rapidement sur un pont (trois mots). – 2. Il prenait grand soin de ses pieds. Servent éventuellement à faire des pâtés. – 3. Est complet en deux livres. Il en est un qui donne le bourdon. – 4. Prénom. Aime donc beaucoup le gratin. D'un auxiliaire. – 5. Sont abattues dans le milieu. N'attendent le facteur qu'une fois l'an. – VI. Points opposés. Petit point d'émergence. Terme musical. Préfixe. – 7. Bel ensemble pour une veuve. Pas fin. – 8. Beau geste. Possessif. Fit un certain travail. Peut faire ajourner un match de tennis. – 9. Relèvent parfois un plat. Il chantait dans les cours. Truffe qui sent. – 10. Couche en tôle. S'accrochent à des trapèzes. – 11. Daube. Peuplaient un royaume. – 12. Lui. Interjection. Empressés. – 13. Fait le poids. Congé. Préfixe. – 14. Article. Faux, ce sont des cytises. Combinaison plus ou moins transparente. – 15. Point. Bailleuse de fonds. Ouverture.

SOLUTION DU N° 6828

HORIZONTALEMENT

I. Ténifuges. – II. Ypérite. – III. Papelarde. – IV. Ont. Shéol. – V. Moût. Se. – VI. Eunectes. – VII. Tiers. Ria. – VIII. Messes. – IX. Equipe. Ri. – X. Sustenter. – XI. Maël. Us.

VERTICALEMENT

1. Typomètres. – 2. Epanoui. Qum. – 3. Neptune. USA. – 4. Ire. Termite. – 5. Fils. Csepel. – 6. Utah. Sen. – 7. Gère. Ers. Tu. – 8. Dossières. – 9. Stèle. Asir.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ISRAËL.** Le trafic de l'aéroport Ben-Gourion de Tel Aviv a été paralysé pendant quatre heures, jeudi 23 mai, en raison d'une grève des salariés, qui réclament des augmentations de salaires et une amélioration de leurs conditions de travail. – *(AFP.)*

■ **BELGIQUE.** Le TGV franco-belge Thalys qui entrera en service le 2 juin sur la ligne Paris-Bruxelles a été inauguré mercredi 22 mai. Il reliera les deux capitales en deux heures et trois minutes. – *(AFP.)*

■ **THAÏLANDE.** Les hôtesses de l'air de la compagnie aérienne thaïlandaise Thai Airways International contestent la règle, imposée par le ministre des transports en 1991, qui leur interdit de voler au-delà de quarante-cinq ans, alors que les stewards peuvent exercer leur métier jusqu'à l'âge de soixante ans. – *(AP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Si leurs revendications salariales n'aboutissent pas, les conducteurs du métro londonien menacent de faire grève dimanche 26 juin, jour de la demi-finale du championnat d'Europe de football au stade de Wembley à Londres. – (AFP.)

■ **DUBAÏ.** Le nouveau terminal de l'aéroport de Dubaï, en construction depuis janvier, devrait être opérationnel en 1999. Il comprendra un hôtel de 100 chambres avec piscine et salle de gymnastique, des restaurants et une zone hors taxes de 8 000 mètres carrés. L'extension de l'aéroport a été décidée afin de faire face à l'affluence grandissante des passagers (7,1 millions en 1995). – *(AFP.)*

■ ***ÉTATS-UNIS.*** Une panne de l'ordinateur de contrôle du trafic aérien dans la région de New York, survenue dans la nuit du lundi 20 mai, a entraîné de nombreux retards au décollage dans tous les aéroports de la zone. Ils ont parfois atteint plus de 70 minutes à Newark et à La Guardia. – *(AP.)*

■ **FRANCE.** L'hôtellerie parisienne haut de gamme a enregistré une baisse générale depuis le début de l'année. Sur les quatre premiers mois de 1996, le taux d'occupation a chuté de 2,68 points par rapport à la même période de 1995. – *(AFP.)*

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ

Société fil(iale) de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Mardi 28 mai

■ ***MONTPARNASSE :*** *évocation* des artistes des années folles (50 F), 11 heures, sortie du métro Raspail (Emilie de Langlade).

■ **LES CATACOMBES** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 1, place Denfert-Rochereau (Institut culturel de Paris).

■ **LE MARAIS** au temps de M[me] de Sévigné (40 F), 14 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : naissance d'une capitale (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE COGNACQ-JAY** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 8, rue Elzévir (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY** (36 F + prix d'entrée) : visite par artiste, Carpeaux, 14 h 30 ; exposition Menzel, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **PETITS JARDINS DANS LE QUARTIER DE CHARONNE** (35 F), 14 h 30, 63, boulevard Davout (Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Soulages (50 F + prix d'entrée), 14 h 45, 11, avenue du Président-Wilson (Pierre-Yves Jaslet).

■ **L'ATELIER CARPEAU,** la villa de la Réunion et le hameau Boileau (50 F), 15 heures, devant le guichet du métro Exelmans (Emilie de Langlade).

■ **AUTOUR DE LA PRISON DE LA SANTÉ** (60 F), 15 heures, sortie du métro Glacière (Vincent de Langlade).

■ **L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** et son quartier (55 F), 15 heures, devant le porche principal de l'église (Paris et son histoire).

■ **LA GRANDE MOSQUÉE** et ses jardins (37 F + prix d'entrée), 15 heures, place du Puits de l'Ermite (Monuments historiques).

■ ***MARAIS :*** *hôtels, jardins et place* des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LE PARC DE BAGATELLE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée côté pelouse d'entraînement (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Dürer (40 F + prix d'entrée), 15 h 30, hall du musée (Approche de l'art).

CULTURE

LE MONDE / DIMANCHE 26 - LUNDI 27 MAI 1996

DISTRIBUTION ***En fournissant pour la première fois des données fiables et reconnues par tous les professionnels, le nouvel Observatoire de la diffusion et de la fréquentation devrait contribuer à apaiser la nervosité qui règne dans le milieu cinématographique. ● L'AMÉLIORATION annoncée de la couverture statistique du secteur et, pour la première fois, la mise à disposition de tous de ses résultats doivent permettre de mieux apprécier les tendances lourdes au sein d'une profession qui se sent menacée, y compris par ses propres réussites. ● LES PREMIERS CHIFFRES publiés par l'Observatoire confirment l'avantage donné aux Américains par la distribution et la tendance des multiplexes à favoriser Hollywood. Mais ces installations sont aujourd'hui menacées par une nouvelle réglementation.***

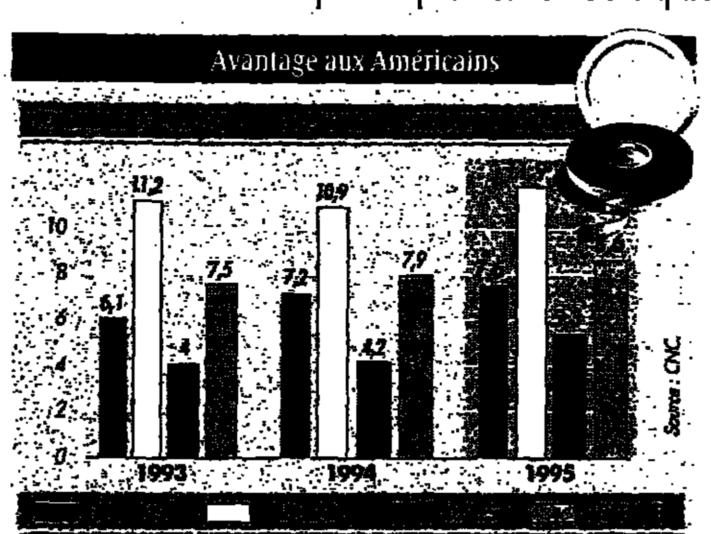
L'Observatoire du cinéma français révèle ses premières statistiques

L'organisme récemment créé a tenu sa première séance. Les chiffres publiés à cette occasion confirment et nuancent à la fois les tendances dénoncées par les professionnels inquiets face à Hollywood et aux multiplexes

CRÉÉ POUR INSTAURER une meilleure transparence grâce à la publication de chiffres reconnus par tous les professionnels, l'Observatoire de la diffusion et de la fréquentation cinématographique a tenu sa première séance, jeudi 23 mai, sous la présidence du directeur général du CNC (Centre national du cinéma). Composé de représentants des réalisateurs, des producteurs, des distributeurs et des exploitants, ainsi que de fonctionnaires spécialisés dans les arbitrages en la matière, cet organisme doit se réunir début juillet, puis trimestriellement à partir de septembre. Il analysera et publiera les données statistiques fournies par le CNC, mais doit également demander toute autre étude qui apparaîtra pertinente.

Bien que partiels (certains d'entre eux ne concernent pour l'instant que Paris) du fait de la relative précipitation avec laquelle l'Observatoire a été mis en place, les premiers chiffres issus de la réunion du 23 mai apportent déjà plusieurs éclairages nouveaux.

Tout d'abord on constate une inégalité entre le nombre de copies dont bénéficient les films français et celui dont bénéficient les films américains. Si cette inégalité – qui n'a rien d'un raz de marée – tend apparemment à se réduire, c'est grâce à une poignée de grosses sorties françaises, et non à une remontée globale de la présence des films français sur les écrans. Ce que confirme un autre indicateur : en 1995, 20 titres français sont sortis dans une seule salle à Paris, et 88, dans un circuit inférieur ou égal à 8 écrans, tandis que 5 seulement ont disposé de 20 salles et plus. Alors que 38 films américains ont dû se limiter à 8 écrans ou moins, quand 12 d'entre eux disposaient de 20 salles et plus.



Loin d'être générale, la réduction de l'écart entre productions françaises et américaines est due à quelques « grosses sorties » de films nationaux.

Une autre statistique vient confirmer des affirmations longtemps réitérées sans s'appuyer sur des données fiables à propos du rôle des grands circuits français de distribution, accusés de diffuser surtout des productions américaines. Ce qui est vrai, mais à un niveau qui reste modéré.

DÉSÉQUILIBRE

Les chiffres fournis par l'Observatoire montrent qu'en 1995 Gaumont a sorti 13 titres hollywoodiens et UGC 16, contre respectivement 5 et 9 films français. Ce déséquilibre est à mettre en relation avec le nombre total de sorties des deux nationalités, soit 129 films américains et 134 films français. On voit donc que les circuits ne distribuent qu'une part mineure de la production d'outre-Atlantique (la majorité, soit 64, arrivant *via* des distributeurs américains), mais dans une proportion très supérieure au rapport global entre films des deux pays. Il manque, en revanche, les données permettant de savoir dans quelles salles (appartenant aux « majors » françaises ou pas) sortent le plus massivement les films d'Hollywood.

Outre des informations très détaillées sur la nature du parc de salles et de la fréquentation en fonction des zones géographiques, de la concentration urbaine et du type d'exploitation, l'Observatoire a enfin fourni le premier, et très attendu, indicateur général de la relation entre la taille des exploitations et la nationalité des films programmés. Il ne peut que conforter ceux qui dénoncent les multiplexes comme *« porte-avions du cinéma américain »*, selon la formule reprise par le ministre de la culture. On constate, en effet, qu'une salle ne comportant qu'un écran consacrait en moyenne 48,6 % de ses séances à des films européens en 1995, mais que ce pourcentage va en décroissant à mesure qu'augmente le nombre d'écrans, pour atteindre 35,6 % dans les complexes de 14 écrans (la moyenne nationale s'établissant à 42,5 %).

Si ces données précieuses permettent de couper court à certaines affirmations excessives de part et d'autre, elles sont encore insuffisantes. L'Observatoire a donc demandé la mise en place de plusieurs autres indicateurs, notamment une étude systématique des évolutions dans les zones d'implantation des multiplexes, et la prise en compte du nombre de fauteuils, et pas seulement du nombre d'écrans, pour mieux mesurer l'accès des films à leur public potentiel.

NERVOSITÉ

Enfin, le directeur général du CNC, Marc Tessier, a demandé que soit mis en place, à côté d'un classement des films par nationalité, d'autres typologies prenant en compte, d'une part, les genres (comédie, film d'action, etc.) et, d'autre part, la « puissance de feu » mise en œuvre par les distributeurs, en fonction notamment des budgets promotionnels.

En outre, Marc Tessier affirme que, si la vocation de l'Observatoire se limite à mettre en évidence les fonctionnements, et éventuellement les dysfonctionnements du secteur sous le parrainage des pouvoirs publics et des représentants de toutes les branches professionnelles, ses travaux sont destinés à susciter des initiatives de l'Etat, réformes de fond ou saisine de la Commission de la concurrence sur les cas d'espèce.

La première réforme attendue en la matière pourrait consister en une baisse du soutien automatique aux salles en fonction de l'augmentation de leur nombre d'écrans (et non de la nationalité des films qui y sont projetés, comme le demandaient les professionnels français). Mais l'implantation des multiplexes risque d'être entravée beaucoup plus radicalement si l'amendement, adopté le 23 mai par les députés, est entériné début juin par les sénateurs. Il prévoit, en effet, de soumettre à autorisation de la commission départementale d'équipement commercial toutes les installations d'une capacité supérieure à 1 500 places. Une jauge considérée comme excessivement basse au CNC et Rue de Valois, où l'on redoute que la complexité du mécanisme administratif ainsi mis en branle ne bloque toute nouvelle implantation.

Plus généralement, la mise en place de l'Observatoire intervient à point nommé pour tenter d'apporter un certain apaisement au sein d'un milieu cinématographique qui s'est montré singulièrement nerveux depuis six mois. Une nervosité un peu surprenante dans la mesure où les résultats économiques d'ensemble de l'année dernière sont relativement bons, tandis que le récent Festival de Cannes continuait de démontrer la vitalité de la création nationale.

Marc Tessier explique précisément cette anxiété par l'amélioration de la production : *« On a produit récemment en France davantage de films ayant une certaine envergure économique. Comme le parc de salles n'augmente pas en proportion, il est naturel qu'apparaisse une impression d'étranglement. Par ailleurs, l'augmentation des coûts de sortie représente une véritable menace pour les distributeurs de taille moyenne. »*

Jean-Michel Frodon

La réaction des indépendants

D'abord réticents face à un organisme où ils craignaient d'être marginalisés, les indépendants ont finalement décidé de jouer le jeu. Mais Sylvain Bursztejn, le président de l'UDIC, qui regroupe des indépendants de la production, de la distribution et de l'exploitation ainsi que des réalisateurs, avertit : ***« On ne peut pas se contenter de donner des informations. Il y a urgence ; des mesures législatives doivent être prises conformément aux engagements pris par le ministre, qui se dit proche de notre combat. Sinon l'Observatoire ne servira qu'à tenir la chronique d'une catastrophe annoncée. »*** **A propos des multiplexes, en particulier, il souligne les limites de la comparaison avec les autres pays européens, où ils se sont développés et ont permis une remontée significative de la fréquentation :** ***« Ce phénomène s'est produit dans des pays où le réseau de salles était détruit, ce qui n'est pas le cas de la France. Attention à ne pas ruiner ce qui existe au nom d'un nouveau modèle. »***

Les Go-Betweens se sont reformés pour un concert unique au Palace

A UNE ÉPOQUE où d'anciens groupes stars du rock (Sex Pistols, Eagles, Beatles) cèdent sans dignité aux sirènes très rémunératrices de la reformation, le retour sans enjeu des Go-Betweens pour un concert unique était – à l'image de leur carrière –, incongru et rafraîchissant. Le groupe australien mené par Robert Forster – le grand raide en costume blanc et aux sourcils froncés – et Grant McLennan – arrondi et dégarni par les ans –, ne pouvait espérer beaucoup mieux que de remplir le Palace. Mais le petit millier de fans garderont de ce concert un souvenir ému. De quoi perpétuer un culte tendre et secret voué à ces musiciens méconnus et à leurs chansons lumineuses par ceux qui ont eu la chance de savoir les écouter.

En 1988, leur séparation ne provoqua pas beaucoup plus de remous que leurs premières armes en 1978. Coincés entre le rock hippie et l'anarchie punk, ces étudiants de Brisbane préféraient la naïveté de Jonathan Richman, les mots libres de Patti Smith, les harmonies sucrées des Mamas & The Papas. Ils se passionnaient pour la littérature européenne et les cinéastes de la Nouvelle Vague. La mythologie rock les intéressait moins que les ressources du quotidien et de l'intimité.

En 1981, leur premier album, *Send Me A Lullaby*, avait les contours anguleux de leur nervosité, la rudesse de leurs limites techniques. Pointait aussi la finesse de leur sensibilité. Rejoint à la batterie par Lindy Morrison, le groupe quittera les antipodes pour le Vieux Continent de leurs phantasmes. Pour Londres plus exactement, terre promise et miroir aux alouettes.

Pendant cinq ans, ils y épanouiront leur don de mélodistes, gommant les aspects les plus rêches au profit d'harmonies crève-coeur. Ils y subiront aussi les revers de ceux qui ont décidé de ne suivre aucun mouvement, de ne se plier à aucune mode. Après quatre albums – *Before Hollywood, Spring Hill Fair, Liberty Belle And The Black Diamond Express, Tallulah* – et autant d'insuccès, ils rentreront en Australie enregistrer *16 Lovers Lane*, leur chef-d'œuvre et leur chant du cygne.

Pendant deux heures, jeudi 23 mai, les Go-Betweens reformés – McLennan et Forster encadrés de deux nouveaux acolytes –, ont offert au public parisien un panorama de leur répertoire qui a laissé incrédule. Comment de tels trésors ont-ils pu rester enterrés ? La douce-amertume de *Quiet Heart, Bye Bye Pride, To Reach Me* ou *Love Is A Sign* n'a pas pris une ride. L'alchimie du duo fonctionne sans heurt. La voix de Robert est à son image, d'une rigidité sombre, un peu gauche mais touchante. Celle de Grant vibre d'accents plus romantiques. Leur musique serpente ainsi entre tension intérieure et rêverie mélancolique.

Quelque part entre le Velvet Underground et Simon & Garfunkel. Ces retrouvailles respirent une étonnante sérénité. Robert plaisante, joue de son éternelle modestie comme de sa fierté devant l'évidente beauté de leur travail passé. Un lien intime et chaleureux unit spectateurs et musiciens. Peu de groupes ont su aussi justement chanter nos joies et nos fêlures. Le son, pur et boisé, restitue toutes les nuances de chansons qui font de grandes émotions avec les petits riens de l'existence. Au troisième rappel, *Karen*, chanson d'amour obsédante, un de leurs tout premiers morceaux, signera une conclusion intense.

Stéphane Davet

★ Les albums des Go-Betweens viennent d'être remasterisés et réédités par Virgin. Dans son numéro 58, du mercredi 22 mai, l'hebdomadaire *Les Inrockuptibles* a encarté un CD comprenant onze versions acoustiques inédites de morceaux enregistrés en 1988.

DÉPÊCHES

■ **DROITS D'AUTEUR : Plusieurs artistes, dont les comédiens Bernard Fresson et Michel Duchaussoy,** le chanteur Serge Reggiani et le pianiste Jean-Philippe Collard, ont demandé, jeudi 23 mai, un audit des comptes de l'ADAMI (société pour l'administration des droits des artistes musiciens interprètes). L'ADAMI perçoit et répartit les *« droits voisins »* définis par la « loi Lang » du 3 juillet 1985. Ces quatre personnalités – ainsi que le comédien Michel Creton et le chef d'orchestre Laurent Petitgirard – viennent d'être élues au CA de l'ADAMI, sur une liste, « Artistes Plus », qui conteste la gestion de la société.

■ **PHOTOGRAPHIE : Lise Sarfati a reçu, jeudi 23 mai, le 41e prix Niepce,** destiné à récompenser un photographe *« dans la maturité de son développement artistique »*. Doté par la Fondation Hewlett-Packard France de 70 000 francs, ce prix est décerné par l'association Gens d'images. Lise Sarfati, trente-huit ans, a étudié le russe avant de devenir photographe et de sillonner l'Europe, le Sénégal, l'Egypte, l'Algérie et l'Inde. Son travail en couleur sur « Les mal-aimés de la Russie, Mémoire et Fugue » lui a apporté la notoriété et lui a valu, en 1995, au Festival de photojournalisme de Perpignan, le Visa d'or du Jeune Reporter. Membre de l'agence Contact, Lise Serfati a reçu le prix 1996 de l'International Center of Photography dans la catégorie photojournalisme.

DANS LES GALERIES

CAMILLE SAINT-JACQUES

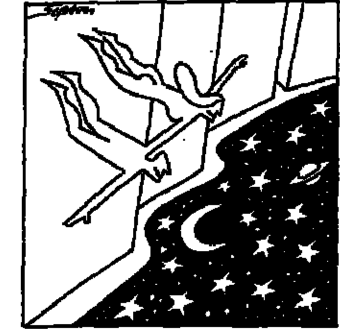
IMAGICIEN, Galerie La Ferronnerie, 40, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris ; tél. : 48-06-50-84. Mardi et mercredi, de 14 heures à 20 heures ; du jeudi au samedi de 13 h 30 à 19 heures ; jusqu'au 8 juin.

■ Sur un châssis oblong, des draps sont jetés, de manière à obtenir une sorte de vaste chambre noire, dans le genre de celles qu'employaient jadis les photographes. Là où serait l'appareil, il y a une fenêtre carrée. Il faut y introduire la tête pour découvrir, à l'autre extrémité de la boîte, un tableau fort réussi, entre primitivisme et abstraction. Pourquoi cette construction et cette mise en scène ? Pour capter et diriger le regard, pour rappeler que la peinture n'a pas perdu son pouvoir de fascination, à condition d'être convenablement vue, dans le silence et la solitude. *« Art du dedans »*, dit l'artiste, qui évoque, à ce propos, les cavernes préhistoriques et les lanternes magiques. Tout autour, sur les murs, il a accroché d'autres tableaux, à dominante rouge et ocre, peuplés de volumes anthropomorphiques ou organiques, habités par une présence charnelle. Des cadres de mousse disposés tout autour de l'image l'exaltent et la masquent à la fois. Sans pose, sans pesanteur, preuve est faite que jeter des couleurs sur une surface textile n'est pas une activité obsolète et vaine ; que le « truc » de la peinture peut encore prendre. Bonne nouvelle.

Ph. D.

Portrait d'un intellectuel

« Léo Burckart », de Nerval, entre au répertoire de la Comédie-Française, dans une mise en scène de Jean-Pierre Vincent



RETOUR dans une institution qu'il connaît bien pour l'avoir dirigée de 1983 à 1986 du metteur en scène Jean-Pierre Vincent, aujourd'hui directeur du Théâtre Nanterre-Amandiers. Il conduit quelques-uns des acteurs les plus brillants du Français, comme Andrzej Seweryn dans le rôle-titre ou Thierry Hancisse dans le rôle de Frantz, sur les chemins escarpés de la poésie de Gérard de Nerval. Il a choisi *Léo Burckart*, pièce méconnue qui entre au répertoire de la troupe cent cinquante-sept ans après sa création le 16 avril 1839, oubliée jusqu'en 1987, année où elle fit l'objet d'une lecture à la Comédie-Française.

Burckart est un journaliste et écrivain vivant en exil à Francfort dont la virulence précipite la carrière politique. Devenu premier ministre, il lui faudra renier un à un les idéaux que sa plume défendait... A la faveur de cette anecdote, Nerval écrit un drame en six journées dont le style est vigoureusement romantique, empreint des espoirs et des tourments de la jeunesse européenne d'alors, après l'échec de la Révolution de juillet à Paris quelques années plus tôt. Ce portrait d'un intellectuel français saisi par le politique ne manque évidemment pas de résonances contemporaines.

★ Comédie-Française, Salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les samedi 25, lundi 27, jeudi 30 mai et lundi 3 juin, à 20 heures. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 h 30. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 21 juillet.

UNE SOIRÉE À PARIS

Soirée Gospel
La France se redécouvre depuis quelque temps une envie de gospel. De nombreuses chorales, de nouveaux solistes y grandissent. Petit état des lieux avec Palata Singers, N'Temo Gospel Singers et Marcel Boungou.
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 h 30, le 25. Tél. : 43-21-56-70.

Buddy Guy
Comme plusieurs de ses confrères, Buddy Guy retrouve sur le tard la consécration. Ce n'est que justice pour ce guitariste qui renouvela en son temps le blues de Chicago en le rapprochant de l'électricité rock. Célébré pour son style mordant, il n'a pas perdu, à soixante-cinq ans, ses qualités de showman.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 heures, le 25. Tél. : 44-92-45-45. 145 F.

Dave Holland Quartet
La moitié des musiciens de jazz l'ont sollicité depuis plus de trente ans, l'autre moitié attend qu'il soit disponible. Dave Holland, contrebassiste, artiste, parvient pourtant à mener ses projets. Le dernier en date, un quartette avec le batteur Gene Jackson, le saxophoniste Eric Person et Steve Nelson au vibraphone. Puissant.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 25. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LA BALLADE DE NARAYAMA
Film japonais de Keisuke Kinoshita (1958, inédit en France), avec Kinuyo Tanaka, Yuko Mochizuki, Teiji Takahashi, Danko Ichikawa, Seiji Miyaguchi, Ken Mitsuta (1 h 38).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

DIABOLIQUE (*)
Film américain de Jeremiah Chechik, avec Sharon Stone, Isabelle Adjani, Chazz Palminteri, Kathy Bates, Spalding Gray, Shirley Knight (1 h 46).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

TROIS VIES ET UNE SEULE MORT
Film franco-espagnol de Raoul Ruiz, avec Marcello Mastroianni, Marisa Paredes, Arielle Dombasle (2 h 03).
Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10).

UN VAMPIRE À BROOKLYN (*)
Film américain de Wes Craven, avec Eddie Murphy, Angela Bassett, Allen Payne, Kadeem Hardison, John Witherspoon, Zakes Mokae (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LES EXCLUSIVITÉS

À FLEUR DE PEAU (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
L'ÂGE DES POSSIBLES (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
BEAUTÉ VOLÉE (Fr.-A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; La Pagode, 7e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, 8e ; UGC Opéra, 9e ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : UGC Lyon Bastille, 12e ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
BROOKLYN BOOGIE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LES CAPRICES D'UN FLEUVE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10).
CASINO (*) (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
CHACUN CHERCHE SON CHAT (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; rés. 40-30-20-10).
LE CŒUR FANTÔME (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA COMÉDIE DE DIEU (Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
COPYCAT (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10).
LE CRI DE LA LAVANDE DANS LE CHAMP DE SAUTERELLES (Fr.-It.-Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
CRYING FREEMAN (*) (Fr.-Can., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; George-V, 8e ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e.
DEAD MAN (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
DENISE AU TÉLÉPHONE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10).
LA DERNIÈRE MARCHE (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC Triomphe, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
DERNIÈRES HEURES À DENVER (**) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Triomphe, 8e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10).
DÉSIRÉ (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10).
LES DEUX PAPAS ET LA MAMAN (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; George-V, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
EN AVOIR OU PAS (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ENFANTS DE SALAUD (Fr.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
LE FACTEUR (It., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
FRISSONS ANGLAIS (Brit., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LES GENS DES BARAQUES (Fr.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
GOOD MEN, GOOD WOMEN (Taï., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10).
GUILTRIP (Ir., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA HAINE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e.
HEAT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
HILLBILLY CHAINSAW MASSACRE (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LE HUITIÈME JOUR (Fr.-Bel.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10).
JUMANJI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
KANSAS CITY (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; Grand Action, 5e (43-29-44-40) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (rés. 40-30-20-10).
LAND AND FREEDOM (Brit., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
LEAVING LAS VEGAS (*) (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
MARY REILLY (*) (Brit., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC Triomphe, 8e.
MAUDITE APHRODITE (A., v.o.) : UGC Odeon, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
MONDO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
NICO ICON (All., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e.
NOS ANNÉES SAUVAGES (H., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10).
LE PANDORE (Suis.-All., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
PAR-DELÀ LES NUAGES (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PASOLINI, MORT D'UN POÈTE (It., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e.
PÉDALE DOUCE (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Danton, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
RAISON ET SENTIMENTS (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
RIDICULE (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
LE ROCHER D'ACAPULCO (**) (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
SAFE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA SECONDE FOIS (It., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; rés. 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
SEVEN (*) (A., v.f.) : Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
SH'CHUR (Isr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
SHARAKU (Jap., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LE SILENCE DE NETO (guatémaltèque, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
SMALL FACES (**) (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
SMOKE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
SORTEZ DES RANGS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE TEMPS DE L'AMOUR (Ira., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
THE ADDICTION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THE BIRDCAGE (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er.
THE GLASS SHIELD (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
TOY STORY (A., v.f.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Triomphe, 8e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
LES TROIS FRÈRES (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George-V, 8e ; Paris Ciné II, 10e (47-70-21-71).
ULTIME DÉCISION (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; v.f. : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10).
UN DIVAN À NEW YORK (Fr.-Bel., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
UN HÉROS TRÈS DISCRET (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
LE VENT DU WYOMING (Fr.-Que., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
VISAGE ÉCRIT (Jap.-Suis., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
WHEN NIGHT IS FALLING (Can., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
WITTGENSTEIN (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES REPRISES

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.f.) : Paris Ciné II, 10e (47-70-21-71).
ASSURANCE SUR LA MORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
LES GENS NORMAUX N'ONT RIEN D'EXCEPTIONNEL (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e.
LA JETÉE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e.
MADADAYO (Jap., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
METROPOLIS (All.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10).
NANOUK L'ESQUIMAU (A.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
PASSAGER 57 (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
REGARDE LES HOMMES TOMBER (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
VILLE HAUTE VILLE BASSE (A., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

FESTIVALS

ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). *Rebecca, sam. 14 h, 16 h 15*, 19 h 50, 22 h 05 ; les Enchaînés, dim. 14 h, 16 h, 19 h 50, 21 h 50 ; la Maison du docteur Edwardes, lun. 14 h, 16 h, 19 h 50, 21 h 50 ; la Corde, mar. 14 h, 15 h 30, 17 h, 20 h 10, 21 h 50.
AVANT-PREMIÈRE, Studio 28, 18e (46-06-36-07). Film surprise, lun. 21 h.
AVANT-PREMIERE (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). l'Arène du meurtre, lun. 20 h 30.
BUNUEL ARCHITECTE DU REVE, Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). le Charme discret de la bourgeoisie, mar. 12 h.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). Love Streams, dim. 11 h.
CINÉ-LIBRE : PHILIPPE GARREL (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). les Baisers de secours, lun. 12 h, mar. 12 h.
CINÉ-U : MONTGOMERY CLIFF (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). The Misfits, lun. 12 h, mar. 12 h.
CINÉMATHÈQUE DE L'IMA (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-39-91). le Caire 30, sam. 17 h ; la Momie, dim. 14 h 30 ; le Facteur, dim. 17 h.
COMÉDIES DE CARY GRANT (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Arsenic et Vieilles Dentelles, sam. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Chérie je me sens rajeunir, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Cette sacrée vérité, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Indiscrétions, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LE COURT EN DIT LONG, Centre Wallonie Bruxelles, 4e (42-71-26-16). le Bateau, mar. 20 h 30.
EXOTICA, L'ATTRACTION DES LOINTAINS, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-99). Du Pôle à l'Equateur, sam. 18 h ; Simba, roi des animaux, sam. 20 h 30 ; Premier contact, dim. 16 h ; Kalabaka, dim. 18 h 30.
FESTIVAL FRISSONS ANGLAIS (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Smart Alek, sam. 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, dim. 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, lun. 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, mar. 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). Bianca, lun. 12 h 05.
LES FRÈRES PRÉVERT, OU LE BONHEUR AU CINÉMA, Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). le Crime de M. Lange, sam. 17 h 45 ; les Visiteurs du soir, dim. 15 h 40, 17 h 55 ; les Enfants du paradis, lun. 15 h 40 ; Quai des brumes, mar. 15 h 45, 17 h 45.
HISTOIRE DU CINÉMA FRANÇAIS, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Jules et Jim, sam. 20 h, dim. 14 h, mar. 18 h ; la Maman et la Putain, dim. 19 h 30, lun. 19 h 30.
LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIC, Le République, 11e (48-05-51-33). le Silence de Rak, lun. 20 h 30.
MARIA KOLEVA FILMS, Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31). Isabelle et les 27 voleurs, une leçon, sam. 18 h, dim. 17 h, lun. 18 h, mar. 18 h ; Annie Vacelet, psychogéographe, dim. 12 h ; John, le dernier ouvrier sur terre, dim. 15 h ; Antoine Vitez s'amuse avec Claudel et Brecht, lun. 20 h ; Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère, sam. 20 h ; l'Etat de bonheur permanent, dim. 19 h.
MARSEILLE, GUÉDIGUIAN, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). L'argent ne fait pas le bonheur, mar. 20 h 30 ; Dernier Eté, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Rouge midi, mar. 14 h, 16 h, 18 h ; Dieu vomit les tièdes, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; A la vie, à la mort !, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). la Soupe au canard, sam. 12 h 10, 18 h 30 ; Une nuit à l'opéra, dim. 12 h 10, 18 h ; les Marx au grand magasin, lun. 12 h 10, 18 h ; Un jour au cirque, mar. 12 h 10, 18 h 30.
LA PARADE DES STARS (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Pas de printemps pour Marnie, sam. 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Pour qui sonne le glas, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Laura, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LA PARADE DES STARS (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). la Nuit du chasseur, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Ma femme est une sorcière, dim. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Lord Jim, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Terre des pharaons, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LE PRINTEMPS CELTE (v.o.), Grande Halle de la Villette-Salle Boris Vian, 19e (40-03-75-03). High Boot Benny, sam. 19 h 30 ; le Cheval venu de la mer, dim. 17 h 30 ; Belfast Lessons, dim. 19 h 30 ; Que la bête meure, mar. 19 h 30.
RÉTROSPECTIVE TERRY GILLIAM (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Monty Python, le sens de la vie, sam. 22 h, lun. 12 h, 22 h ; Brazil, dim. 12 h, 22 h, mar. 12 h, 22 h.
ROBERT ALTMAN (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Mash, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Un mariage, sam. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Nashville, dim. 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 ; Brewster McCloud, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
SCRATCH PROJECTION (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Situation normal, mar. 20 h.
UN CERTAIN REGARD (v.o.), Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14). Love Serenade, sam. 20 h ; Un samedi sur la Terre, sam. 17 h, 22 h ; Compagne de voyage, dim. 14 h 30, 20 h ; Lulu, dim. 17 h, 22 h ; Fourbi, lun. 14 h 30, 20 h ; le Grand Galop, lun. 17 h, 22 h ; Looking for Richard, mar. 14 h 30, 20 h ; les Courts métrages du Festival, mar. 17 h, 22 h.
WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). l'Amour est plus froid que la mort, lun. 14 h 10 ; l'Année des treize lunes, lun. 19 h 20 ; les Larmes amères de Petra von Kant, dim. 13 h 10.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Paris, Texas, mar. 21 h 10 ; Jusqu'au bout du monde, sam. 21 h 10 ; les Ailes du désir, dim. 21 h 40.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
Histoire permanente du cinéma : la Chair et le Sang, v.f.), de Paul Verhoeven, 16 h 30 ; Graffiti Party (1988, v.o. s.t.f.), de John Milius, 19 h ; la Horde sauvage (1969, v.o. s.t.f.), de Sam Peckinpah, 21 h 15.
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Rencontres et parentés : d'un cinéaste l'autre : la Chienne (1931), de Jean Renoir, 17 h ; l'Oiseau de Paradis (1950, v.o. s.t.f.), de Delmer Daves, 19 h 30 ; Finis Terrae (1928), de Jean Epstein, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma turc : Poupée de chiffon (1987, v.o. s.t.f.), d'Engin Ayca, 14 h 30 ; la Vengeance des serpents (1962, v.o. s.t.f.), de Metin Erksan, 17 h 30 ; la Femme gramophone (1987, v.o. s.t.f.), de Yusuf Kurcenli, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma turc : les Uns et les autres (1987, v.o. s.t.f.), de Tunc Basaran, 14 h 30 ; Deux femmes (1992, v.o. s.t.f.), de Yavuz Ozkan, 17 h 30 ; les Loups affamés (1969, v.o. s.t.f.), de Yilmaz Guney, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
La Quinzaine des réalisateurs : White Night (1996, v.o. s.t.f.), d'Amon Zadok, 14 h 30 ; Kids Return (1996), de Takeshi Kitano, 15 h ; les Mille et une recettes du cuisinier amoureux (1996, v.o. s.t.f.), de Nana Djordjadzé, 16 h 30 ; A toute vitesse (1996), de Gaël Morel, 17 h ; Flame (1996, v.o. s.t.f.), d'Ingrid Sinclair, 18 h 30 ; Virage Nord (1995), de Sylvain Labrosse ; Y'aura t-il de la neige à Noël ? (1996), de Sandrine Veysset, 19 h ; Parfait amour (1996), de Catherine Breillat, 20 h 30 ; Lone Star (1996, v.o. s.t.f.), de John Sayles, 21 h.
MARDI
La Quinzaine des réalisateurs : Macadam Tribu (1996), de José Laplaine, 14 h 30 ; Vaska (1996, v.o. s.t.f.), de Peter Gothar, 15 h ; Salut cousin ! (1996, v.o. s. t. f.), de Merzak Allouache, 16 h 30 ; Trees Lounge (1996, v.o. s.t.f.), de Steve Buscemi, 17 h ; Inside (1996, v.o. s.t.f.), d'Arthur Penn, 18 h 30 ; la Faim (1996), de Siegfried ; Jeunesse sans dieu (1996), de Catherine Corsini, 19 h ; Jude (1996, v.o. s.t.f.), de Michael Winterbottom, 21 h.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

هكذا من الأصل

SAMEDI 25 MAI

TF 1

20.45

SALUT LES COPIEURS
Divertissement présenté tour à tour par des imitateurs connus et de jeunes talents comme : Chantal Galia, Jean-Eric Bielle, Gérald Dahan, Patrick Adler, Sandrine Alexi, Daniel Herczog... (125 min). 688187

22.50

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm. Un étrange visiteur, de Rodney Gibbons (100 min). 1045926
En Nouvelle-Angleterre, un médecin à la retraite met en vente une ancienne maison. Lors de la visite d'un jeune couple, il est fasciné par la femme qui ressemble à sa mère décédée.

0.30 Le Médecin de famille.
1.25 Journal, Météo.
1.40 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 2.00 et 3.05, 3.40, 4.45 TF 1 nuit. 2.10 et 5.10 Histoires naturelles. 3.15 Mésaventures. 3.50 Histoire de la vie. 4.55 Musique.

France 2

20.50

LA FUREUR DU SAMEDI SOIR
Divertissement présenté par Arthur et Pascal Sevran (150 min). 6816212
Rediffusion des meilleurs moments d'une émission vieille de six mois où l'on chante beaucoup.

23.20

BOXE
Championnat d'Europe des poids lourds-légers : Akim Tafer (France) - Alexander Ilyne (Russie, 75 min). 9144922

0.35 Journal, Météo.
0.45 La 25e Heure.
Les camps de concentration 1933-1945, de Marion et Henry Roland Coty (90 min). 3563767
2.15 Vive la France. [3/5]. 4.05 Urti. Aider l'oreille. 4.35 Le Huitième Ciel. 4.50 Bouillon de culture (rediff.). 5.55 Dessin animé.

France 3

20.50

LES FEUX DE LA SAINT-JEAN
Téléfilm de François Luciani, [2/2] (90 min). 676583
Le jeune couple parviendra-t-il à se faire entendre de ces deux familles dans ce paysage où les chaumes brûlent, et où la guerre se rapproche de plus en plus.

22.20

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE : CARNETS DU PRÉSENT
Documentaire.
Alain Juppé, de Michèle Reiser. (55 min). 5968212
Premier volet d'une nouvelle collection consacrée à des portraits d'hommes politiques.

23.15 Journal, Météo.
23.45 Musique et compagnie. Clara Schumann. 0.45 Les Incorruptibles. 1.35 Musique Graffiti. *Spozalizio*, de Liszt, par Lazar Berman, piano (15 min).

Arte

20.45

LES ENFANTS DU DRAGON
Série [3/4] de Peter Smith, avec Bob Peck, Linda Cropper (50 min). 2988090

21.35 Métropolis. Alvaro Mutis ; Mademoiselle Jin Xing, ex-colonel de l'armée chinoise ; revue de presse photographique ; l'abécédaire de Gilles Deleuze : M comme maladie (1) (60 min). 2629699
22.35 Plan séquence. *Direct. Court métrage de* Henri-Paul Korchia (5 min). 8255922

22.40

MUSIC PLANET
Magazine. World Collection [3/12]. Papa Wemba, chance-Eloko Pamba, de Jimmy Glasberg (60 min). 7901336
Mélange de civilisations, mélange de sons et de rythmes, la musique de Papa Wemba est universelle. Partageant son temps entre Paris et Kinshasa, le chanteur est aussi un symbole vivant pour les jeunes Zaïrois.

23.35 Suisse-Terre de Feu en une nuit
Téléfilm [2/2] de Clemens Klopfenstein et Remo Legnazzi (v.o., 90 min). 8308212
1.05 Cartoon Factory. Dessins animés [9/10].
1.35 Not the 9 O'Clock News. Série [7/8] (v.o., rediff.). 2.00 Court-circuit. Madame Jacques sur la Croisette. (rediff., 1995, 38 min).

M 6

20.45

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Série.
Avenir virtuel (60 min). 5818922
Le piège éternel (55 min). 1928632
Sous le lit (50 min). 8991187
Dans Avenir virtuel, *un étudiant qui a découvert un moyen de se propulser dans un futur proche s'y voit assassiné ;* Le piège éternel *se referme sur le vaisseau spatial Hubble qui, en route pour une mission commerciale, est aspiré par une force inconnue ;* Sous le lit *est l'endroit où disparaît un enfant de huit ans sous les yeux de sa sœur traumatisée...*

23.30 Firehawk : mission secrète
Téléfilm de C. H. Santiago (97 min). 9050854
1.15 Best of Dance.
Musique.
2.45 Fanzine. 3.45 Sea, Sex and Sun. 4.40 Culture rock. 5.30 Boulevard des clips.

Canal +

20.30

LE VENT DANS LES SAULES
Animation de Dave Unwin, d'après Kenneth Grahame, avec Vanessa Redgrave, Jemina Ffyne (72 min). 9782187
Les aventures de la taupe, du rat, qui sont des navigateurs passionnés, du blaireau et du crapeau victime de sa vanité.

21.45

LES COMPARSES DU KALAHARI
Documentaire de Ma Lihua et Xiao Feng (52 min). 8874545

22.40 Flash d'information.
22.45 Chien noir. Court métrage de Gilles Adrien (13 min). 5916903
23.00 Action mutante ■
Film d'Alex de La Iglesia (1992, 90 min). 70038
0.30 La Jeune Fille et la Mort ■ ■
Film de Roman Polanski (1994, v.o., 99 min). 3634564

Radio

France-Culture

20.45 Fiction : Nouveau répertoire dramatique. Tatouage, de Dea Loher ; 22.05, La Machine, de Dino Buzzati.
22.35 Musique : L'Air du temps.
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Nouvelles du Canada. L'Age du plomb, de Margaret Atwood. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture. (Rediff.). La diaspora noire (3) ; 1.53, La Science et les Hommes : La part de l'ombre ; 3.17, Le gai savoir de Michel Polzat ; 4.00, Dorian Gray, d'Oscar Wilde ; 4.59, Pages arrachées à Primo Levi (2) ; 5.20, Chant du goulag : Les Magizdats (2) ; 5.31, A voix nue : Salvador Dali (2) ; 5.59, Une histoire de deux villes, de Charles Dickens (2).

France-Musique

19.30 Opéra.
Donné en direct de l'Opéra national de Paris, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Sebastian Lang-Lessing : Manon Lescaut, de Puccini, opéra en quatre actes d'après l'Abbé Prévost.
23.05 Le Bel Aujourd'hui.
Messe, d'Edith Canat de Chizy, par le Chœur diocésain liturgique, l'Ensemble *Musicatreize et l'Ensemble* 2e2m, dir. Roland Hayrabedian ; Requiem à la mémoire de Peeter Lilje, de Erkki-Sven Tuur, par le Petit Chœur de la Philharmonie d'Estonie et l'Orchestre de chambre de Tallinn, dir. Tonu Kaljuste.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Le mythe du Wanderer.
Œuvres de Schubert : Der *Wanderer ; Wanderer Fantasie* D. 760 ; Lieder eines fahrenden Gesellen, de Mahler ; Variations, de Schumann ; Helgoland, de Bruckner ; Années de pèlerinage, extraits, de Liszt ; Siegfried, extraits, de Wagner ; Marsyas, extraits, de Diepenbrock.
22.35 Da Capo. Quintette no 2, de Brahms, Stern et Schneider, violon, Katims et Thomas, alto, Tortelier, violoncelle ; Symphonie no 6 Pathétique, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Leipzig, dir. Abendroth. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 La Grande Cabriole.
21.30 Télécinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Faites la fête.
Invités : Elie Kakou, Marc Jolivet et Alain Doutey, Michel Muller, Les Chevaliers du fiel, Bosso, Laspalès et Chevallier (France 2 du 11/5/96)
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Bombe H sur Bikini.
21.20 Les Plus Beaux Jardins du monde.
[2/12] Les âmes ancestrales de la Chine et du Japon.
21.45 Les Gardiens du feu.
22.40 500 nations.
[6/8] La déchirure.
23.35 15 jours sur Planète.
0.00 Aotearoa, terre de guerriers (60 min).

Paris Première

20.00 Eco, écu et quoi ?
20.30 Tennis et concert.
22.30 Paris dernière.
23.25 Concert : Sade.
Enregistré à l'Open Air Theatre de San Diego (Etats-Unis), en 1993 (55 min). 37649903
0.20 Top - Flop.
0.45 Totalement cinéma (25 min).

France Supervision

20.10 (et 23.10) L'Eté des grands créateurs.
20.30 Basket-ball. (105 min). 95265922
22.15 Cyclisme.
22.40 Coulisses.
23.50 Passageways.
De C. Ascher.
0.15 Parcours avec Marguerite Gentzbitten.
0.45 Billard artistique (90 min).

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club.
Invité : Pierre Lhomme.
22.00 Le Meilleur du cinéma britannique.
Passion et drames - Tous en scène.
23.00 L'Homme qui tua la peur ■ ■
Film de Martin Ritt (1957, N., v.o., 85 min). 3485477
0.25 Allez coucher ailleurs ■ ■
Film de Howard Hawks (1949, N., v.o., 105 min). 52054152

Ciné Cinémas

19.40 Le Bazar de Ciné Cinémas.
20.30 ▶ Fils de l'étoile du matin
Téléfilm de Mike Robe [1/2], avec Rosanna Arquette, Stanlay Anderson (90 min). 4857274
22.00 Ciné Cinécourts.
23.05 5e cérémonie des Hots d'or.
1.00 Shame.
Téléfilm classé X (95 min). 86403578

Série Club

20.00 Agence Acapulco.
Echec et mat.
20.45 Jim Bergerac.
Le pirate de la Bourse.
22.15 Les Têtes brûlées.
Promotion.
23.00 La Loi selon Mc Clain.
23.50 Cogne et gagne.
0.40 Le Vérificateur.
Le PDG gelé (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Earth Two.
Mutation.
21.50 Friends.
Celui qui est verni.
22.10 Chronique californienne.
22.15 Le Guide du parfait petit emmerdeur.
Le tyran.
22.25 Nonante.
23.25 Le Temps des as. (55 min).

Eurosport

12.00 Tennis.
En direct. Coupe des nations, à Düsseldorf (Allemagne, 240 min). 48184922
17.00 Athlétisme. En direct.
Meeting de Villeneuve-d'Ascq (120 min). 643859
19.00 Football. En direct.
24e Festival international espoirs : France-Pays-Bas (105 min). 7774477
20.45 (et 0.00) Motocyclisme.
21.00 (et 1.00) Formule Indy.
22.00 Boxe (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

TSR

20.30 Les Enfants volés. Film de Gianni Amelio (1991, 115 min). Avec Enrico Lo Verso. *Comédie dramatique.*
23.25 Aux portes de l'au-delà. Film de Stuart Gordon (1986, 80 min). Avec Jeffrey Combs. *Fantastique.*

Rendez-vous

17.00 France-Inter
Les Etoiles du cinéma.
Conclusion du Festival de Cannes.

18.10 France-Inter
EBA. Comment les élèves, les parents d'élèves et les professeurs voient-ils l'école, le collège et le lycée ?

DIMANCHE 26 MAI

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.20 Walker Texas Ranger.
Témoin en fuite. Série.
14.20 Arabesque.
Tout finit par des chansons. Série.
15.10 Le Rebelle.
Le tueur à gages. Série.
16.00 Les Dessous de Palm Beach.
Infidélités mortelles.
16.50 Disney Parade.
18.00 Des millions de copains.
19.00 7 sur 7.
Magazine. Invités : monseigneur Lustiger, Jean-Marie Colombani (60 min). 9152
20.00 Journal, Tiercé, Météo, Trafic info.

20.45

SANS PITIÉ ■
Film de R. Pearce (1986, 108 min). 273688
Pour venger son coéquipier sauvagement assassiné, un flic de Chicago cherche une femme blonde portant un perroquet bleu tatoué sur une épaule. Frénésie et violence.

22.40 Ciné dimanche.

22.50

BLEU COMME L'ENFER ■
Film français d'Yves Boisset (1985, 100 min). 6794274
Un truand piégé par un policier sadique s'enfuit avec la femme de celui-ci.

0.40 Ville à vendre ■
Film de Jean-Pierre Mocky (1991, 100 min). 2758355
Un ancien PDG devenu nomade s'arrête dans une ville où 90 % de la population est au chômage et touche de fortes allocations.
2.25 Journal, Météo.
2.35 La Colombe. Concert. 4.05 TF 1 nuit. 4.15 Histoire de la vie. 5.05 Musique. 5.10 Histoires naturelles.

France 2

12.05 et 3.10 Des trains pas comme les autres : Au pays des Incas (45 min).
12.50 Loto.
12.55 et 13.15 Météo.
13.00 Journal.
13.25 Dimanche Martin.
Le monde est à vous.
15.10 Cousteau.
Thaïlande, *les forçats de la mer* (55 min). 5754591
16.05 Dimanche Martin.
L'Ecole des fans : les meilleurs moments ; Ainsi font, font, font.
17.50 et 5.15 Stade 2.
Tennis : Internationaux de France : Cyclisme ; Rugby ; Football ; etc.
18.45 Déjà dimanche.
19.25 Déjà le retour.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo.

20.50

LÉVY ET GOLIATH ■
Film français de Gérard Oury avec Richard Anconina (1987, 105 min). 848268
Une très jolie histoire de famille juive, mais une intrigue policière encombrée de clichés. Générosité et humanité de Gérard Oury.

22.40

TARATATA
Variétés présentées par Nagui. Blur, Matt Sharp, Terry Hall, Babylone Zoo (75 min). 1032862

23.35 Journal, Météo.
0.05 Musiques au cœur.
Spécial Tunisie. Programme enregistré à Sidi Bousaïd, dans la villa du baron Erlanger avec Amalia Rodrigues, Nadir Elie, Inva Mula-Cako, Racha Arodaky, Lofti Bouchnak, Al Azifet, le duo Telara-Karim, l'ensemble Musique et patrimoine, Anouar Braham.
1.30 Julien Clerc à l'Olympia. 2.35 Cordée canine. 3.05 Etat des lieux, état des gens.

France 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Les Quatre Dromadaires.
Nukak Maku, la tribu qui pleure, de Jean-Christophe Lamy et Carlos Rendon.
14.10 Sport dimanche. 14.15, Rallye de l'Atlas ; 14.40, Tiercé, en direct de Deauville ; 15.00, Basket : finale du Championnat de France-Villeurbanne Pau-Orthez ; 16.45, Cyclisme : Midi libre.
17.55 Lignes de mire.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Les Débatteurs.
20.10 Benny Hill.

20.50

INSPECTEUR DERRICK
Série. Mort d'un Italien, de Helmut Ashley (65 min). 825775

21.55 Un cas pour deux. Série.
Un bon garçon, de Helmut Kritzig.
23.00 Le Bêtisier du tennis.
23.55 Journal, Météo.

0.20

▶ LES TRENTE-NEUF MARCHES ■ ■
Film britannique d'Alfred Hitchcock avec Madeleine Carroll, Robert Donat (1935, N., v.o., 85 min). 4903859
Humour et suspense, bien sûr, mais dans un mélange habile qui, avec la perfection du rythme et les gags insolites, annonce les grandes œuvres hollywoodiennes.

1.45 Les Incorruptibles. Le généreux bienfaiteur. Série. 2.35 Musique Graffiti. *La Messe pour la paix, extrait*, de Menotti, par l'Orchestre philharmonique et le chœur d'Oslo, dir. Vladimir Ashkenazy (20 min).

La Cinquième

13.00 ▶ Fenêtre sur court. Gilles Carle. 13.30 Détours de France. 14.00 L'Esprit du sport. Invité : Pierre Cardin. 15.00 Teva. Maya : le sang des dieux. *Ce peuple a créé un empire qui a perduré sur plusieurs siècles. On lui doit une des cinq formes d'écriture du monde, de somptueuses pyramides... Mais il pratiquait de terrifiants sacrifices humains...* 16.00 Les Misérables. [4/4] Feuilleton. 17.00 ▶ Le Sens de l'Histoire. Les grandes batailles de la République : La laïcité. Invités : Olivier Duhamel, Jean-Noël Jeanneney. 18.30 Va savoir. La guerre des bonbons.

Arte

19.00 Cartoon Factory.
Dessins animés [9/10]. Felix Dines and Pines (1927) ; The Fresh Ham (1933) ; Toby the Milkman (1931) ; Crazy Inventions (1933).
19.30 Maestro. Magazine. Concert pour les jeunes. Qu'est-ce que l'impressionnisme ? Avec l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein (60 min). 9423
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LA SAGA DU SUMO
proposée par Jean-Serge Breton et Guy Brousmiche.

20.46 La Journée ordinaire d'un demi-dieu.
Documentaire de Guy Brousmiche (59 min). 105714152
Dans les coulisses d'une « heya » (écurie de sumotori), où l'on suit l'entraînement du grand Kotonowaka.
21.40 Le Tournoi de printemps.
Sport présenté par Alexander von Der Groeben, Patrick Denaud et Pierre Justo. (75 min). 5488317
Depuis 1958, la saison sumo est rythmée par six grands tournois annuels qui durent une quinzaine de jours. Ces manifestations spectaculaires sont suivies en direct par plus de quarante millions de téléspectateurs japonais.
23.00 L'Art de coiffer les sumotori.
Documentaire de Kohki Shigeno (25 min). 60338
23.25 Le Prix des larmes ■
Film japonais d'Isamu Kosugi avec Nayoriwa (1956, N., v.o., 90 min). 6963794
Dans le Japon d'après-guerre, la vie d'un lutteur de sumo. Une sorte de documentaire romancé avec le champion Nayoriwa dans son propre rôle.
1.00 Métropolis. (rediff.). 2.00 Et B.B. créa la femme. Documentaire.

M 6

12.55 Si c'était demain
Téléfilm [2/2] de Jerry London, avec Tom Berenger (174 min). 75893713
16.10 et 1.05 Motocyclisme
Grand Prix d'Italie.
17.15 Commissaire Flemming, le prince et l'assassin
Téléfilm de Kaspar Heidelbach, avec Martin Luettge (90 min). 3933065
19.00 Models Inc. Série.
19.50 Génération net.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6.
Des « vaches folles » à Creutzfeldt-Jakob, les prions passent à l'attaque. Comment ça marche : la respiration, etc.
20.35 et 0.55 Sport 6.

20.45

CAPITAL
La vie de château.
Reportages : my queen is rich ; Versailles : l'envers du décor ; Fous de châteaux ; Héritage empoisonné (125 min). 167688

22.50 et 4.15 Culture pub.
Spécial bouffe (30 min). 6149607

23.20

KREOLA
Film italien d'Antonio Bonifacio avec Demetra Hampton, Théo Losito (82 min). 8311794
Dans une île des Caraïbes, les aventures érotiques d'une métisse mariée à un photographe. Ou l'habituel porno soft de M 6 « réservé à un public averti »... qui ferait mieux de ne pas perdre son temps !

2.05 Best of 100% nouveaux. Musique. 3.35 La Falaise du diable. Documentaire. 4.40 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 14.05
12.25 Flash d'information.
12.30 Télés dimanche.
Invités : Jean-Luc Delarue, Jean-Marie Cavada.
13.30 La Semaine des Guignols.
14.05 Est-ce bien de l'amour ?
Téléfilm d'Anthony Harvey, avec K. Hepburn (89 min). 9623626
15.35 Les Inventions de la vie.
La rose c'est la vie (27 min). 5451220
▶ En clair jusqu'à 18.00
16.00 Décode pas Bunny.
17.00 Les Superstars du catch.
17.50 Les 500 Miles d'Indianapolis.
En direct.

21.30

INNOCENTS ET COUPABLES
Film américain de Paul Mones avec Damian Chapa, Jennifer Rubin (1994, 95 min). 4134607
Deux amis d'enfance impliqués dans un trafic de drogue cherchent à se hisser au niveau du caïd de l'endroit.

23.05 Flash d'information.

23.10

L'EQUIPE DU DIMANCHE
Magazine présenté par Thierry Gilardi. Athlétisme : la réunion de Dijon. (149 min). 5881268

1.40 Cinéma Paradiso ■ ■
Film franco-italien de Giuseppe Tornatore avec Philippe Noiret, Jacques Perrin (1989, v.o., 118 min). 8262201
Un gamin d'un village de Sicile dont le père est mort à la guerre est passionné de cinéma. Il devient l'ami du projectionniste de la salle paroissiale qui va orienter toute sa vie.

Radio

France-Culture

20.30 Atelier de création radiophonique.
La Nacelle et l'Aile, par René Farabet.
22.25 Poésie sur parole.
Jean Tortel (6).
22.35 Musique : Le Concert.
Transcontinentales.
Enregistré le 14 mai au Studio Charles Trenet de Radio-France. Maria Joao, voix et Mario Laginha, piano.
0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par Sylvie Chéreau : Les *enfants triangle-rouge ; Rub a dub dub* ; Rémanences : Errances trottinées ; Des mots dans le vent ; La Durée du oui : Yann Tiersen (Rue des cascades). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Semaine Henry James ; 1.46, Histoires et légendes de l'Afrique noire ; 2.02, Le Bon plaisir de Paul Fournel ; 4.32, Le Rossignol et la rose, le géant égoïste, d'Oscar Wilde ; 5.01, Pages arrachées à *Primo Levi* (3) ; 5.22, Chant du goulag : Les Magizdats (3) ; 5.34, A voix nue : Henri Matisse (1) ; 6.02, Une histoire de deux villes, de Charles Dickens (3).

France-Musique

20.05 Voix souvenirs.
Manon (extraits), de Massenet, par l'Orchestre d'opéra de la RCA italienne, dir. René Leibowitz, Anna Moffo (Manon), Giuseppe di Stefano (Des Grieux) (enregistré en 1963).
21.00 Capitale Prague.
22.30 Transversales.
1. *Déclic* : Entretien avec le compositeur John Adams. - 2. Variations transversales : Nana Vasconcelos, avec Laurie Anderson, Andy Sheppard, Steve Lodder. - 3. Les Magiciens de la Terre : Guadeloupe : Chants de veillée par le groupe Kan'Nida ; Inde : Chants du répertoire du Rabindra-Sangit, par Sharmila Roy. - 4. Le Jazz probablement : Arcado String Trio ou l'éloge d'une singularité.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique.
Les Vêpres siciliennes, de Verdi, par le Chœur John Alldis et The New Philharmonia Orchestra, dir. James Levine, Arroyo (Elena), Domingo (Arrigo), Milnes (Montforte), Raimondi (*Procida*).
22.55 Soirée Lyrique (Suite). Aïda, acte II, de Verdi, par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera, dir. James Levine, Millo (Aïda), *Domingo (Radamès), Morris* (Amonasro), Ramey (Ramfis), Zajick (Amneris). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 7 sur 7.
21.00 Temps présent.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Les Amants ■ ■
Film de Louis Malle (1958, N., 85 min) 90148404
0.00 Kaléidoscope.
0.30 Journal (France 3).

Planète

20.35 Jo Privat, le blues du musette.
21.25 Descente.
21.55 Mai 68. (3/3).
23.05 Les Grands Commandants.
[4/6] Horatio Nelson et la bataille de Trafalgar.
23.50 *Les Années* fracture.
La Grande Guerre à l'écran.
0.45 Volga, Volga (55 min).

Paris Première

20.30 Top - Flop.
21.00 Jungle Fever ■ ■
Film de Spike Lee (1990, v.o., 130 min) 40991125
23.10 Concert : Joshua Redman Quartet.
Enregistré au festival Jazz à Vienne (Isère), en juillet 1994. (85 min). 46236133

France Supervision

20.30 J'ai épousé une ombre ■
Film de Robin Davis (1982, 105 min) 95169794
22.15 Cyclisme.
22.40 Concert : Steve Warring.
Jazz (60 min). 39727713
23.40 Faute de soleil.
0.35 Eurêka ! J'ai tout faux.
D'Alain Robak.
[4/4] La ruée vers l'os.
1.25 Stock car (90 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Allez coucher ailleurs ■ ■
Film de Howard Hawks (1949, N., v.o., 105 min) 2388539
22.15 Toto Tarzan
Film de Mario Mattoli (1951, N., 85 min) 4885152
23.40 La mort n'était pas au rendez-vous ■ ■
Film de Curtis Bernhardt (1945, N., v.o., 85 min) 65724240

Ciné Cinémas

20.30 Mélo ■ ■
Film d'Alain Resnais (1986, 105 min) 2388897
22.15 Terreur à l'hôpital central ■
Film de Jean-Claude Lord (1982, v.o., 105 min) 4603959
0.00 Sur la route de Nairobi ■
Film de Michael Radford (1987, v.o., 105 min) 24146737

Série Club

19.50 Agence Acapulco.
Echec et mat.
20.35 Le Club.
20.45 Cimarron Strip.
Whitey.
22.00 Les Têtes brûlées.
Cinq pour un as.
22.45 La Loi selon Mc Clain.
Victimes, méfiez-vous.
23.40 Cogne et gagne.
0.30 Jim Bergerac.
Le pirate de la bourse (90 min).

Canal Jimmy

20.00 Seinfeld.
Le suicide.
20.25 Dream On.
La mort fait une pause café.
20.55 Top bab.
21.35 Absolutely Fabulous.
La pauvreté.
22.10 La Semaine sur Jimmy.
22.20 New York Police Blues.
Episode no 50.
23.10 Le Meilleur du pire.
23.40 Friends.
Celui qui est verni (25 min).

Eurosport

15.00 VTT.
En direct. Compétition à Métabief (Doubs, 60 min). 295268
17.00 Golf.
En direct. PGA européenne : 3e tour, à Wentworth (120 min). 868046
19.00 Tennis.
21.00 Formule Indy.
En direct. Les US 500 : la course, sur le Michigan International Speedway (180 min). 82975268
0.00 Motocyclisme (90 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Espion lève-toi. Film d'Yves Boisset (1981, 105 min). Avec Lino Ventura. *Suspense.*

TMC

20.35 French Connection. Film de William Friedkin (1971, 105 min). Avec Gene Hackman. *Policier.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque *semaine dans* notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification *des symboles* :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

DIMANCHE 26 - LUNDI 27 MAI 1996

Verset antisatanique

par Alain Rollat

VICTORIEUX DE SATAN, qui s'était épuisé en vaines tentations, Muhammad revint chez lui au lendemain de l'Aïd-el-Kebir, la fête du mouton commémorant le sacrifice d'Abraham. Ses quarante jours et quarante nuits passés dans le désert l'avaient fortifié dans sa foi. Mais en son absence ses « Frères de la Montagne » étaient devenus fous. En guise de moutons, ils avaient sacrifié sept bons bergers. Muhammad comprit que le Diable avait encore fait des siennes. Craignant pour sa vie, ses parents et ses amis l'adjurèrent de quitter le pays. Il s'en alla demander conseil au marabout qui l'avait encouragé à affronter Satan en tête à tête :

« Dois-je fuir devant le Diable quand il assassine ?

– Si tu fuis devant le Diable, tu lui laisses le champ libre.

– Suis-je donc obligé de lui livrer bataille ?

– La guerre et la destruction sont un même principe universel qui gouverne toute existence. L'homme ne peut pas faire un pas en avant sans bataille : une bataille entre ce qui existe et qui vit et ce qui cherche à exister et à vivre, et entre tout ce qui se trouve derrière l'un et l'autre... »

Muhammad, qui était le plus pacifiste des hommes de prière, était décontenancé par ce raisonnement qui ressemblait à une apologie de la violence :

« Ne puis-je recourir seulement à la force de l'âme pour me défendre contre la violence physique ?

– *Fais-le,* lui répondit le marabout, *mais, en attendant que ta force d'âme soit efficace, les forces démoniaques, dans les hommes, égorgent et massacrent : elles pourront le faire alors sans obstruction : et tu auras peut-être causé la destruction d'autant de vies par ton abstention que d'autres par leur violence...*

– Dois-je donc me salir les mains ?

– Il ne suffit pas d'avoir les mains propres et une âme sans tache pour que la loi de la bataille et de la destruction disparaisse du monde ; il faut d'abord que ce qui est à leur base disparaisse de l'humanité. L'immobilité et l'inertie qui refusent de se servir des moyens de résistance au Mal, ou qui sont incapables de s'en servir, n'abrogeront pas cette loi.

– La non-violence n'est-elle plus la meilleure et plus haute règle de conduite ?

– Si tu t'abstiens de la lutte sous sa forme physique la plus visible, et de la destruction qui l'accompagne inévitablement, cela te donne peut-être une satisfaction morale mais laisse inaboli le Destructeur de créatures. »

C'est ainsi que, renonçant à quitter l'Algérie, Muhammad se confectionna un fouet de cordes et chassa de la mosquée tous les fanatiques en leur disant : *« Ne faites plus un cimetière de la maison de mon Père ! »* Il reçut en la circonstance le concours bienvenu de son cousin, qui avait sévi de même, peu de temps auparavant, contre les marchands du temple de Jérusalem.

(Transposition libre d'un débat sur la non-violence entre le Mahatma Gandhi et le philosophe Aurobindo à propos de l'attitude à observer face au nazisme en 1940.)

Tirage du *Monde* daté samedi 25 mai 1996 : 473 162 exemplaires

Le chef d'état-major de l'armée de l'air dément préconiser l'abandon du Rafale

La version « marine » de l'avion vaudrait « cinq fois son poids en or massif »

SI L'ON EN CROIT une note confidentielle interne à la commission des finances de l'Assemblée nationale, le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Jean Rannou, est convaincu que l'arrêt du programme Rafale est *« inévitable »* compte tenu des crédits disponibles. La publication de cette note par l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* daté 25-31 mai a suscité un démenti formel de l'intéressé, qui, a-t-il indiqué dans un communiqué, ne se reconnaît pas dans les propos qu'on lui a prêtés.

Le 7 mai dernier, le général Rannou a eu un entretien avec Arthur Paecht, député (UDF-PR) du Var, qui a été désigné comme rapporteur, au nom de la commission des finances de l'Assemblée, du projet de loi de programmation militaire 1997-2002, en discussion les 5 et 6 juin au Palais-Bourbon.

Dans la note confidentielle qui résume cet entretien et que publie l'hebdomadaire, le chef d'état-major de l'armée de l'air aurait évoqué le coût du programme Rafale en ces termes : *« Avec les dotations prévues en programmation au profit du Rafale, soit 24 milliards de francs, l'armée de l'air pourrait se doter de 120 Mirage 2000 ou avions européens EFA* (European Fighter Aircraft) *(...). La solution aujourd'hui la plus rationnelle serait d'arrêter le Rafale et l'EFA pour engager aussitôt un avion commun. J'ai trois enfants, je suis prêt à jurer sur leurs têtes que le Rafale sera abandonné. »*

Et le général Rannou aurait ajouté : *« Cet arrêt du programme est inévitable, dès lors que l'on est revenu d'une enveloppe globale de 125 milliards de francs (programmation Joxe) à 105 milliards (programmation Léotard), puis à 85 milliards* [le montant total des crédits d'équipement annuels prévus pour la prochaine programmation]. *Le volume financier disponible ne permet plus de financer,* dit encore le chef d'état-major, *de grands programmes de cet ordre. »* Selon la note, le général aurait ajouté que *« le prix de revient d'un Rafale marine est d'environ cinq fois celui de son poids en or massif ».*

> Dans la note publiée par l'hebdomadaire « Valeurs actuelles », le général Rannou affirmerait que « le volume financier disponible ne permet plus » de poursuivre ce programme

Avant même la parution de *Valeurs actuelles,* le général Rannou a publié le communiqué suivant : *« Le chef d'état-major de l'armée de l'air oppose le démenti le plus formel aux propos qu'il aurait soi-disant tenus devant des parlementaires de la commission des finances, notamment sur l'avenir du Rafale. » « N'imaginant pas un instant que ce programme n'aille pas à son terme »,* le général Rannou ne se reconnaît que dans les propos qu'il a tenus le 21 mai lors de son audition par la commission de la défense à l'Assemblée, qui figurent *dans un communiqué officiel.*

Devant cette instance parlementaire, le chef d'état-major avait estimé que *« le Rafale a des capacités supérieures de 30 à 70 % si on le compare aux différentes versions du Mirage 2000 ».* Regrettant que le programme ait pris un nouveau retard, le général Rannou avait expliqué que *« le Rafale apportera un certain nombre d'avancées majeures en termes de polyvalence, de performances, de capacités de survie et d'évolution ».*

Néanmoins, le patron de l'armée de l'air avait considéré que la conjonction du programme Rafale avec celui du nouvel avion de transport (l'ATR) censé remplacer le Transall poserait *« un problème majeur »* après l'an 2002, année à partir de laquelle l'augmentation des crédits d'équipement deviendrait *« un impératif absolu ».*

Selon Olivier Darrason, député (UDF-PR) des Bouches-du-Rhône, qui est l'auteur d'un rapport spécial de la commission de la défense sur le Rafale, le coût de l'avion monoplace pour l'armée de l'air est évalué à 304 millions de francs l'exemplaire en état de vol, et celui de la version biplace à 322 millions de francs.

La version du Rafale destinée à la marine est estimée à 325 millions de francs. A titre de comparaison, l'EFA européen est à 340 millions de francs et le prix moyen de série du Mirage 2000 est de l'ordre de 200 millions de francs l'unité.

Jacques Isnard

M. Elkabbach veut améliorer le climat social à France Télévision

« JE SERAI le réformateur du système » des animateurs-producteurs. La déclaration du président de France Télévision, Jean-Pierre Elkabbach, après son audition par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), vendredi 24 mai, a surpris. A commencer par l'intersyndicale (CFDT, CGC, CGT, SNJ) des personnels de France 2, qui a jugé la phrase *« provocatrice ».*

Pendant deux heures, les neuf « sages » ont écouté Jean-Pierre Elkabbach proposer d'*« établir la transparence des prestations et des coûts ».* Il s'est engagé à *« clarifier les responsabilités et renforcer les hiérarchies »* au sein de France Télévision, afin d'*« améliorer le climat social ».* Il a, enfin, annoncé la création *« d'un comité stratégique de groupe et un comité d'investissement dans chaque chaîne, auquel seraient soumis les contrats* [importants] *».* Selon le CSA, ces propositions devront être approuvées par les conseils d'administration des chaînes publiques.

Jean-Pierre Elkabbach est sorti du CSA *« très serein ».* Hervé Bourges, président de l'instance de régulation, a évoqué *« l'excellent climat »* de la réunion avant d'annoncer une nouvelle rencontre, dans les prochains jours, *« pour continuer le dialogue ».*

Mais le président de France 2 n'a pas convaincu les responsables de l'intersyndicale. Le baptisant *« chevalier blanc du PAF »,* ils estiment que ces propos *« n'étaient plus crédibles ».* Jean-Pierre Elkabbach aura l'occasion de s'expliquer mardi 28 mai, lors d'un comité d'entreprise exceptionnel.

Véronique Cauhapé

■ **SNCF : Roger Romani, ministre chargé des relations avec le Parlement,** a annoncé, vendredi 24 mai, qu'un débat sur la SNCF aura lieu au Parlement, au mois de juin.

■ **DOCKS DE FRANCE : le ministère de l'économie et des finances a saisi le Conseil de la concurrence, vendredi 24 mai,** pour examiner les conséquences de l'entrée du groupe de distribution Auchan dans le capital de Docks de France (à hauteur de 10,6 %). *La saisine du Conseil de la* concurrence n'a aucun effet suspensif sur les opérations en cours.

■ **LITTÉRATURE : le prix Goncourt du premier roman a été décerné,** vendredi 24 mai, à Blois, à Yann Moix pour *Jubilations vers le ciel* (Grasset). La ville de Blois, dont le maire est l'ancien ministre de la culture, Jack Lang, est associée à ce prix – créé en 1990 – d'un montant de 40 000 francs.

■ **TENNIS : le tirage au sort des Internationaux de France,** vendredi 24 mai, n'a pas été favorable à l'Américain Pete Sampras. Il a placé sur la route du numéro un mondial le Suédois Magnus Gustaffson, redoutable sur terre battue, au premier tour, puis l'Espagnol Sergi Bruguera, double vainqueur des éditions 1993 et 1994, au deuxième. Chez les femmes, l'Américaine Monica Seles (nº 2), qui a dû déclarer forfait au Tournoi de Madrid en raison d'une blessure à l'épaule, commencera par affronter la Française Caroline Dhenin, qui a bénéficié d'une invitation.